



Les expériences de l'exclusion du chômage

RECHERCHE QUALITATIVE

Marc Zune
GIRSEF
IACCHOS – UCL

Didier Demazière
CNRS
CSO – Sciences Po-Paris

Elise Ugeux
GIRSEF
IACCHOS – UCL

Réalisée pour l'Observatoire bruxellois de l'emploi – Actiris – Avril 2017
Contact : marc.zune@uclouvain.be

Sommaire



Cadrage de la recherche	3
1. Contexte	4
2. L'état des connaissances	6
3. Questions problématisées	8
4. Méthodologie	10
Résultats	14
1. Quels vécus de l'exclusion du chômage ?	15
1.1 Des logiques d'exclusion contrastées	16
1.2. La procédure FIDAI : les significations du chômage	20
1.3. La procédure DISPO : les significations de la recherche d'emploi	27
2. Quels parcours statutaires ?	35
2.1. Réévaluer sa situation après l'exclusion	36
2.2. L'inscription au CPAS : quelles assignations statutaires ?	43
3. Quels rapports au travail ?	50
3.1. Éclatement du travail et variété des anticipations d'avenir	51
3.2. Expérimentations concrètes et enjeu des marques de reconnaissance	57
3.3. Projections abstraites et risques de ruptures anomiennes	74
Enseignements et recommandations	87
1. L'échec de la politique d'activation de la recherche d'emploi	88
2. Une normalisation aveugle à la pluralité	89
3. Des institutions déconsidérées	91
Annexe	94

1

Cadrage de la recherche

1. Contexte
2. L'état des connaissances
3. Questions problématisées
4. Méthodologie

1. Contexte

Inclusion et exclusion : les périmètres mouvants du chômage

L'ÉVOLUTION DU PÉRIMÈTRE DU CHÔMAGE EN BELGIQUE : DE L'ÉLARGISSEMENT AU RESSERREMENT

Le système belge d'assurance chômage est inscrit dans une histoire longue, étroitement liée à l'industrialisation du 19^e siècle et à l'instauration de la sécurité sociale par le pacte social de 1945 qui proclame le droit généralisé aux allocations de chômage indépendamment de l'état de besoin.

Des évolutions différenciées

Entre 1955 et 1970 :

- > des progrès importants de la législation sociale et une évolution de la notion de sécurité sociale ;
- > de la protection contre la misère à une protection contre la rétrogradation du niveau de vie (F. Loriaux).

Les crises successives depuis les années 70 :

- > Des augmentations récurrentes du nombre de chômeurs
- > Des mesures plus restrictives d'accès, d'indemnisation et de maintien dans l'assurance : la sélectivité familiale en trois catégories instaurée en 1980 (chefs de famille, isolés, cohabitants), des formes d'exclusion en fonction des revenus familiaux (1986), des variations des durées des stages, ou encore des réductions des dispenses de recherche d'emploi ou d'accès à la prépension.

La rupture des politiques d'activation

Engagées depuis 2004 elles ont introduit plusieurs déplacements :

- > le passage d'un contrôle de la disponibilité à un contrôle de l'effectivité des efforts de recherche d'emploi,
- > le passage d'un droit acquis à un droit contractualisé,
- > le passage d'une logique de placement à une logique d'accompagnement.

Ces options étant sous-tendues par un référentiel de la responsabilité individuelle, tel que le précise l'ONEm :

La disponibilité active, c'est l'obligation pour le chômeur de participer et de collaborer activement et positivement aux actions d'accompagnement, de formation, d'expérience professionnelle ou d'insertion qui lui sont proposées par le service régional de l'emploi compétent et de rechercher lui-même activement un emploi par des démarches personnelles, régulières et diversifiées (ONEm, feuille info T83, janvier 2017)

Les réformes des gouvernements Di Rupo (2011-2014) et Michel (2014-) ont à la fois renforcé ce principe de l'activation par le durcissement des contrôles de la recherche d'emploi (et des sanctions en cas d'évaluation négative), l'introduction d'une dégressivité des montants, mais également la fixation d'une limite à 3 ans du bénéfice d'allocations d'insertion (dites « sur base des études »), rompant ainsi avec le caractère illimité dans le temps du bénéfice des allocations de chômage.

1. Contexte

La demande de l'Observatoire bruxellois de l'emploi

L'INVISIBILITÉ DES PARCOURS DES CHÔMEURS EXCLUS DEPUIS JANVIER 2015

Les effets des dernières mesures de resserrement des périodes de chômage et de contrôle des demandeurs d'emploi se sont particulièrement manifestés à partir de janvier 2015, et selon deux modalités principales.

- > **La procédure FIDAI** : Fins de droits aux allocations d'insertion, avec un pic d'exclusion après l'entrée en vigueur en 2012 de la mesure limitant à trois ans les allocations d'insertion. A l'exception de cas particuliers bénéficiant d'une prolongation, des milliers de bénéficiaires ont été automatiquement exclus et radiés des agences d'accompagnement de l'emploi.
- > **La procédure DISPO** : s'y ajoutent les exclus du chômage sur base de la procédure dite « DISPO » de contrôle du comportement actif de recherche d'emploi

L'éventail des motifs pouvant conduire à l'exclusion du bénéfice des allocations de chômage sont donc multiples¹, et ont toujours accompagné le traitement du chômage.

Pour la région de Bruxelles-Capitale, l'effet des nouvelles politiques a conduit à environ 3250 exclusions automatiques en janvier 2015 des allocations d'insertion, et d'une centaine par mois par la suite. Les sanctions définitives au terme de la procédure DISPO (classique) varient selon les années, de 1750 en 2014 à 955 en 2015.

UNE ENQUÊTE QUALITATIVE CENTRÉE SUR LES PRATIQUES ET LES VÉCUS DE L'EXCLUSION

Cela conduit à s'interroger sur le devenir des différentes catégories d'exclus, notamment en termes de parcours professionnels et de rapports aux institutions, dans un contexte de relative invisibilité statistique de leurs situations post-exclusion. La question du recours/non recours aux CPAS étant un sujet politique de préoccupation.

Les questions posées par l'Observatoire bruxellois de l'emploi sont multiples : quels effets de l'exclusion sur les parcours individuels, sur les expériences vécues, sur les rapports aux institutions, sur les liens au marché du travail, sur les rapports à l'emploi, etc. ?

2. L'état des connaissances

Cadrage institutionnel et expériences hétérogènes

CHÔMEUR: UN STATUT SOCIAL

Le chômage, dans les sociétés où le salariat domine, n'est pas qu'une privation d'emploi mais est également un statut social – garant d'inclusion –, caractérisé par une reconnaissance institutionnelle et d'un traitement par des professionnels spécialisés (Demazière 2006)².

- > Ce statut est délimité par des droits et des devoirs spécifiques, dont l'effectivité varie selon les conjonctures : droit d'être enregistré et accompagné, droit à un revenu de remplacement et devoir de disponibilité et de recherche d'emploi (Willmann, 1998)³.
- > Le statut de chômeur signifie donc le maintien sur le marché du travail, la préservation d'un lien avec l'emploi, une inscription professionnelle fut-elle par défaut.
- > Il n'est pas inscrit dans le domaine de l'aide sociale et de l'assistance publique, lesquelles incluent d'autres manières de définir les problèmes (difficultés sociales, de santé, de logement, financières, administrative, manque d'autonomie, etc.) et d'y apporter des réponses (autres formes d'accompagnement).

² Demazière, D. (2006), Sociologie des chômeurs, Paris, La Découverte, col. Repères.

³ Willmann C. (1998), L'identité juridique du chômeur, Paris, LGDJ.

... UNE SITUATION FRAGILE

Le statut de chômeur, même cadré au plan juridique et réglementaire, reste cependant fragile et conditionnel. Il est en effet défini au carrefour de deux logiques : des logiques institutionnelles (gestion des chômeurs, conseil, versement des indemnités, contrôle de la recherche d'emploi) et des logiques individuelles (adhésion plus ou moins grande aux règles, dépendance ou prise de distance avec le statut, rapports au travail, durée du chômage, distances à l'emploi, etc.)

→ Les situations des chômeurs au sein de ce statut, c'est-à-dire les expériences subjectives, les rapports aux institutions, les anticipations des possibles, sont éminemment variables et diversifiés. Ainsi en est-il également lors des ruptures de statut qui diffractent les trajectoires et les expériences dans de multiples directions.

2. L'état des connaissances

ÊTRE RADIÉ : L'EXPÉRIENCE D'UN TOURNANT DE TRAJECTOIRE

Les exclus du chômage ne constituent pas une catégorie sociale homogène, pouvant être caractérisée par des traits communs et exclusifs d'autres situations. Par contre, ils sont confrontés à une même rupture (l'exclusion) mais qui peut être vécue et interprétée de manière différenciée.

Cette exclusion est une bifurcation des parcours, un tournant de l'existence qui s'accompagne d'ajustements, de réaménagements, d'adaptations, de réactions, dont il faut mettre en évidence les directions variées : renoncement à l'emploi ou remobilisation, repli sur des activités informelles ou nouveaux équilibres domestiques, précarisation ou marginalisation, dépendance aux institutions ou désocialisation, etc.

UNE ZONE GRISE DIVERSEMENT INVESTIE

L'exclusion est automatiquement une perte de revenus. Elle est aussi une perte de statut : celui de demandeur d'emploi reconnu, indemnisé et accompagné.

Elle ne conduit pas toujours à un statut de substitution, délimité par les aides sociales. Elle s'inscrit dans une zone grise, où les statuts sont indéterminés, où la dégradation des conditions de vie menace, ou les incertitudes se renforcent.

L'EXCLUSION EST INSCRITE DANS LE COURS DES EXISTENCES

Les bifurcations, comme l'exclusion, déstabilisent les rapports avec de multiples sphères de la vie qui sont articulées : le travail, l'économique, la famille, les relations, les institutions, etc. L'exclusion n'est pas seulement une perte de revenu, elle désorganise la vie quotidienne, les activités et les priorités, mais aussi les images de soi, les rapports à l'avenir.

→ L'analyse sociologique de l'exclusion interroge le rapport entre une action administrative de traitement du chômage et des parcours de vie multiples que cette action déstabilise et que les chômeurs exclus tentent de réorganiser, ajuster, adapter à cette rupture.

3. Questions problématisées

L'exclusion comme *turning point*

L'exclusion est un tournant dans les parcours des chômeurs qui reconfigure un rapport au monde et provoque des nouvelles orientations. Cet événement va être analysé dans ce rapport autour de trois grandes questions de recherche :

1. QUELS SONT LES VÉCUS DE L'EXCLUSION DU CHÔMAGE ?

Cette première question porte sur la description et l'interprétation du processus même d'exclusion. L'analyse nécessite de s'intéresser aux dimensions suivantes :

- > Quelles étaient les caractéristiques de l'expérience institutionnelle et personnelle du chômage ?
- > Comment composaient-ils avec les obligations de maintien dans le statut, qu'est-ce qui a conduit le cas échéant aux évaluations négatives ?
- > Comment la sortie du chômage s'est-elle déroulée ? Quelles interprétations et quelles actions ont accompagné ce moment ?

Les contrastes entre la fin des allocations d'insertion et l'exclusion après appréciations négatives de la RE sont ici développés car ils renvoient à deux problèmes différents : celui du périmètre du chômage, quand la nature et le volume des activités de travail réalisées ne correspondent pas au seuil requis pour l'accès aux allocations de chômage ; celui du dispositif même du contrôle de la RE et de sa normalisation sous-jacente, à l'épreuve des expériences et anticipations des chômeurs.

.....

Références significatives concernant la notion de turning point en sociologie :
 Abbott, A. (2001), *Time matters. On theory and method*, Chicago, The University of Chicago Press.
 Bessin M., Bidart C., Grossetti M. (dir.), (2009), *Bifurcations. Les sciences sociales face aux ruptures et à l'événement*, Paris, La Découverte.
 Hughes E.C. [1950], *Carrières, cycles et tournants de l'existence*, in E.C. Hughes, *Le regard sociologique*, textes rassemblés et présentés par Jean-Michel Chapoulie, Paris, Éd. de l'EHESS, 1996, p. 165-173.

3. Questions problématisées

2. QUELS PARCOURS STATUTAIRES ?

L'exclusion a pour mécanique immédiate de supprimer une source significative de revenu et de laisser le demandeur d'emploi sans statut administratif. Si le CPAS est conseillé, dès l'exclusion, comme une voie permettant de rétablir ces deux paramètres, on ne peut présumer que ce recours soit automatique ni satisfaisant :

- > Sur quels éléments les exclus s'appuient-ils pour évaluer leur situation ? Quels raisonnements tiennent-ils ?
- > Comment l'offre statutaire du CPAS est-elle considérée et interprétée dans ce cadre ?
- > Comment les chômeurs exclus considèrent-ils les frontières entre chômage et assistance ?
- > Comment s'effectuent les décisions concrètes de rapprochement – ou de maintien à distance – du CPAS ?
- > Quelles sont les conséquences de ces repositionnements statutaires ?

A nouveau, l'hétérogénéité des chômeurs exclus, que ce soit en termes de nécessité financière ou de rapport symbolique au CPAS, produit des pratiques différenciées. Les examiner conduit à aborder la question : le CPAS est-il une offre de substitution qui a du sens, pour qui et à quelles conditions ?

3. QUELS RAPPORTS AU TRAVAIL ?

Dépossédés du statut de travailleur privé d'emploi, les exclus ont été jugés trop éloignés du marché du travail, faute d'insertion suffisamment rapide, ou de comportements considérés adéquats pour s'en rapprocher.

- > Comment les chômeurs exclus reconfigurent-ils sous contrainte leur rapport au travail ?
- > La sortie de l'institution du chômage conduit-elle à un repli, provoque-t-elle un effet de sursaut d'activation ?
- > Quelles sont les perspectives qui s'esquissent ? Qu'est-ce qui est envisageable selon eux ?
- > Par quel biais envisagent-ils de retrouver des activités ? De quelle nature ?
- > Quelles sont les ressources dont ils disposent ?

Après avoir mis en évidence la diversité des conceptions du travail et l'éventail des anticipations d'avenir, l'analyse décrira les stratégies variées des exclus, en distinguant deux polarités : les expérimentations concrètes d'activités suite à l'exclusion, ou la projection abstraite dans un futur sans appui tangible.

4. Méthodologie

La récolte et l'analyse de 55 témoignages

UNE DÉMARCHE COMPRÉHENSIVE

- > Le recours à l'entretien biographique : comprendre les expériences vécues, et invisibles
- > Rendre compte des activités, démarches et expériences : raconter des faits précis et circonstanciés
- > Saisir les interprétations et significations des chômeurs : raconter ce qui arrive c'est aussi donner son point de vue, livrer des appréciations, formuler des préférences, des regrets, des attentes
- > Les croyances et les significations subjectives sont les fondements des conduites et des activités

IDENTIFIER DES PERSONNES EXCLUES ET LES INCITER À TÉMOIGNER

- > De nombreuses difficultés méthodologiques à surmonter
 - Retrouver des personnes exclues depuis 6 mois à un an, délai nécessaire afin de saisir une profondeur d'expérience suffisante pour comprendre les conséquences et les actes posés après l'exclusion
 - Une population qui n'est pas repérée ni recensée : absence de registre administratif ou institutionnel
- > Les démarches entreprises et les astuces de l'enquête
 - Mobiliser des intermédiaires avec lesquels des exclus étaient susceptibles d'être en contact : organismes d'insertion, associations, centres sociaux, syndicats, avocats, foyers d'hébergement, collectifs, etc.
 - Multiplier les appels à témoignage par distribution de flyers, animation d'un compte dédié à l'enquête sur un réseau social.
 - Un bref questionnaire envoyé en octobre 2016 aux exclus 'DISPO', avec déclaration d'accord pour un entretien.
- > Une adhésion des enquêtés à la démarche d'enquête
 - Une garantie totale de confidentialité. Des entretiens rendus anonymes (usage de pseudonymes dans l'analyse).
 - Des entretiens de recherche menés au domicile des répondants ou dans des lieux publics, d'une durée de 90 à 120 minutes en moyenne.

4. Méthodologie

UNE CONDUITE D'ENTRETIEN CENTRÉE SUR QUELQUES THÉMATIQUES

L'offre d'un moment privilégié où le vécu est pris au sérieux, sans jugement

Une conduite « semi-directive » des entretiens autour de quelques grandes thématiques :

- > L'explicitation et l'interprétation de l'exclusion
- > L'exposé du parcours
- > L'exposé des conséquences de l'exclusion et des actions entreprises
 - La perception de l'avenir, des projets, des impasses
 - La perception, rétrospectivement, des services et du chômage

Une écoute active, des encouragements à l'approfondissement du récit

UNE ANALYSE PAR COMPARAISON DE CAS

Des entretiens intégralement retranscrits

Identifier des cas contrastés :

- > L'exclusion s'inscrit dans des parcours variés (avant comme après)
- > L'exclusion est une expérience qui est interprétée et affrontée de façon différenciée

Privilégier quelques questions structurantes :

- > Les réactions à l'exclusion (rapports au chômage et réalignements identitaires)
- > Les réaménagements de la vie (protections statutaires et recours aux ressources institutionnelles)
- > Les rapports à l'emploi et au travail (projections et préparations de l'avenir)

QUID DE LA REPRÉSENTATIVITÉ DES TÉMOIGNAGES ANALYSÉS ?

L'absence de base d'échantillonnage pour produire un corpus représentatif

Les fondements de la validité des enquêtes qualitatives :

- > La représentativité n'est pas un critère de validité des enquêtes qualitatives
- > La variété de l'échantillon et la prise en compte de tous les cas possibles (épuisement de la diversité du réel)
- > La profondeur des matériaux discursifs et l'engagement des enquêtés dans la situation d'entretien

L'échantillon est diversifié et assez proche des caractéristiques de la population de référence : sexe, âge, niveau d'étude, nationalité, lieu d'habitation, durée de chômage, langue.

La diversité de l'échantillon renvoie aussi à d'autres variables cachées : patrimoine, sources de revenus, configurations familiales, dynamiques migratoires, secteurs d'activité visés, etc.

4. Méthodologie

Quelques données d'identification

GENRE

	Hommes	Femmes
FIDAI	6	18
DISPO	17	8

ÂGE

	25-29 ans	30-39 ans	40-49 ans	50-59 ans
FIDAI	1	11	12	0
DISPO	3	4	11	7

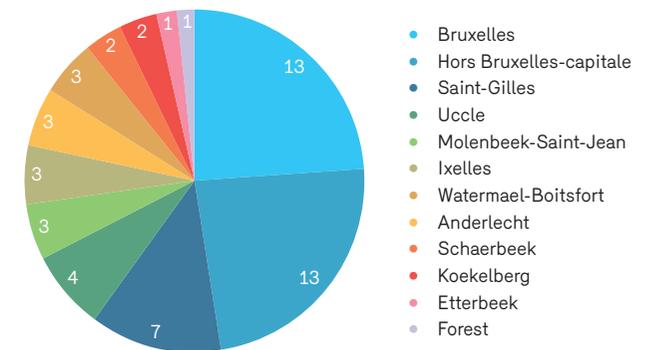
NIVEAU DE QUALIFICATION

	Faible	Moyen	Elevé	Autre
FIDAI	7	4	6	1
DISPO	10	8	2	5

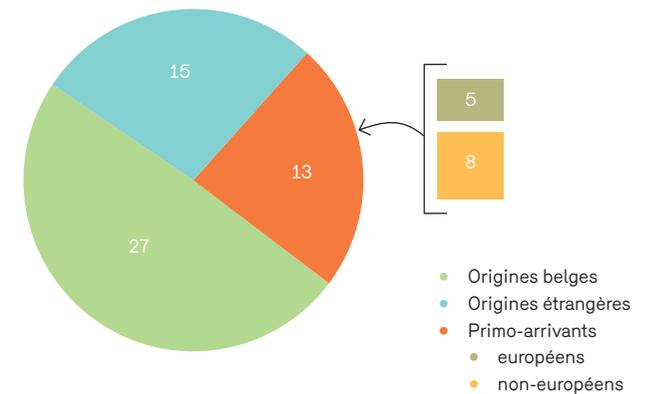
SITUATION AU MOMENT DE L'ENQUÊTE

	CPAS	Art. 60	Emploi	Isolé/à charge
FIDAI	6	5	1	10
DISPO	10	3	1	11

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE



ORIGINES



4. Méthodologie

Les expériences et ancrages professionnels

UNE GRANDE VARIÉTÉ DES EXPÉRIENCES

Les chômeurs exclus interviewés ont eu des expériences de travail très variées :

- > par les durées cumulées, qui fluctuent entre plus de 20 ans et moins d'un an ;
- > par les formes juridiques, qui couvrent le salariat, l'intérim, le travail indépendant, le travail informel, le stage, les activités bénévoles, le travail gratuit, etc. ;
- > par le nombre de périodes travaillées distinctes, qui peut dépasser trente ;
- > par les fonctions occupées et les postes tenus (voir l'encadré).

Au-delà de la variété des parcours, quelques traits communs émergent :

- > Les emplois occupés sont non qualifiés, et ces chômeurs circulent dans des segments spécifiques du marché du travail.
- > Ces positions offrent peu de possibilités de stabilisation, et au contraire elles exposent à l'insécurité, parfois à court terme (contrats courts ou travail informel) ou à moyen et long termes (pas de perspective de carrière, instabilité des employeurs).
- > Les passages par le chômage, les alternances de chômage et d'emploi et les instabilités sont récurrentes et structurantes.

UN INVENTAIRE (INCOMPLET) DES POSTES ET FONCTIONS OCCUPÉS PAR LES ENQUÊTÉS

magasinier, laveur de moules, porteur de bagages, chauffeur de taxi, opérateur de dispatching, balayeur, préparateur/trice de commandes, serveur/se, commis de cuisine, travailleur agricole, maraîcher, opérateur de call-center, aide-coiffeur/se, déménageur, vendeur de glaces, ramoneur, roadie, laveur de vitres, marchand ambulancier, coursier, disc-jockey, agent de location de voitures, jardinier, barman, animateur de produits en grands magasins, manutentionnaire, agent de sécurité, homme à tout faire, préparateur de sandwiches, vendeur/se de fleurs, employée de maison, plongeur dans la restauration, vendeur de caisses enregistreuses, chroniqueur pour journaux publicitaires, employé aux archives, ouvrier du bâtiment (gros et second œuvre), animatrice pour jeunes enfants, manoeuvre sur les chantiers, vendeur/se de vêtements, femme/homme de ménage, monitrice d'aquagym, caissière en hypermarché, démarcheuse, placeuse de petites annonces, formatrice en alphabétisation, vendeuse d'abonnements téléphoniques, etc.

2

Résultats

1. Quels vécus de l'exclusion du chômage ?
2. Quels parcours statutaires ?
3. Quels rapports au travail et à l'emploi ?

1. Quels vécus de l'exclusion du chômage ?

Quelles réactions à l'exclusion, quels effets de la sanction administrative, quels rapports au statut de chômeur ?



- 1.1.** Des logiques d'exclusion contrastées
- 1.2.** La procédure FIDAI : les significations du chômage
- 1.3.** La procédure DISPO : les significations de la recherche d'emploi

1.1 Des logiques d'exclusion contrastées

Des logiques
institutionnelles
d'exclusion
différentes

LA PROCÉDURE DITE « FIDAI » : UNE LOGIQUE DE « FIN DE DROITS » IMPERSONNELLE

- > L'allocation d'insertion vise à assurer la transition entre les études initiales et l'emploi
- > Autrefois illimitées dans le temps, le gouvernement Di Rupo a décidé de les limiter désormais à 3 ans depuis janvier 2012
- > Les allocataires sont soumis aux mêmes obligations de recherche « active » d'emploi que ceux qui bénéficient des allocations de chômage

- > Dans les faits, la fin de droit a concerné, depuis janvier 2015, des personnes aux trajectoires très différentes
- > Point commun : ne pas avoir obtenu par le passé une période de travail consécutive suffisante pour constituer des droits aux allocations de chômage
- > L'exclusion est une décision impersonnelle, administrative : elle est indépendante de leurs recherches d'emploi ou d'activités professionnelles (p. ex. discontinues)

Les exclusions du bénéfice des allocations d'insertion ont pu se produire malgré une appréciation positive des activités de recherche d'emploi. La fin des allocations questionne donc **le périmètre et les significations du chômage** quand on n'accède pas à l'emploi stabilisé à temps plein.

1.1 Des logiques d'exclusion contrastées

Des logiques
institutionnelles
d'exclusion
différentes

LA PROCÉDURE DITE «DISPO»: UNE LOGIQUE DE SANCTION DES COMPORTEMENTS INDIVIDUELS

- > Octroi des allocations de chômage sur base d'une activité professionnelle salariée effectuée sur une période donnée
- > La politique d'activation: du contrôle de la disponibilité au contrôle de la recherche active d'emploi
- > Un dispositif de contrôle prévoyant la contractualisation des engagements de recherche d'emploi, et un système de sanctions progressives

- > Dans les faits, le dispositif de contrôle s'est renforcé, avec des contrôles plus systématiques et des exigences de recherche d'emploi renforcées
- > L'exclusion intervient après 3 évaluations négatives, et après une suspension temporaire
- > L'appréciation du comportement de recherche d'emploi passe par une évaluation de la part du contrôleur qui atteste des preuves écrites récoltées par les demandeurs d'emploi

Le durcissement du contrôle des conduites de recherche d'emploi signifie une normalisation des manières légitimes d'obtention d'un emploi, pour des personnes ayant connu une période d'emploi « standard »
L'exclusion questionne **la signification de la recherche d'emploi** lorsqu'on peine à en retrouver un ou que la forme légitime perd de son sens

1.1 Des logiques d'exclusion contrastées

Des tensions
partagées quant
aux sentiments
d'exclusion

COMMENT EST VÉCUE L'EXCLUSION ? COMMENT EST-ELLE QUALIFIÉE ET INTERPRÉTÉE ?

1. Un sentiment d'injustice largement partagé

La décision d'exclusion n'est pas acceptée par les répondants. Ils indiquent un profond décalage entre une institution qui codifie le chômage et un vécu personnel qui ne peut s'y exprimer. L'injustice vient de l'absence de reconnaissance de leurs mérites, de leur situation, de leurs aspirations.



J'ai toujours fait comme il faut mes recherches. J'ai été à mes convocations. Le maximum, j'ai fait mon maximum. Je ramenaient des fardes pleines de preuves (15)

C'est pour remplir des papiers. C'est de la connerie, tout le monde le sait. C'est purement vexatoire (9)

Je dis « mais j'ai travaillé », mais on me répond que j'ai souvent touché du chômage. Ben, oui mais 100 euros, 150 euros de complément, avec deux enfants ! « Non vous n'avez pas travaillé » qu'on me répond. J'ai été traitée comme une malpropre. On m'a niée (8)

... associé aussi à un certain soulagement

Paradoxalement, la sortie du chômage s'accompagne, dans la grande majorité des cas, d'un sentiment de délivrance tant la pression exercée par le contrôle et la crainte de la sanction ont monopolisé toute leur attention, et les engage dans une normalisation, qui est un arbitraire institutionnel pour eux.



C'est plus clair maintenant. Je suis soulagé, même si j'espère retomber dedans. Je ne suis plus infantilisé dans un contrôle idiot. C'est quand même un soulagement (6)

Du soulagement, tu es libérée. plus de pression par rapport aux choix, au chemin que tu fais (13)

Je vivais ça tellement mal l'encadrement Onem que je me suis dit « tant mieux ». Je verrai ce qui se passera (17)

1.1 Des logiques d'exclusion contrastées

Des tensions partagées quant aux sentiments d'exclusion

2. Un sentiment de résignation face aux faibles chances de contestation

Très peu d'interviewés ont cherché à contester la décision d'exclusion. Le sentiment partagé est celui d'une quasi-impossibilité de faire valoir ses droits ou d'infléchir les décisions de l'ONEm, ce qui se traduit par un nombre faible de recours, de protestations, de mobilisations.



C'est un système, il n'y a pas de recours possible, on n'a pas le choix (4)

J'ai pas creusé. Peut-être qu'avec le syndicat il y aurait peut-être eu moyen, mais personne ne m'en a jamais parlé, ni au syndicat, ni nulle part (15)

J'avais aucun recours, rien du tout. J'ai laissé tomber. Qu'est-ce que tu veux que je fasse. Je peux pas courir à gauche à droite alors que je sais très bien que j'aurai rien, j'aurai rien (14)

Au départ je pensais faire quelque chose, défendre mes droits simplement. Puis après je me rends compte que je n'ai pas les moyens de faire un truc (43)

Vous avez déjà essayé de vous battre contre un tigre vous ? (37)

... et une intériorisation de la sanction

Ceci peut conduire à des intériorisations des décisions et un sentiment d'isolement et de culpabilisation, renforcé par le fait que l'exclusion ne s'accompagne pas d'une possibilité de prise de parole.



J'aurais dû me préparer, mais bon ils peuvent rien pour moi (5)

J'étais choquée. Ils m'ont dit «voilà vous êtes plus au chômage maintenant». C'est tout (29)

Je ne faisais pas assez, mais je suis libéré d'un poids, la pression même si j'ai toujours été évalué positivement (7)

C'est pas juste, que dire plus... je sais pas. De toutes façons je comptais toujours en sortir (12)
Je ne bougeais pas non plus, mais voilà j'y avais plus droit, j'étais exclue. Il suffit d'être faible pour craquer (11)

1.2. La procédure FIDAI : les significations du chômage

Être au chômage avait un sens

DES FORMES DE CHÔMAGE QUI NE SONT PAS RECONNUES

Bénéficiaire des allocations d'insertion avait un sens pour les personnes interrogées.

Cela représentait un statut – être inscrit au chômage signifie être considéré comme un travailleur – et une source de revenu permettant d'équilibrer une instabilité professionnelle et pécuniaire :

- > les périodes d'emploi occupées n'étaient pas régulières (précarité des contrats), ou saisonnières, ou limitées (p. ex. à un mi-temps), ou non reconnues ;
- > les personnes effectuaient une recherche d'emploi effective, ou des démarches de formation, ce qui était validé par l'absence d'évaluation négative ;
- > les allocations permettaient parallèlement, dans certains cas, de poursuivre des activités artistiques, sociales ou militantes peu ou pas rémunératrices.

Le délai de trois ans entre l'annonce de la fin des droits et l'exclusion effective n'a pas eu d'effet de changement de trajectoire :

- > signe de la robustesse des choix de vie et de la place nécessaire du chômage dans des systèmes de vie situés au bas de l'échelle des revenus ;
- > signe d'une incompréhension de ce changement de règle étant donné leur histoire, ou leur perception de leur situation de nécessité.

L'exclusion revêt un caractère brutal qui n'a pu être anticipé dans ses conséquences multiples :

- > elle est une soudaine invalidation de leurs manières de vivre et des façons d'aménager des situations précaires ;
- > elle est une disqualification des situations d'entre deux, qui ne sont pas délimitées par l'emploi durable et le chômage indemnisé qui en découle.

1.2. La procédure FIDAI : les significations du chômage

UN LARGE SPECTRE DE REGISTRES DE L'INJUSTICE

Les activités antérieures n'ont pas été reconnues



On ne peut pas trouver un emploi à temps plein dans les activités artistiques (4)

C'est comme si j'avais jamais travaillé, mes années de mi-temps n'étaient pas reprises (8)

Il me manquait genre trois jours pour garder mes droits complets (10)

J'avais contribué à ce droit, j'ai directement été travailler (14)

Je n'avais jamais les 302 jours temps plein. Je n'avais jamais avancé pour l'ONEm (15)

J'étais en ALE mais ça n'a pas compté. Ce n'est pas « une première marche vers le marché du travail ». Maintenant je n'ai plus rien (16)

J'ai travaillé en interim, je suis retombée au chômage. Ça a toujours été comme ça, interim, chômage (27)

Les évaluations étaient positives



J'ai toujours fait comme il faut mes recherches. J'ai été aux convocations. Le maximum, j'ai fait mon maximum (14)

Je ramenaient des fardes pleines de preuves (15)

J'étais en rage. J'avais une envie, c'était d'aller là-bas m'énerver sur eux : « Attendez, j'ai toujours eu les papiers qu'il fallait, toujours des recherches d'emploi qu'il faut. Et vous dites que c'est comme ça ? qu'avec la nouvelle loi, on met les gens dehors comme ça ? » (38)



Je touchais pas beaucoup, c'était à mi-temps. Alors mon syndicat m'a dit « Ecoutez, on va faire en sorte que vous ayez droit au chômage sur base de vos études, comme ça vous allez toucher un peu plus. Et maintenant, ça m'a coulée (27)

On leur a conseillé de rester dans le régime des allocations d'insertion



Dans mon cas on me disait, reste dedans, il ne peut rien t'arriver, on n'exclut pas un parent seul avec des enfants (32)

Avec la charge des enfants je me croyais intouchable (17)

Il fallait travailler à temps plein, j'ai dit non, j'étais seule avec deux enfants (13)

Leur situation personnelle les empêchait de trouver une autre solution

Cela signifie un recul des droits sociaux



On entre dans une nouvelle ère de régression sociale (9)

Comme si on n'avait plus de valeur en fait. On est mis de côté, c'est ça que je ressentais vraiment. Tu comptes plus aux yeux de la société (14)

1.2. La procédure FIDAI : les significations du chômage

Des réactions variées face à la décision

UN CONSTAT COMMUN : L'EXCLUSION AUGURE UNE DÉGRADATION STATUTAIRE ET PÉCUNIAIRE

- > L'exclusion produit une dégradation des situations, car elle les prive d'un statut administratif qui est aussi un statut social, et de revenus.
- > Ces conséquences sont variables selon les cas, en fonction des situations familiales, des sources de revenus existantes, des possibilités d'inscription ultérieure au CPAS, des ressources et appuis relationnels (cf. infra).
- > Mais le trait commun est que l'exclusion augure une période d'incertitude forte, qui est diversement interprétée.

Quatre formes d'interprétation et de réaction face à l'exclusion

1. **Faire de son cas une cause**: la contestation. S'engager dans le rejet de la décision, et lutter pour la préservation des droits, ce qui conduit à dépasser son cas pour l'ériger en cause
2. **Inverser le sens: la réappropriation**. Produire une lecture alternative de l'exclusion, qui n'altère pas leur capacité à refaire sens de leur sortie du monde institutionnel du chômage
3. **Rester sans voix: la résignation**. Éprouver une incapacité à élaborer une signification de l'exclusion, ce qui conduit à une insécurité subie sans piste d'action
4. **S'en prendre à soi-même**: l'auto-dépréciation. Accuser l'exclusion comme le reflet de ses propres manquements, ce qui conduit à s'attribuer la responsabilité de sa situation

Parmi ces quatre formes :

- > Les deux premières mettent en évidence des capacités de mise à distance de l'institution du chômage, et s'appuient sur des actions engagées après l'exclusion, alors que les deux dernières signifient la prégnance de celle-ci sur les individus et leur relative incapacité de réaction
- > La résignation est de loin l'interprétation et la réaction les plus répandues dans les entretiens

1.2. La procédure FIDAI : les significations du chômage

Des réactions variées face à la décision

FAIRE DE SON CAS UNE CAUSE : LA CONTESTATION

Les contestations du principe de fin de droit peuvent consister en un report du délai par la valorisation de périodes d'activités antérieures, ou des contestations du principe même de réduction des droits sociaux.

Les personnes qui s'engagent dans cette voie présentent plusieurs traits communs :

- > L'exclusion est considérée comme aberrante car elle annule leurs projets et démarches vers l'emploi, qui seront rendus impossibles (ex. poursuivre une formation entamée et prometteuse, achever le développement d'un projet d'emploi ou d'activité, etc.).
- > Être conscientisé, avoir une lecture critique de la politique de chômage, et souvent un engagement militant ou actif.
- > Bénéficier d'une offre de soutien juridique reconnaissant la légitimité de la contestation et entrevoyant la faille juridique à creuser.
- > Être enclin à considérer son cas comme le symbole d'une cause, et se sentir responsabilisé dans ce rôle.
- > Disposer de ressources permettant de suspendre d'autres démarches en regard du temps de la justice.



Audric (6) se fait exclure alors qu'il a obtenu un contrat de travail avant l'échéance de sa fin de droit. Il se bat au tribunal du travail pour la prolongation du droit après l'échéance de son contrat prévue dans la législation mais non appliquée par l'ONEm. Il dénonce un mépris institutionnel, une mauvaise intention derrière l'ONEm qui, dans sa communication cache des droits. Il dit bénéficier de connaissances, *des associations qui m'aident, pour m'informer et tout ça*, et a consulté plusieurs juristes. En attendant le verdict, il continue à se comporter comme un bon petit chômeur : « *je remets ma carte de pointage, je reste inscrit chez Actiris* ». « On n'est pas censés se battre pour avoir nos droits, il n'y a que les gens qui savent qui peuvent les obtenir. Il faut se battre. Si moi qui suis éduqué je ne le fais pas, qui le fera ? ». Sa lecture du chômage est aussi politique : en tant que droit, face au libéralisme agressif, il regrette la faible mobilisation syndicale. « C'est paradoxal : ça devient de plus en plus difficile de trouver du boulot, et ça devient de plus en plus la honte d'être au chômage. Mais c'est un droit, point. »

> RESTER CHÔMEUR

En contestant, ces exclus manifestent leur volonté de rester dans le périmètre du chômage, que ce soit du fait des types d'emplois occupés qui, structurellement ne leur permettent pas d'accéder aux allocations de chômage, ou d'une volonté de garder une identité de travailleur alors que l'exclusion oriente vers d'autres statuts considérés comme dégradants.

Ce maintien nécessite une socialisation politique, des soutiens institutionnels et une confiance dans la démarche de recours, qui est incertaine tant les situations réglementaires peuvent s'avérer complexes.

1.2. La procédure FIDAI : les significations du chômage

Des réactions variées face à la décision

INVERSER LE SENS : LA RÉAPPROPRIATION

L'exclusion est une perte de reconnaissance – à travers le statut de chômeur et les allocations d'insertion – d'une manière de vivre considérée, et parfois fortement revendiquée, comme non alignée. En ce sens elle est vécue, réappropriée, comme la reconnaissance d'une marge.

- > Les personnes se qualifient comme « n'étant pas dans la bonne case », « atypiques », du fait de leurs projets de vie, de leurs aspirations, de leurs préférences.
- > De ce fait, leur conception du travail et de sa place leur est propre, et cadre difficilement avec la normalisation implicite de la forme du chômage.
- > L'exclusion signe la sortie d'un monde aux attendus orthogonaux par rapport aux leurs, et la sanction reconnaît, confirme, réaffirme leurs particularités.
- > Un certain détachement accompagne l'exclusion : elle ne remet pas en cause la poursuite de leurs projets.



France (4) a toujours eu l'impression de ne pas être comprise par l'institution du chômage. Active dans le milieu artistique et socio-culturel, elle travaille avec des piges ou petits contrats, et très rarement des contrats à temps plein. Même si elle a pu anticiper la fin de droits, elle ne renonce pas à la poursuite de son projet : « *Ou bien je vais travailler au Quick, un truc qui n'a rien à voir et ma vie est finie, mais alors « à quoi bon vivre ? »*. Elle dénonce la normalisation forcée de l'ONEM vers l'occupation d'emploi à temps plein, alors que la nature de ses activités ne peut s'y conformer « *Il y a un schéma et on doit tous être dans ce même schéma* », et l'impossibilité d'exprimer le sens de son travail : On n'est pas entendus, on n'est pas écoutés. On n'est pas dans l'humain là-dedans, donc à la fin, comment voulez-vous qu'on raconte la vérité si déjà on vous nie, on nie votre réalité ? Si l'exclusion est un soulagement, c'est qu'elle lui donne l'impression de revivre un peu pour moi, j'ai jamais vécu pour l'ONEM. Elle poursuit ses projets dans l'animation socio-culturelle à destination des milieux les moins favorisés, ce qui nécessite la recherche des subsides et un travail par projet. Elle bénéficie d'un suivi du CPAS, mais essaie de s'écarter le plus possible des institutions : au CPAS je demande le moins possible, comme ça on pourra pas dire que je profite. La rupture est bien installée lorsqu'elle indique que si je pouvais être hors système, je le serais. J'en suis arrivée à beaucoup de méfiance par rapport à l'Etat, aux politiciens. Ca demande beaucoup d'énergie, de force de continuer d'y croire.

> VIVRE, SANS LE CHÔMAGE

Avec la réappropriation de l'exclusion, celle-ci est mise à distance, afin qu'elle n'altère pas des modes de vie – et de travail – fortement valorisés.

Ces modes de vie s'appuient sur des périodes d'emploi (des contrats atypiques), mais aussi sur des lignes de conduites et des rapports au sens de la vie (place de l'argent, temps pour soi, conception de la société, etc.) constitutifs de systèmes de valeurs, d'inscriptions sociales, et de perspectives d'avenir.

1.2. La procédure FIDAI : les significations du chômage

Des réactions variées face à la décision

RESTER SANS VOIX : LA RÉSIGNATION

L'exclusion est vécue comme une violence qui déstabilise le parcours et la situation personnels autant qu'elle semble anéantir toute possibilité de réaction.

- > La sanction est qualifiée d'aveugle, d'injuste, mais est un état de fait contre laquelle « il n'y a rien à faire ».
- > L'annonce est vécue comme autoritaire et indépassable (au travers d'un courrier ou d'un échange bref).
- > Les repères sont ébranlés : les personnes n'imaginaient pas qu'elles seraient considérées comme défaillantes, que leur situation serait niée. Elle se considéraient dans la norme, en recherche d'un emploi.
- > Un sentiment d'abandon des institutions – en ce y compris des organismes de paiement –, du choc du recul des droits, qui s'exprime par un repli sur la sphère familiale, qui signifie impuissance à agir sur sa situation.



Amina (34) est au chômage depuis de nombreuses années. Par l'intermédiaire d'une amie, elle décroche un emploi en ALE dans le domaine de la garderie d'enfants. Pendant 3 ans elle travaille de cette manière dans trois écoles différentes, percevant ainsi un complément du chômage. L'annonce de l'exclusion des allocations d'insertion est une douche froide : « *J'ai reçu la lettre, c'était la fin, c'est tout. J'ai pas cru. J'ai eu un choc, je me suis dit "c'est pas vrai", "c'est du baratin". J'étais toujours en ordre, tout ce qu'ils me demandaient était là. J'ai quand même mes droits. Je suis née ici, et après voilà* ». L'incompréhension est d'autant plus grande qu'elle perd son emploi ALE, et un projet de formation dans le domaine. « *Tous ceux qui ne sont plus au chômage ne peuvent plus travailler en ALE, c'est fini* » lui a dit la directrice de l'école. Amina ne trouve pas les mots pour comprendre le choc, « *l'incompréhension, mais pourquoi ? Pour quelle raison ? A cause de qui ? L'ONEm nous dit juste « voilà, votre activité prend fin ». Voilà, c'est tout. Elle tombe en dépression, se voit comme une clandestine, ne sait pas vers qui me tourner, il n'y a personne qui vous écoute, je suis bas, bas, bas.* »

> SUBIR LA DOMINATION INSTITUTIONNELLE

La résignation signifie soumission à une décision injuste mais sans possibilité ou capacité d'expression du mécontentement. Le ressentiment est contenu intérieurement, la révolte est tue, le traumatisme de l'exclusion est latent et non traité.

L'exclusion est ici l'expression d'une domination qu'ils découvrent, et qui les laisse sans voix, et sans perspective significative.

1.2. La procédure FIDAI : les significations du chômage

Des réactions variées face à la décision

S'EN PRENDRE À SOI-MÊME : L'AUTO-DÉPRÉCIATION

L'exclusion est admise et intériorisée comme le signe de défaillances, elle conduit à une remise en question orientée vers soi-même et alimentant un sentiment de responsabilité voire de forte culpabilité :

- > Les institutions du chômage ne sont pas la cible d'un rejet ou d'un sentiment d'injustice.
- > La situation est expliquée par leurs propres défaillances, ce qui révèle une intériorisation du discours de la responsabilité individuelle.
- > L'exclusion prolonge un processus d'éloignement par rapport aux dispositifs d'accompagnement.
- > La faiblesse des ressources relationnelles renforce la culpabilité et constitue un frein à l'élaboration de projets ou de simples perspectives.



Jérémie (5) n'a travaillé que de manière intermittente, et considérait ses *allocations d'attente* comme une contribution au fonctionnement de son ménage. Tout s'écroule quand ils m'ont dit : oui ça s'arrête. Il ne proteste pas, accepte la sanction d'une institution avec laquelle il n'avait guère de contact : « *je me suis dit « bon d'accord ».* Cette acceptation est aussi le signe d'une incapacité à agir ou réagir : *C'était la crise de larmes. J'étais triste, désespéré. Je me suis dit « Oh mince, j'aurais dû ». J'ai commencé à culpabiliser. J'aurais dû me préparer peut-être. (...) Il faut assumer et moi je peux pas ».* Il fournit alors de nombreuses explications, voire justifications, à cette décision, argumentant son inadéquation aux normes institutionnelles : « *Au Forem ou à Actiris ils disent qu'ils sont là pour des gens qui ont un parcours, un diplôme qui peut mener à l'emploi, là où il y a de la demande. Mais c'est pas mon cas, on sait pas trop m'aider (...) je ne suis plus prioritaire, ils ont d'autres personnes à voir que moi ».* Il se sent dans une situation de blocage complet, sans prise sur sa situation, et il exprime des regrets qui alimentent sa culpabilité : « *J'ai pas compris, mais je sais que c'est ma faute, j'aurais dû faire attention. Là je suis dans le vide, je ne suis plus rien d'un point de vue administratif, et je ne vois pas d'évolution pour moi ».*

> SE REPLIER SUR SOI

L'auto-dépréciation est plus que l'intériorisation d'une responsabilité individuelle : c'est la reconnaissance de failles et de défaillances personnelles, qui peuvent dépasser la question de l'emploi : traitement d'assuétudes, problèmes existentiels revenant à la surface, aide à la remise sur pied lors de dépressions, à la resocialisation.

Elle est aussi le signe d'un repli sur soi, sans connexion avec des entourages de confiance, et comporte un fort risque d'enfermement dans une situation de plus en plus inextricable.

L'exclusion amplifie ici une déconsidération de soi provoquée par le chômage et d'autres accidents de parcours.

1.3. La procédure DISPO : les significations de la recherche d'emploi

Composer avec une conception codifiée de la RE

UNE CONCEPTION NORMATIVE ET CODIFIÉE

La procédure DISPO vise un contrôle de « la recherche active d'emploi par des démarches personnelles, régulières et diversifiées », de même que la participation active et positive aux actions d'accompagnement.

- > Le contrôle repose sur la fourniture de traces tangibles – des preuves – attestant d'un volume d'activités significatives dont la validité est vérifiée par les « facilitateurs ».
- > Mais la validité d'une RE reposant sur l'envoi de CV en

réponse à des annonces de postes vacants ou de manière spontanée, pouvant donner lieu à accusé de réception ou un entretien, perd de son sens au fur et à mesure que les échecs s'accumulent, au profit d'autres méthodes, plus informelles.

- > L'exigence de preuves de RE contraint les demandeurs d'emploi à poursuivre cette activité sans y adhérer. Elle devient un acte administratif à remplir, propice aux failles menant à sanction.

Interprétation commune des exigences institutionnelles

La perception du contrôle administratif de la RE

Contrôle de l'intensité et de la régularité : un contrôle administratif de la place centrale de la RE dans la vie des chômeurs, qui ne peut souffrir d'aléas ou de découragements

Une procédure administrative qui fait de l'entretien un moment critique d'évaluation de la réalité de la RE et des preuves apportées (logique de mise en doute)

Une contractualisation obligatoire qui est vécue comme un piège potentiel (ne pas remplir les objectifs) et installe une relation de défiance

Une logique de sanction et d'intensification de la pression en cas de contrôle négatif, qui renforce l'appréciation du caractère artificiel de la RE et d'exigences abstraites, décalées par rapport aux situations

>> Une pression perçue comme constante



Et variété des réponses et manières de rechercher un emploi

Répondre aux contrôles pour se protéger

Une RE routinière : organiser un temps de recherche d'emploi régulier, tenir à jour son dossier de preuves, jouer le jeu, attendre une issue favorable

Une RE de conformité : ritualiser la RE, candidater sans y croire, mobiliser un réseau pour rassembler traces et preuves, de la RE à la collecte de preuves

Appropriation et mise à distance de la RE

Une RE « pour soi » : déconsidérer les exigences quantitatives pour préférer une RE significative de son point de vue

Une RE erratique : le résultat d'une incompréhension des règles et attentes ou de situations indicibles devant le facilitateur (difficultés de la vie personnelle, etc.)

>> Composer avec une RE formatée et contrainte

1.3. La procédure DISPO : les significations de la recherche d'emploi



J'habitais à Dinant mais suite à mon divorce je voulais revenir sur Bruxelles. Je déposais mes gosses à l'école et je faisais deux-trois aller-retour à Bruxelles pour essayer d'avoir ces recherches actives. Ici à La Bassette, il y a aucun problème, les gens me faisaient des cachets, un petit texte comme quoi la personne s'est présentée. Mais rue de Bellevue et rue du Royaume, les gens sont analphabètes. Il fallait que moi-même je rédige un texte et ils me faisaient le cachet et la signature. En plus c'était avec beaucoup de difficultés parce que les gens en avaient marre de tous ces gens qui se présentaient pour un cachet, mais c'est ce qu'on nous demandait à l'ONEm. Et dans mon dossier on a mis "annonces frauduleuses" (39)



Actiris, le FOREM, l'ONEm, je n'ai toujours pas compris à quoi ça servait, si ce n'est à nous casser. Il n'y a pas de projet de vie là-derrrière, ni de vie en commun, pas de projet commun non plus. Le premier contrat je l'ai pas respecté. J'avais toujours la tactique de "on me demande ça, je vais proposer autre chose", mais on est arrivé au stade où "Ah non, ce que vous proposez n'est pas considéré comme une recherche d'emploi". Si c'est postuler pour postuler, je vois pas l'intérêt. Si on quitte ses principes, il n'y a plus de lutte (43)



Je fréquentais à Actiris un coin emploi. j'y allais trois fois par semaine, je rencontrais des employeurs, etc. Mais j'avais pas répertorié les CV et tout ça comme il fallait. C'était à ma manière. Du coup ils m'ont demandé sur le champ de signer un contrat. Ce qui m'a choquée c'est qu'on vous laisse pas de marge de manœuvre, c'est pas quelque chose de spontané. Moi je finissais par répondre à n'importe quoi pour avoir mes nombres. Mais quand une annonce plait, on s'investit vraiment dedans. Quand on fait une lettre de motivation, on y met du sien. Un CV pareil, on trie un peu ce qu'on va mettre en fonction du domaine. Et ce travail là il n'est pas perçu, il n'est pas valorisé par l'ONEm. Parce qu'ils s'en foutent et j'ai trouvé ça injuste. Je pense que les gens malins comprennent très vite en fait que le but c'est pas de trouver du travail, c'est juste de répondre aux exigences de l'ONEm. La qualité de ma recherche a été bien meilleure après l'exclusion, et j'ai trouvé (18)



Une fois par semaine j'allais faire mes CV comme ça j'avais tous mes cinq ou six CV par mois, quatre lettres de motivation spontanées, trois dans le journal et une sur Internet et j'étais tranquille. Je mettais ma lettre de motivation dans le dossier, je changeais les adresses, j'imprimais et mettais tout dans une enveloppe. Comme ils te convoquent quatre semaines avant, j'avais le temps de préparer mon dossier (37)



Suite à ma première évaluation négative, j'ai eu mon premier contrat. J'ai été à la mission locale et Pierre m'a bien aidé. On a fait des prints et des machins, je me suis ouvert un compte internet. J'ai un gmail, j'ai un drive en état de marche avec des CV dedans. Donc ils l'ont. Il suffit d'avoir accès à mon gmail et ils voient toute la liste de... Mais non, il faut une preuve écrite. Avoir une signature d'un patron comme quoi j'ai été me présenter et machin bazar. Et si ils n'ont pas ça, c'est considéré comme nul. J'en avais quinze plutôt que cinq des recherches d'emploi. "Oui mais comme vous n'avez pas de preuves écrites, je suis obligé de vous faire un rapport négatif". Et comme ça trois fois d'affilée. Parce qu'il manquait une fois un CV, une fois une lettre de motivation, une fois une candidature spontanée. Et ils ont dit à un moment "bon voilà, à la troisième vous êtes exclu". Les preuves n'étaient pas comme ils voulaient (24)

1.3. La procédure DISPO : les significations de la recherche d'emploi

Composer avec une conception codifiée de la RE

DE LA RESPONSABILISATION À LA CULPABILISATION

- > La persistance dans le chômage produit un effet de découragement, lié à l'accumulation d'échecs.
- > Couplé à la pression du maintien d'une activité régulière de RE dont les chances de réussite apparaissent de plus en plus faibles, la responsabilisation devient de la culpabilisation.
- > L'accompagnement suit une logique similaire : son caractère obligatoire et la mise à disposition d'outils et de méthodes de RE « standard » renvoient les échecs du côté des incapacités individuelles.
- > Les attentes, chez de nombreux chômeurs, d'un accompagnement plus suivi, ou d'un placement, ne trouvent pas de réponse, et ceci renforce le sentiment d'impuissance.



Vous pouvez parler, expliquer, être de bonne foi, ils en ont rien à cirer. Donc démerdez-vous. Moi je dis je suis là pour travailler je demande pas même d'avoir un emploi demain comme tout le monde. Par contre vous qui mettez la pression et tout donnez-moi du travail alors. Si vous pensez que sur le marché du travail il y a de l'emploi, il y a du travail mais c'est à vous de donner aux personnes qui sont au chômage ou exclues. On me dit « c'est à vous de chercher vous-même » (46)

Quand j'allais à Actiris je disais « c'est bien mignon » de me dire « votre recherche d'emploi elle en est où ? ». Pas une seule fois on m'a dirigée. C'était « tu te connectes sur notre page internet ». Ils vous convoquent, mais ils vous aident pas. Ils vous servent à rien. A un moment donné j'en ai eu marre. Mais si vous êtes pas correct avec Actiris, l'ONEm vous convoque et vous risquez une sanction. On m'a retiré 15 jours comme ça. (47)



J'avais besoin justement qu'on m'encadre entre guillemets, qu'on m'aide pendant ma recherche (...) Le cadre qu'on met autour n'aide pas à sémanciper. Je trouve pas que ce qui est mis en oeuvre aide à ce que la personne se sente valorisée, et qu'on lui fasse sentir que c'est possible. Et au moins te faire entendre que c'est pas de ta faute en fait (18)

Il devrait y avoir une cellule de deuil, là. Il devrait y avoir quelque chose. Tu t'imagines tu sors de là tu te dis « attends je vais devoir annoncer à ma fille que, à partir de maintenant, il y a plus un euro qui vient de nulle part, que je suis à la rue et que je deviens une indigente » (32)

Je trouve qu'il n'y a pas de suivi. Ils vous suivent pour voir si vous avez cherché, mais il y a pas d'aide. Il y a personne qui vous aide. Il y a des bornes, des offres d'emploi et puis vous regardez. Voilà quoi. Ils remettent votre dossier à jour, et puis « allez, débrouille-toi toute seule » (30)

1.3. La procédure DISPO : les significations de la recherche d'emploi

Une faible capacité de contestation

La sanction après contrôle de la recherche d'emploi est vécue comme l'application d'une norme externe, qui soulève des protestations. Mais pour autant la sanction n'est guère contestée, elle est acceptée, endossée.

UNE CONTESTATION DISCRÈTE LORS DES ENTRETIENS

- > Les chômeurs font l'expérience de l'impossibilité d'exprimer leur propre situation face aux facilitateurs qui s'inscrivent dans un rôle de comptage et d'évaluation des preuves de RE
- > De multiples circonstances explicatives des difficultés rencontrées dans la RE ne sont pas dicibles : origine ethnique, âge, faible qualification, problèmes de santé, casier judiciaire, charge d'enfants
- > La contestation ne peut s'effectuer que de manière souple, contenue étant donné le contexte et l'asymétrie de la relation
- > Des jugements sont cependant formulés par les facilitateurs (du rappel des obligations à la culpabilisation ciblée) ce qui n'est pas perçu comme un encouragement mais les affecte négativement

LA SIGNATURE DES CONTRATS : UN PIÈGE ANTI-RECOURS

- > Lors de l'appréciation négative, un contrat fixant les objectifs quantifiés de RE est fixé ; et s'il n'est pas honoré, les objectifs sont accentués
- > La signature du contrat, obligatoire, est souvent considérée comme anodine, puis perçue comme un piège, concédé dans des conditions pernicieuses
- > Le fait d'avoir signé les contrats est une source d'autocensure en matière de recours

DE RARES TENTATIVES DE RECOURS

- > Des recours à propos de la reconnaissance de preuves de recherche d'emploi, menés le plus souvent par les avocats des syndicats, sans qu'ils ne participent au processus, à l'audience
- > Des recours pour procédures administratives longs et sans succès
- > Les organisations syndicales n'appuient guère la contestation : elles actent les règles du jeu

1.3. La procédure DISPO : les significations de la recherche d'emploi

Des modes de recherche d'emploi alternatifs

LE CONSTAT DE L'ÉCHEC DE LA RECHERCHE D'EMPLOI FORMALISÉE

- > L'envoi de candidatures spontanées, la réponse à des annonces, ou le démarchage systématique n'apparaissent pas comme des stratégies efficaces de recherche d'emploi, en témoigne le faible nombre de réponses de la part des employeurs
- > Les démarches formelles (CV, lettre) mettent en lumière des caractéristiques aisément perceptibles (périodes d'inactivité, âge, origine ethnique, absence de qualification, etc.) apparaissant comme des lacunes par rapport aux critères courants de recrutement

UN SEGMENT DU MARCHÉ DU TRAVAIL NON QUALIFIÉ FONCTIONNANT DIFFÉREMMENT

- > Face à l'impasse de l'emploi qualifié ou formel, se maintenir sur le marché du travail peu qualifié est l'option la plus réaliste, mais aussi la plus précaire étant donné les contrats proposés
- > Un mode de rapprochement de l'emploi reposant sur d'autres vecteurs que la RE formalisée : des démarches itératives, marquées par des essais et des piges, un tissu relationnel renseignant les opportunités, une inscription progressive dans l'emploi passant par l'informalité

UNE RECHERCHE D'EMPLOI COHÉRENTE AVEC DES EXPÉRIENCES ANTÉRIEURES

- > Une double recherche d'emploi à conduire : l'une officielle, formelle et à but de conformité ; l'autre fluide, informelle, et difficilement accountable (face au contrôle elle ne peut être attestée, voire est indicible quand elle est liée à des activités informelles)
- > Une RE alternative, justifiée par les expériences précédentes d'obtention d'emplois

1.3. La procédure DISPO : les significations de la recherche d'emploi

Question : Et qu'est-ce qui marche le mieux pour vous pour trouver un emploi ?

« Toujours via les connaissances. Si on a un piston d'un côté ou quelqu'un, un ami proche ou la famille qui peut vous faire pistonner donc c'est plus facile pour être engagé un truc comme ça. (...) Le dernier emploi, c'est grâce à des amis qui étaient dans le taxi. Et ils m'ont dit : « Ecoute il y a des patrons qu'on connaît qui engagent ». Même dans mon cas avec mon casier judiciaire. Donc c'est à moi de prouver que je suis correct et que je fais mon boulot correctement et tout. Et grâce à ça depuis lors j'ai jamais eu de problèmes. J'ai toujours travaillé comme ça (46)

« Ici j'avais pas beaucoup de preuves pour eux vous voyez. J'ai ramené, j'ai ramené. Et puis voilà tout le monde disait : « Ah Roumain, il faut un diplôme et ça et ça ». Ils jetaient à la poubelle. C'est comme ça que ça tourne. J'ai fait balayage, jardinier, pour les poubelles aussi. Vraiment tout. Il y a rien. J'attends voilà. Je téléphone le patron il est pas là. Et il faut chercher. Voilà on a besoin de vous tip top. Alors carrelage. J'ai un bon copain il connaît le métier, on travaille, on gagne un peu. Mais si on n'a pas de travail, merci au revoir. Voilà, c'est comme ça, faut connaître. Ça va de connaissances en connaissances. Comme c'est tombé, j'ai travaillé. (41)

J'ai toujours trouvé du travail en tournant. Il y a du noir, mais j'ai toujours essayé de trouver déclaré. Je parle toujours avec les gens. Toujours je parle, dans les marchés, dans ça, dans ça. On ne sait jamais qu'ils vont me guider sur un truc. Je sais tout faire. Je sais nettoyer, je sais travailler, le travail lourd et tout. Même à la cuisine. Mais j'ai pas de diplôme et il faut un diplôme ici. Ou alors l'intérim, ou des amis arabes. Pour une semaine, pour un mois, même une fois un an. (37)



« Les gens de l'ONEm ne savent apparemment pas ce qu'est le travail. Rien ne correspond vraiment à la vie réelle. Quand je vais me présenter pour un boulot en cuisine, on me demande « tu sais faire une béarnaise ? Tu sais faire ci ou ça ? Qu'est-ce que tu sais faire ? Quelle est ta spécialité ? » C'est tout. On va pas me demander des papiers, de la paperasse, des procédures machin. Dans l'horeca, pour avoir un contrat, il faut danser sur sa tête. Du travail j'en avais plus que ce qui était affiché dans mon dossier. Je leur ai dit clairement qu'on travaille au noir, pour qu'ils comprennent comment ça va. (24)

J'ai eu deux réponses sur 120 et des. Je comprends qu'à un moment, ma femme me dise « mais oui, mais cherche quand même un peu », mais je dis « tu n'as pas encore compris que c'est un jeu, c'est une blague tout ça ». « Allez, mets-toi derrière ton petit ordinateur, postule, y a pas de travail pour toi, mais tu ne le sais pas, mais il faut te faire croire qu'il y en a, t'inquiète ». Je continue à postuler parce que y a des postes que je me dis 'tiens, celui-là, je suis susceptible de', mais je suis parfaitement conscient que sur une offre, y a 170 personnes ». Après, sur les 170 personnes, il faut encore être sélectionné. Moi, je n'ai pas d'argument flash qui fait que je suis quelqu'un qui vaut plus qu'un autre (45)

1.3. La procédure DISPO : les significations de la recherche d'emploi

La concurrence des dimensions de la vie sur la RE

UNE RECHERCHE D'EMPLOI ENCASTRÉE DANS DES CONDITIONS DE VIE DIFFICILES

- > La recherche d'emploi est une préoccupation centrale pour les demandeurs d'emploi, mais elle est inséparable des contextes et conditions de vie
- > D'autres dimensions de la vie structurent les activités quotidiennes, voire les colonisent : relations familiales, urgences économiques, problèmes de santé, etc.
- > Le chômage accentue la pression de ces problèmes (de logement, de difficultés relationnelles, d'assuétudes, de revenu, etc.), et l'exclusion les renforce encore, de sorte qu'ils perturbent la recherche d'emploi.

UNE RECHERCHE D'EMPLOI CONCURRENCÉE

- > Ces problèmes ont des incidences sur la RE : ils introduisent des incertitudes, des urgences, des obligations, des contraintes.
- > Ils entravent la métrique de la RE imposée par l'ONem supposant une préoccupation centrale et constante pour le retour à l'emploi.
- > Ces difficultés de parcours produisent une RE irrégulière, hésitante... et par conséquent, vulnérable à la sanction



Ma mère est tombée malade et a voulu rentrer au pays. Elle est décédée 4 mois après. Alors j'ai été la voir, c'était pas facile. C'est des moments où il faut être là. Mais l'ONem il s'en fout. Ils me demandaient : pourquoi vous n'avez pas cherché à ce moment là ? J'avais le nombre de mes recherches, mais pas quand je parlais (37)

Après la deuxième évaluation, j'ai été suspendu 4 mois. Mais je n'avais plus rien, plus aucun moyen. La seule chose qui me séparait de la rue c'était ma mère pensionnée. Alors après évidemment que je n'ai pas pu fournir les recherches d'emploi demandées. Sans rien je ne savais plus me déplacer, plus d'internet. Je savais tout juste manger (49)



J'ai eu le chômage après la faillite de mon entreprise comme indépendant. Mais ça ne se résoud pas comme ça, il y avait des dettes, des remboursements. Dans les périodes de dèche, on ne pense pas ONem ONem ONem (9)

Conclusion intermédiaire

ÉLÉMENTS DE CONCLUSION INTERMÉDIAIRE

L'analyse des vécus de l'exclusion conduit à une série de constats largement partagés par les chômeurs exclus, en dépit de l'hétérogénéité de leurs expériences et parcours et de la différence procédurale entre FIDAI et DISPO :

- > Une large diffusion d'une incompréhension et d'un sentiment d'injustice
- > Une protestation silencieuse, signe d'une domination institutionnelle, d'une faible légitimité à agir, d'une rareté des appuis pour engager des recours
- > Une exclusion brutale et qui n'est pas atténuée par des relations significatives ou constructives avec les institutions
- > Une sanction intériorisée et vécue sur le mode de la responsabilité individuelle
- > Des écarts importants entre les exigences de l'activation et les pratiques de recherche d'emploi
- > La confrontation de deux conceptions de la recherche d'emploi : formelle et codifiée, fluide et réticulaire
- > Des inscriptions dans un marché du travail non qualifié décalé au regard du référentiel de l'emploi travail salarié, formel et stabilisé
- > Des chômeurs vulnérables face au contrôle, et laissés sans statut ni revenu
- > Une dégradation de statut... avec des conséquences et des effets variables, mais une accentuation des problèmes et difficultés antérieurs

2. Quels parcours statutaires ?

- 2.1. Réévaluer sa situation après l'exclusion
- 2.2. L'inscription au CPAS, quelles assignations statutaires ?

2.1. Réévaluer sa situation après l'exclusion

La question du déversement vers le CPAS

LES PRIVATIONS PROVOQUÉES PAR L'EXCLUSION

- > L'exclusion est d'abord une sanction financière : la suppression du versement des allocations sanctionne le manquement aux devoirs de recherche active d'emploi
 - > Elle est aussi rupture de la relation avec les institutions en charge des chômeurs (Actiris, ONEm, organismes de paiement, formation professionnelle, etc.), et cela d'autant qu'elle est vécue comme brutale et injuste
 - > Elle signifie aussi perte de statut : les exclus ne sont plus des demandeurs d'emploi reconnus et ils sont considérés comme incapables de satisfaire aux exigences de ce statut
- L'exclusion prive de revenu, d'appui institutionnel, de statut social

LES LIMITES DES COMPENSATIONS ET RÉPARATIONS

- > Les CPAS ont été considérés comme des institutions relais : les revenus délivrés sont souvent équivalents aux allocations, l'accompagnement social est réputé plus adapté aux situations des chômeurs exclus
- > Mais on n'a pas observé de déversement vers les CPAS : seule une partie des chômeurs exclus en a bénéficié, et pas toujours de manière immédiate
- > Notre objectif n'est pas chiffrer les recours et non-recours, il est de caractériser les significations associées au passage potentiel vers le CPAS

LA DISCONTINUITÉ ENTRE STATUTS ET INSTITUTIONS

- > Les conséquences matérielles de l'exclusion sont variables (en fonction du poids de l'allocation dans les revenus du ménage)
- > La base d'établissement des droits à revenu est différente au CPAS (ex. base d'octroi en tant que cohabitant)
- > L'inscription au CPAS peut être associée à une descente sur l'échelle des statuts
- > L'exclusion, et l'hypothèse CPAS, provoquent une réévaluation de sa situation, de ses besoins, de ses perspectives, de ses possibles

Le CPAS : entre réparation d'une rupture (de revenu et de statut) et accentuation de cette rupture.

Deux paramètres pèsent : **les bénéficiaires attendus et les coûts symboliques**

2.1. Réévaluer sa situation après l'exclusion

Les paramètres du recours/non recours au CPAS

1^{ER} PARAMÈTRE : LES SITUATIONS MATÉRIELLES ET BÉNÉFICES ATTENDUS

Une variété de situations

L'intensité de la perte de revenu correspondant à la suppression de l'allocation dépend de nombreux éléments :

- > de la structure des revenus du ménage (poids de l'allocation dans l'économie domestique) ;
- > de la situation financière préalable : endettement, retards de paiement de facture patrimoine, etc. ;
- > du nombre de personnes dépendantes de l'allocation.

Les effets de la suppression des allocations sont composites

- > Pour la majorité, cela signifie paupérisation immédiate ou rapide, faute d'autres revenus significatifs
- > Pour une minorité le risque de paupérisation est atténué : ils réduisent les dépenses, ils s'appuient sur d'autres revenus dans le ménage, ils ont des activités génératrices de revenus
- > Pour une petite minorité le risque de paupérisation est décalé dans le temps : ils ont des économies, ils ont bénéficié d'un héritage, ils sont propriétaires de leur logement

La perte de revenu est aussi vécue de manière différenciée

- > Elle peut provoquer la panique et susciter un sentiment d'urgence, ce qui correspond à la majorité des cas
- > Elle peut aussi être vécue avec un certain recul qui conduit à relativiser des conséquences, pourtant bien réelles



Je savais que je pouvais tenir, parce que je suis seul.

C'était pas trop catastrophique quand même.

Je me suis dit que j'étais pas le plus dans le besoin.

C'était dur à encaisser, à cause de la honte.

La maison c'est ma sécurité, on ne peut pas me l'enlever.



D'un coup j'étais sans le sou.

Je n'avais pas de quoi faire face.

Il y a de quoi s'affoler.

Je me suis dit mais comment je vais nourrir les gosses.

C'était la cata totale.

Je me suis vu à la rue, la fin qui approche quoi.

Sans rien, j'étais sans statut, sans revenu, sans rien du tout.

On m'a tout pris.

Ça m'a carrément sonné, ils se rendent pas compte.

C'était pire que tout, tu es comme anéantie.

Je suis tombé à zéro.

Même plus pouvoir remplir le frigo, c'est la honte totale.

2.1. Réévaluer sa situation après l'exclusion

Les paramètres du recours/non recours au CPAS

1^{ER} PARAMÈTRE:
LES SITUATIONS MATÉRIELLES

Une frugalité généralisée

La faiblesse des revenus et la limitation des dépenses sont des caractéristiques communes de tous les chômeurs exclus rencontrés, sans exception aucune.

Ils vivent chichement et ils développent des pratiques frugales multiples :

- > Recours au marché de l'occasion pour de nombreux objets, mêlant brocante, récupération, revente
- > Recours aux pratiques de glanage et de récupération de biens dégradés (yc produits frais)

- > Rationnement des biens d'équipement électronique (yc à l'égard des enfants et adolescents)
- > Limitation des sorties, des déplacements et des vacances
- > Dans certains cas partage du logement (colocation, squat, communauté, etc.)

Ces savoir-faire, qui inscrivent dans des circuits de consommation assez largement parallèles, résultent des contraintes matérielles, mais ils sont aussi argumentés de manière différenciée :

 **Frugalité naturalisée**
Comme disait maman, tu peux te contenter de peu
J'ai toujours su faire avec peu
Dans la famille on n'a jamais roulé sur l'or

 **Frugalité subie**
Ça m'a rendu malade de devoir tout le temps faire attention
Compter sans arrêt c'est épuisant
J'ai du mal de m'habituer à ça

 **Frugalité assumée**
Il faut développer chez les jeunes la débrouillardise
C'est une corde à leur arc par les temps qui courent

 **Frugalité revendiquée**
Je refuse ce système de consommation
Pour moi c'est un choix d'avoir une vie qui ne coûte pas cher
C'est aussi contre le gaspillage

 **Frugalité honteuse**
Je n'ai rien dit à ma famille
Je cache un peu, pour pas faire pitié
J'ai préservé les enfants en ne sacrifiant que moi

2.1. Réévaluer sa situation après l'exclusion

Les paramètres du recours/non recours au CPAS

1^{ER} PARAMÈTRE : LES SITUATIONS MATÉRIELLES

La déstabilisation des économies et relations domestiques

La perte de revenus provoque une variété de conséquences qui se répercutent sur le « système économique » de chaque unité de vie des personnes exclues. En provoquant des modifications du niveau de vie, elles reconfigurent les relations les plus proches, dans des directions très variées, telles que :

- > Le repli sur la sphère familiale et l'assignation ou la prise de rôle de substitution – p. ex. père au foyer en substitut à la crèche, mère et fée du logis – dans une dépendance économique totale – et vécue comme humiliante et problématique – au partenaire
- > Le développement de nouveaux arrangements statutaires afin de renouer avec les droits, tels que le transfert des droits au CPAS au partenaire qui pourra prétendre à un article 60, la prise en charge d'un compagnon et de ses enfants pour être considérée comme chef de ménage
- > Des reconfigurations des périmètres familiaux pour assurer de nouvelles cohabitations, comme le report d'une séparation bien engagée pour assurer les besoins des enfants ou, à l'inverse, le transfert de la garde d'enfants sur un partenaire séparé, le retour dans le domicile familial d'origine, etc.
- > La mobilisation des enfants étudiants dans la production des revenus

- > Le dénuement et la perte de liens conduisant à l'itinérance et le logement de rue, provoquant des séparations familiales
- > Ces transformations sont habituellement peu visibles car elles relèvent de l'intimité de la vie domestique. Mais dans tous les cas l'exclusion produit donc des conséquences sur autrui (partenaire, enfants, amis, parents, etc.) et un partage direct des conséquences de la privation économique.

Des arbitrages sous contraintes

Le recours au CPAS n'est donc pas la conséquence mécanique de la perte de l'allocation. Il résulte d'arbitrages, qui sont inscrits dans des configurations sociales plus ou moins contraignantes, et qui combinent :

- > Les propriétés de revenus et ressources du chômeur exclu et de son ménage ;
- > Les possibilités de renforcer ceux-ci, par des activités rémunérées, des soutiens de proches (famille, communautés, amis) ;
- > Les propriétés de ses charges, dépenses et consommations ;
- > Les possibilités d'ajuster celles-ci ou de les différer (propriétaire compréhensif).

2.1. Réévaluer sa situation après l'exclusion

Les paramètres du recours/non recours au CPAS

2^E PARAMÈTRE : LES COÛTS SYMBOLIQUES ASSOCIÉS ET LA RÉPARATION ATTENDUE

Une perte et une dégradation de statut

L'exclusion n'est pas seulement une perte de revenu. Elle est aussi la perte d'un statut formel, qui définit la place occupée dans la société et qui relie à l'emploi :

- > Perte d'une reconnaissance légale de la situation de privation d'emploi
- > Perte de la légitimité à prétendre à un emploi (disqualification de la recherche d'emploi)
- > Perte d'une position dans la hiérarchie sociale inscrivant dans le monde du travail (l'emploi futur, mais aussi l'accès à la formation, à un accompagnement vers l'emploi, à des aides à l'emploi, etc.)

L'exclusion est ainsi une dégradation de statut qui fait régresser dans la hiérarchie sociale et remet en cause les projections dans une position meilleure, définie autour de l'emploi.

Une offre de substitution ?

Le CPAS peut être (sous certaines conditions) une offre de revenu de remplacement, mais représente-il une offre statutaire de substitution, un statut de remplacement, un statut acceptable sinon équivalent ?

La réponse n'est pas homogène.

Le CPAS, et la perspective de s'y faire enregistrer, sont investies de significations fortement contrastées.

2.1. Réévaluer sa situation après l'exclusion

Les paramètres du recours/non recours au CPAS

2^e PARAMÈTRE : LES COÛTS SYMBOLIQUES

Le passage entre les institutions (celles du chômage vers le CPAS) est considéré de façon très hétérogène :

> Il peut être vu comme **une continuité** : l'accent est alors porté sur les revenus, et la continuité (de revenu) est considérée comme un droit



C'est plus facile au CPAS hein. Tu es payé le 27 au plus tôt, t'as beaucoup d'avantages, un peu plus de services, ils sont plus sympas, il y a moins de files. Y a rien qui change (1)

Que ce soit CPAS ou chômage, pour moi ça change rien. Humainement c'est plus sympa au CPAS. Le chômage, les facilitateurs, ça c'est violent (8)

Je me suis rendue au CPAS par moi-même. C'était pas pour autant sûr que le revenu allait m'être accordé, mais je l'ai eu. C'est la même chose qu'au chômage, 1000 et des poussières, les avantages en plus (39)

On sait bien que nous faire glisser dans le CPAS c'est juste une question de budget. On prend de l'argent de là, on le met là. Mais rien de plus. On gagne la même chose (43)

> Il peut être vu comme **une rupture** : l'accent est mis sur les décalages entre leur situation (définie par rapport au chômage et à l'emploi) et l'étiquetage institutionnel (devenir un assisté, un incapable)



J'avais pas envie d'y aller parce que ça a quelque chose de dévalorisant, moralement... J' avais l'impression que au lieu d'avancer, de repartir vers le bas (4)

C'est vraiment comme, voilà, comme si on allait pour mendier. Le regard des autres. Voilà un peu honte de dire je suis au CPAS (11)

C'est pas gai à l'ONEm, tout le monde vous le dira. Mais c'est quand même rien en comparaison avec un CPAS. On sent qu'on est descendu d'un cran (21)

Je suis au CPAS, ça veut dire que tu as touché le fond (31)

Pousser la porte, il faut vraiment ravalé sa fierté (17)

2.1. Réévaluer sa situation après l'exclusion

Les paramètres du recours/non recours au CPAS

2^e PARAMÈTRE : LES COÛTS SYMBOLIQUES

Ces deux polarités de continuité et de rupture ne correspondent pas à des pratiques de recours et d'adhésion à cette démarche d'une part, versus des pratiques de non-recours et de distanciation vis-à-vis du CPAS d'autre part.

- > Car la nécessité économique pèse sur les pratiques : par exemple elle peut contraindre au recours en dépit de l'absence d'adhésion et d'un coût symbolique élevé
- > Car les paramètres peuvent évoluer avec le temps : la nécessité économique peut se manifester de manière différée ou se renforcer au fil du temps ; l'adhésion peut se transformer en déception ou les réticences s'affaiblir (ou se renforcer encore) au contact du CPAS.

Tensions et passages entre chômage et assistance

L'analyse des relations des chômeurs exclus avec le CPAS (les recours ou non, les usages, les bénéficiaires) débouche sur un tableau complexe, composé de six cas de figure.

- > Ces six cas de figure se distribuent en deux grandes configurations, correspondant à des coûts symboliques faibles ou modérés d'une part, à des coûts symboliques élevés d'autre part.
- > Au regard des ancrages institutionnels et statutaires antérieurs, recourir au CPAS représente dans le premier cas un petit pas à faire, et dans le second un grand pas à franchir.

Un petit pas à faire : 3 cas distincts

Devoir faire sans
Être pris en charge
Utiliser le CPAS

Un grand pas à franchir : 3 cas distincts

Être enserré dans un cadre
Bénéficier d'un service
Se débrouiller autrement

2.2. L'inscription au CPAS : quelles assignations statutaires ?

Un petit pas à faire : trois cas de figure

1. DEVOIR FAIRE SANS

Ce premier cas concerne les personnes qui ont généralement poussé très rapidement la porte du CPAS, en suivant la préconisation de leur organisation syndicale, étant donné la nécessité du revenu perdu. Mais l'aide ne leur a pas été accordée.

- > Les raisons du non octroi sont multiples : un habitant (le/la partenaire souvent) du domicile a une rémunération au-delà du seuil défini, la personne est propriétaire de son logement ou possède un montant d'argent disponible, la personne est diplômée, ou jugée non prioritaire, etc.
- > Cela conduit à un repli sur la cellule familiale et une situation de forte dépendance aux partenaires et parents qui procurent le revenu, qui s'en accommodent de manière variable
- > Le revenu perdu n'est pas compensé, ce qui provoque des réajustements à la baisse de l'économie domestique, ou une incertitude sur l'usage de l'argent disponible
- > Cela produit surtout un vide identitaire : ni au chômage ni au CPAS, ni étudiant ni travailleur, les sources de déclinaison de l'identité sont faibles ; ne reste que celle « d'exclu du chômage ».



Najouah (30) a été exclue des allocations d'insertion en janvier 2015. Son mari gagne 1 600 euros net par mois, elle n'a donc pas droit au CPAS. Cohabitante, elle recevait 470 euros par mois de l'ONEm. Ce montant lui permettait son indépendance. « *Maintenant je dois d'abord poser la question à mon mari "Est-ce que tu peux me donner pour faire ci ?". Avant il pouvait rien dire, maintenant je dois demander l'autorisation. J'ai fermé mon compte bancaire. Je n'ai plus d'argent pour passer mon permis pratique, il dit qu'on n'a pas assez... Les conséquences débordent également sur la vie familiale : les enfants ne comprennent pas, même pour la rentrée on n'a plus de prime, plus rien.* »
 Son positionnement personnel est teinté de colère et d'isolement. D'une part elle ne recherche plus de travail, mais reste dépendante de son mari (« *Quand ça sera vraiment difficile, je te le dirai, tu devras travailler* »). D'autre part elle se sent niée socialement *c'est comme si on n'était rien. Je sers à rien. Je suis la bonne de la maison.*

> APPAUVRISSEMENT ET REPLI

La perte de revenu est donc à la fois un appauvrissement soudain et subi, qui affecte tout d'abord vers la personne exclue puis, inévitablement sur les autrui de son économie domestique. Les personnes n'entrevoient pas de solution pour obtenir de nouveaux revenus, et sont éloignées des dispositifs d'aide.

D'autre part, l'exclusion est économique et sociale car elle renvoie à une place de dépendance totale vis-à-vis des autrui, ce qui les prive d'une autonomie, même symbolique.

L'action associative locale peut venir atténuer sans le compenser cet isolement par l'entretien de sociabilités, souvent entre personnes vivant la même situation.

2.2. L'inscription au CPAS : quelles assignations statutaires ?

Un petit pas à faire : trois cas de figure

2. UTILISER LE CPAS

Dans ce deuxième cas de figure, le CPAS est considéré sous l'angle d'un droit, et d'une source de revenus, sans connotation particulière, et avec un maintien à distance de l'institution

- > Une connaissance des droits, de la place et des modes d'actions du CPAS en général et des pratiques des antennes locales spécifiquement, acquis par un regard critique sur la société entretenu notamment par le suivi des débats politiques et l'action associative, et un entourage proche partageant ces grilles de lectures
- > La poursuite de projets propres, et notamment l'obtention de revenus complémentaires, qui leur confère une certaine autonomie (personnelle, et vis-à-vis des référents)
- > Une compréhension des règles du jeu, des attendus, permettant de s'appropriier les règles, de prendre l'ascendant sur l'institution, de l'instrumentaliser et de ruser si nécessaire
- > Une appréciation positive des avantages économiques du CPAS (régularité et uniformité du paiement, carte de transports, soins de santé, etc.), de la pression moindre, étant donné leur capacité à contenir les velléités possibles d'accompagnement et de contrôle

➔ Comme il se présente, Rudi (1) a toujours considéré le travail de façon critique, se disant *saisir les opportunités quand elles viennent*. Passé par tous les stades, il bénéficie déjà du CPAS lors d'une sanction précédente, *donc mon dossier a poursuivi*. Il dit très bien connaître les rouages du CPAS, contrairement à beaucoup de gens « *qui sont désemparés, qui n'ont pas les outils, les armes et tout ça* ». Trouvant aisément des petits boulots, par-ci par-là, il a pu montrer précédemment qu'il pouvait travailler. Alors ils se disent : « *le mec, il profite pas du CPAS* ». « *C'est pour ça qu'ils m'aiment bien*. La relation avec l'institution est cependant rythmée par les changements fréquents d'assistants sociaux qui gèrent son dossier. *J'en ai eu une atypique qui ne m'emmerdait pas, elle me disait rien. J'en ai eu une autre insouciante, elle connaissait pas le métier. Un peu de problèmes mais léger. Puis j'en ai eu une autre, une vraie professionnelle, une machine de guerre. Je l'ai remise à sa place deux, trois fois. Gentiment hein, je sais comment y faire*. Issu d'une famille de militants, il a participé à de nombreuses actions orientées vers les sans abris, et milite actuellement, en plus d'un article 60 d'homme à tout faire, pour les droits au logement.

> BANALISATION ET APPROPRIATION

Ce cas de figure articule donc deux traits très marquants comparés aux autres cas :

Le passage au CPAS est ici complètement banalisé : il n'est lu qu'au travers d'un dispositif légal, accessible et en même temps plus « contrôlable » que ne l'était l'ONem. Il est un statut de substitution qui ne contrevient pas à un mode de vie ou des projets antérieurs, voire même qui les facilite.

Le statut est instrumentalisé pour la continuité des projets et styles de rapport au travail écartés par le référentiel de l'ONem. Il est aussi approprié dans le sens où le poids institutionnel est contenu et trouve des voies de négociation.

2.2. L'inscription au CPAS : quelles assignations statutaires ?

Un petit pas
à faire :
trois cas de figure

3. ÊTRE PRIS EN CHARGE

Dans ce cas de figure, la sortie du chômage est marquée par un contexte de désœuvrement ou de renforcement de problèmes multiples (de logement, personnels, de santé, de dettes, etc.)

- > Le CPAS offre alors une aide large proposant une « pause » dans la pression à la RE permettant de traiter ces problèmes multiples
- > Le coût symbolique du recours est faible étant donné les usages précédents lors de suspensions ou de problèmes plus anciens
- > Cette prise en charge a cependant pour contrepartie l'acceptation de la dépendance et la sujétion aux intervenants sociaux conduisant à des mises sous tutelle (financière, disponibilité, etc.)
- > La relation à l'institution est ici fortement médiée par le rapport particulier à l'assistante sociale qui gère le dossier. Au-delà des droits, cette relation est tant valorisée que décriée, ce qui témoigne d'une ambivalence entre aide obtenue et décrochage par rapport au chômage
- > La reconstruction économique et personnelle est fragile ; le rapport à l'emploi est distendu et passe d'abord par le fait de renouer avec l'exercice d'activités



Exclue du chômage, Maryse (20) développe des pensées suicidaires. Elle le vit comme une catastrophe. Non seulement elle souffre de problèmes d'alcoolisme, mais en plus elle doit quitter son logement. Désœuvrée, elle trouve appui sur sa famille qui l'héberge, l'aide à entamer un sevrage. Elle décide, avec sa soeur qui se trouve à charge de la mutuelle, de quitter définitivement Bruxelles pour la campagne. Elle s'inscrit au CPAS d'une commune du namurois, comme cohabitante et entreprend sa reconstruction personnelle, notamment au travers de la poursuite d'activités de bijouterie, et des rencontres avec d'autres bénéficiaires lors de réunions animées par un référent qu'elle apprécie particulièrement, contrairement à d'autres qu'elle a connu précédemment. Mais la question de son avenir, et particulièrement des possibilités de renouer avec l'emploi reste incertaine, ce qui alimente ses doutes.

> CONTINUITÉ ET DÉPENDANCE

Le passage au CPAS se justifie ici par les répondants étant donné leur demande d'aide multiple : la prise en considération de leurs problèmes multiples de vie, l'aide financière et administrative, le relâchement d'une pression au retour immédiat à l'emploi devenue insupportable.

La mise à nu de la vie personnelle et financière n'est pas vécue comme problématique, même si l'emprise de l'assistante sociale et les modalités de contrôle peuvent faire l'objet de tensions, étant donné l'infantilisation latente qui accompagne cette relation de dépendance.

Les risques de non-reconnaissance des aspirations au travail sont latents.

2.2. L'inscription au CPAS : quelles assignations statutaires ?

Un grand pas à franchir : trois cas de figure

1. ÊTRE ENSERRÉ DANS UN CADRE

Dans ce cas, le moment de rencontre avec le CPAS est repoussé à plusieurs reprises malgré la nécessité car il représente un déclasserement important. La logique d'action du CPAS, en décalage avec leurs aspirations, s'impose et les contraint

- > Passer la porte du CPAS est une étape difficile car il y a une dévalorisation de la logique d'accompagnement du CPAS, et des usagers qui y sont croisés
- > Les personnes sont très sensibles au regard d'autrui ; le recours est encouragé par certains autrui dans la confiance de leurs difficultés (un médecin, un proche, une association, etc.)
- > Le CPAS est un statut de substitution qu'ils souhaitent temporaire, mais la logique et le canevas de la prise en charge enserrant dans un nouveau système, avec avantages et obligations, vécus comme aussi éprouvants que le chômage
- > La relation asymétrique avec l'assistante sociale entretient une dépendance non souhaitée, et empêche de se projeter vers un nouvel avenir



L'exclusion du chômage entraîne pour Thais (21) une dégradation rapide de sa situation. Sans moyens, elle est expulsée de son logement. En faisant du bénévolat elle tente de se débrouiller, loge dans le débarras de son précédent logement où sont conservés ses effets, ou à droite à gauche. Elle cache sa situation à ses proches, cherchant à ne pas inquiéter ses parents par ailleurs souffrants, et ses amis. A mesure que son épargne s'épuise, elle fait progressivement l'expérience de la frugalité extrême, rusant pour se sustenter, comme lorsqu'elle aide les réfugiés en échange de quelques sandwiches. « *De fil en aiguille, ma situation s'est vraiment détériorée. Je suis arrivée un peu à un point de non retour* ». Grâce à la rencontre heureuse d'une avocate, elle prend le chemin du CPAS, mais peine à se déclarer comme sdf, compliquant son inscription. « *Ils ont réussi à aller jusqu'à ennuyer mes parents* » : l'enquête sociale est vécue comme une humiliation car elle l'assigne à ce nouveau statut et force à le rendre public. « *Je dois travailler sur mon humilité, je suis obligée de raconter ce que je fais de mon argent, de tout raconter. J'ai des comptes à rendre... J'ai rendez-vous tous les deux mois avec une femme qui a 10 ans de moins que moi et qui me donne des conseils sur comment vivre. Je dois faire des choses, mais sans conviction. Par exemple, quand on voit le niveau des formations...* » Elle ne s'identifie pas du tout au public précarisé, ni à l'institution, valorisant plutôt des personnes particulières qui ont été d'une aide significative « *C'est des personnes plus que des institutions qui vous aident dans ces cas là.* »

> DÉGRADATION ET ENLISEMENT

Ce cas de figure met en évidence un processus de dégradation net de la situation de ces exclus qui trouvent, au bout du compte, une offre institutionnelle de revenu mais sans un cadre significatif de leur point de vue.

Leurs ressources sont faibles, mais l'horizon d'un retour vers l'emploi n'est pas improbable et est expérimenté sous plusieurs formes (bénévolat, travail informel, prestations, etc.). Mais le programme institutionnel du CPAS est vécu comme un enlèvement qui entrave les aspirations d'avenir.

2.2. L'inscription au CPAS : quelles assignations statutaires ?

Un grand pas à franchir : trois cas de figure

2. BÉNÉFICIER D'UN SERVICE IMPRÉVU

Ce cas de figure suit une séquence similaire à la précédente : exclusion, paupérisation, et recours contraint et au coût symbolique très élevé. Mais ici le CPAS apparaît comme une solution de rebond ni prévue ni anticipée.

- > Un contraste exprimé entre une perception misérabiliste du CPAS et une écoute et un accueil inespéré de la part de travailleurs sociaux personnalisés (mon assistante sociale, utilisation du prénom, etc.)
- > Une mise à disposition rapide de ressources, ciblées sur le problème d'emploi et de revenus, augurant un nouveau départ potentiel (article 60 essentiellement)
- > Une reconnaissance de leurs aspirations à travailler voire de leurs projets personnels, qui se traduit souvent dans l'accès à un article 60
- > Un suivi trimestriel souvent banalisé
- > Des interrogations fortes sur le devenir après l'emploi aidé, et la crainte d'un retour en arrière

➔ Olivier (17) se définit avant tout par sa passion pour la musique, mais a agencé sa vie professionnelle en l'articulant à des emplois de chauffeur et de coursier, en valorisant jusque là le cumul de petits contrats plutôt que la stabilité de l'emploi pour préserver ses équilibres de vie. L'exclusion du chômage produit chez lui un choc de conscience, car elle le projette dans la précarité avec deux enfants. Après une période d'angoisse et de déprime, il s'enfonce dans les problèmes financiers (*je voyais pas le bout du tunnel, je m'en sortais pas*). A contre-cœur et sans ressources, il se décide à recourir au CPAS *en ravalant sa fierté, c'était vraiment pas facile, mal dans mes pompes*. Rapidement il trouve un soutien (*j'ai été bien encadré, bien entouré; agréablement surpris*). Il obtient rapidement plusieurs réponses positives pour un article 60, tout en se disant *super bien coaché par la cellule insertion socioprofessionnelle*, et devient agent administratif à l'ALE. Son travail est *faisable, voire même cool*. Satisfait de son quotidien, il s'interroge néanmoins sur la suite de son parcours *« Il y a des jours où je me dis "Merde, dans 10 mois je n'ai plus ce confort-là, du salaire..." Il n'y a rien qui se dessine, et moi-même je ne sais pas trop où je vais. »*

> DÉVALORISATION ET FAIBLES PERSPECTIVES

Le recours au CPAS reste une dévalorisation de soi et est marquée d'un coût symbolique qui le réduit à une option ultime. Mais les réponses trouvées sont jugées positivement, et indexées sur une rencontre inattendue au CPAS.

S'ouvrent des perspectives nouvelles et un éloignement à terme du CPAS pour se rapprocher de l'emploi. Mais simultanément les incertitudes perdurent : l'interrogation sur la suite de l'emploi après un contrat aidé qui ne répond pas nécessairement aux exigences réelles de l'emploi salarié reste très présente.

2.2. L'inscription au CPAS : quelles assignations statutaires ?

Un grand pas
à franchir :
trois cas de figure

3. SE DÉBROUILLER AUTREMENT

Dans ce dernier cas de figure, les exclus choisissent délibérément de ne pas faire de démarches pour recourir au CPAS. Plusieurs traits caractérisent cette logique :

- > Un refus du contrôle social incarné par le CPAS. L'expérience difficile de l'exclusion les empêche de s'adresser à une nouvelle institution qui repose sur des principes similaires de conditionnalité des allocations
- > Ils disposent de ressources financières ou de perspectives de génération de revenus qui permettent de vivre sans nécessiter d'aide extérieure, mais dans le cadre d'un mode de vie rudimentaire
- > Un entourage proche qui les soutient moralement et financièrement
- > Des modes de vie qui s'appuient sur des conceptions alternatives du travail, du logement, de l'organisation de son temps, etc.

➔ Solène (13) se dit libérée et soulagée par son exclusion. Sans culpabilité, elle est libérée par rapport à la pression du chômage et du travail. Elle indique d'emblée dans l'entretien : *Le CPAS, c'était un pas que je ne voulais pas franchir, personnellement. Il aurait vraiment fallu que je sois tout à fait... pour y aller quoi, tu vois ?* Devant puiser dans ses réserves mais rien de catastrophique, elle continue de réaliser des petits boulots comme prof de danse, d'aquagym ou encore d'agent de nettoyage, en fonction des besoins. Détachée de la pression de l'ONEm elle relativise aussi la pression au travail de la société en précisant qu'il s'agit d'un système auquel je n'adhère pas. Je fais ce que je peux pour pouvoir être autonome à 100%, mais je ne m'en veux pas si je n'y arrive pas. Parallèlement elle s'implique dans la vie associative locale, et renoue avec sa passion de jeunesse, la danse. Disposant d'une maison et d'une dotation de ses parents, elle indique avoir retrouvé, à 50 ans une liberté, un équilibre, je ne dois plus me culpabiliser, j'ai une vie sociale, la chaleur humaine.

> NON SOLLICITATION ET PROJETS À SOI

La non sollicitation du CPAS est ici basée sur une réticence symbolique forte qui fait que cette option apparaît d'emblée écartée, mais également sur l'existence de revenus ou d'un patrimoine qui devrait les écarter des conditions d'octroi. Ceci se traduit par des pratiques de débrouille, qui sont considérées comme une manière d'être autonome. Ce mode de vie assumé, et parfois considéré comme libérateur, est propice au développement de projets, à la poursuite de passions, à l'engagement dans des activités, rémunérées ou non, en phase avec une volonté d'appropriation forte de sa propre vie.

Conclusion intermédiaire

ÉLÉMENTS DE CONCLUSION INTERMÉDIAIRE

L'analyse des parcours statutaires des chômeurs exclus, de leurs pratiques de recours ou non au CPAS, de leurs rapports avec cette institution et les significations qui lui sont associées (en termes d'avenir possible, d'identité sociale, d'articulation aux attentes) débouche sur une série de constats :

- > L'exclusion du chômage n'est pas seulement une perte de ressources financières (les allocations), elle est aussi vécue comme une dégradation statutaire, inaugurée par la rupture des liens institutionnels au chômage.
 - > Ce tournant de l'existence est une source d'incertitudes et d'interrogations : que suis-je désormais, suis-je encore chômeur, puis-je espérer travailler, sur qui compter, qu'est-ce qui va arriver, vers qui me tourner, etc. ?
 - > Le CPAS n'est donc pas une option qui va de soi : il s'inscrit dans ces interrogations et incertitudes.
 - > Il y a une frontière entre chômage et social ou assistance : cette frontière est marquée par les institutions et elle a du sens pour les chômeurs exclus.
- > L'exclusion est un franchissement contraint de cette frontière, et les possibilités d'y résister (par le non recours ou la prise de distance critique) sont dépendantes des moyens financiers et du soutien de l'entourage.
 - > Le CPAS est rarement une solution vécue comme satisfaisante, en accord avec les attentes, aspirations, projections, identifications :
 - Les recours ont des significations variées, correspondant rarement à une adhésion.
 - Y trouver des réponses adéquates à ses attentes dépend de facteurs imprévisibles (un travailleur social compréhensif et mobilisé par exemple) ou correspond à des cas minoritaires de cumul de problèmes sociaux.
 - Les ressources procurées ne sont pas associées à des perspectives positives d'avenir (même l'article 60 dans la plupart des cas).
 - Il n'y a pas d'identification avec l'univers du CPAS, même avec le temps car cela ne permet pas de restaurer son parcours et de renouer avec le chômage (même l'article 60).
 - > La place de ces chômeurs exclus est-elle au CPAS ?

3. Quels rapports au travail ?

*Envisagent-ils de travailler ?
Qu'est-ce que le travail pour eux ?
Sont-ils encore chômeurs ?*



- 3.1.** Éclatement du travail
et variété des anticipations d'avenir
- 3.2.** Expérimentations concrètes
et enjeu des marques de reconnaissance
- 3.3.** Projections abstraites
et risques de ruptures anomiques

3.1. Éclatement du travail et variété des anticipations d'avenir

Un rapport à l'emploi déstabilisé

UNE ÉPREUVE QUI ÉLOIGNE DE L'EMPLOI

Dans les sociétés où avoir un emploi est le statut de référence, et pour les personnes qui veulent un emploi, le chômage est typiquement vécu comme une condition sociale dévalorisée, comme une épreuve.

L'exclusion du chômage redouble cette épreuve. Elle signifie une expulsion de cette condition inférieure : les personnes ne sont pas reconnues comme des prétendants légitimes à l'emploi.

Au regard de l'emploi les exclus du chômage sont dans une situation particulièrement défavorable :

- > Ils ont été jugés trop peu conformes à la figure légitime du chômeur.
- > Ils sont coupés des supports institutionnels soutenant le statut de chômeur.
- > Ils ne perçoivent plus le revenu de remplacement qui les situent dans ce statut.

Quelles sont alors leurs perspectives d'avenir, leurs anticipations, leurs aspirations ?

- > La projection dans l'emploi est-elle plus difficile est fragile ?
- > S'ils sont plus éloignés de l'emploi, renoncent-ils au travail, comment envisagent-ils le travail ?

UNE ÉPREUVE QUI DÉSTABILISE LES RAPPORTS AU TRAVAIL

Les anticipations d'avenir ne se réduisent pas au modèle de la recherche d'emploi qui suppose que pour sortir du chômage il faut chercher un emploi et que la réussite résulte de la quantité d'efforts produits.

Leur situation introduit un ensemble de doutes et interrogations dans ce raisonnement car :

- > Perte de confiance en soi et de croyances en ses chances à mesure que le chômage dure
- > Accumulation de difficultés et de problèmes à affronter (exclusion santé, survie, logement, etc.)
- > Les échecs répétés de la recherche d'emploi rendent les anticipations toujours plus difficiles

Quelles anticipations professionnelles est-il possible de maintenir? Qu'est-ce qui peut être visé?

3.1. Éclatement du travail et variété des anticipations d'avenir

Un rapport à l'emploi déstabilisé

UNE ÉPREUVE QUI STRUCTURE LES RAPPORTS AU TRAVAIL

L'exclusion du chômage éloigne du chômage et elle interroge les perspectives d'avenir : quel emploi, quel travail ?

Ce calibrage et cette structuration des anticipations soulèvent un ensemble d'interrogations :

- > Est-il encore possible que je travaille ?
- > Qu'est-ce que je peux envisager comme travail ?
- > Comment m'y prendre pour obtenir un travail ?
- > Dans combien de temps puis-je espérer obtenir un travail ?

Les anticipations professionnelles sont des projections incertaines, car la dégradation de la situation rend difficile :

- > de cerner ce qui est possible, accessible, réaliste ;
- > de cerner les conditions favorables pour réaliser ses aspirations ;
- > de cerner les obstacles qui peuvent se présenter, etc.

Le chemin vers l'emploi n'est plus balisé (par la recherche d'emploi et la conviction que ça donne des résultats).

L'exclusion signifie un état de désorientation, qui brouille tant l'emploi que la recherche d'emploi :

- > l'emploi est absorbé dans un ensemble plus large que l'on peut appeler travail ;
- > la recherche d'emploi est diluée dans des expériences visant à améliorer sa situation

3.1. Éclatement du travail et variété des anticipations d'avenir

La multiplicité des formes du travail anticipé

CONCEVOIR CE QUE TRAVAILLER VEUT DIRE

Les anticipations d'avenir exprimées par les enquêtés sont très variées :

- > elles ne se réduisent pas à l'accès à un emploi (codifié, statutaire, formel) ;
- > elles ne se réduisent pas plus à un retrait vers l'inactivité (renoncement, assistance, oisiveté) ;
- > elles visent un spectre beaucoup plus large de situations : que l'on peut appeler du TRAVAIL.

Manières de formuler les aspirations... et polysémie du TRAVAIL

- > *N'importe quoi, si je commence, si quelqu'un m'acceptait, je vais le faire*
- > *Moi ce que je recherche, c'est pas de l'emploi, c'est de l'argent, c'est gagner ma vie*
- > *Pourtant j'aime travailler, mais j'ai tellement travaillé seul que j'ai difficile de retravailler pour un patron*
- > *C'est toujours mon métier, je ne veux pas lâcher ça*
- > *Il faut que j'aie du boulot, n'importe quoi, mais plus j'avance, plus je descends*
- > *J'ai assez galéré, assez fait de démarches. Moralement je suis saturée, je n'ai plus envie, maintenant je me consacre à mes enfants*
- > *L'avenir, c'est le brouillard, il faut voir si je peux trouver des contrats suffisamment ou pas pour vivre*
- > *Moi je cherche toutes les offres, je vise les offres que les gens ils peuvent refuser*
- > *Mon scénario que j'aimerais bien, c'est de me dire : j'ai une bonne idée, je la teste en lançant mon projet*
- > *Je rêve peut-être, mais ce serait l'idéal quoi, d'avoir une stabilité, un contrat avec une assurance, au moins sur quelques années*
- > *Mon rêve c'est ça, ouvrir une entreprise d'économie sociale pour engager des SDF*
- > *Je cherche beaucoup de travail, je cherche vraiment*
- > *(...) je dois trouver, il me faut un travail, il faut que je travaille*
- > *Je ne fais rien, je ne fais rien, je ne cherche plus. Ils m'ont chassée, je ne sais plus m'orienter*
- > *Je sens que je progresse, j'ai une stratégie maintenant, je veux décrocher un emploi stable pour sortir de la galère et faire des projets*
- > *Moi l'idéal c'est que j'aie des contrats, mais qui respecte mon temps de travail de création*
- > *Je me vois plutôt avoir un petit salon (de coiffure), une fois que les dettes seront finies, alors m'investir à ce moment-là*
- > *Ben c'est carrément bloqué là. A part travailler comme ça tombe (...) C'est risqué, mais à part ça ?*
- > *J'ai pas de plan pour la suite, mais j'ai plus envie de vivre de manière hautement illégale, je veux rentrer un peu dans le rang*
- > *Pour m'en sortir une fois pour toutes, il me faut un contrat définitif, c'est la seule solution*
- > *J'ai pas d'ambition démesurée, je ne veux pas devenir indépendant pour devenir riche, mais me mettre en règle ce serait correct*
- > *Il fallait que je renverse la donne, et là je suis en train de créer mon propre emploi j'espère*

3.1. Éclatement du travail et variété des anticipations d'avenir

La multiplicité des formes du travail anticipé

LES QUATRE PÔLES DU TRAVAIL ANTICIPÉ

Ces manières de formuler des anticipations investies et articulées à des formes variées d'activité et de travail, on les désigne par l'expression de **travail anticipé**, pour englober des situations qui :

- > d'une part sont sources de revenu (espérés) et supports de statut (social ou d'identité),
- > d'autre part sont mobilisées par les enquêtés pour fonder leurs visions d'avenir et argumenter leurs activités présentes.

La variété des formes de travail anticipé peut être organisée en quatre pôles

Se faire recruter

L'emploi salarié comme horizon d'attente
Le contrat stable est une visée lointaine mais présente
Des contrats temporaires comme anticipations intermédiaires
Des activités de recherche d'emploi, variables et instables
Des doutes sur les chances de réussite
Des cibles floues (n'importe quoi)

Se débrouiller

Combiner des situations d'activités multiples
Des savoir-faire orientés vers la débrouillardise
Une hiérarchisation des activités réalisées
Une autonomie revendiquée
La mobilisation de ressources diversifiées
Des bricolages montrant des contraintes multiples

Se mettre à son compte

S'installer et devenir indépendant
Des projets précis ciblant un métier
Des activités de montage de projets très hétérogènes
Des contraintes et obstacles contrariant les projets
Des péripéties et des incertitudes fortes
Des risques de fuites en avant et de refuge dans un rêve

Se replier

Découragement et coupures par rapport au travail
Accumulation d'obstacles et de difficultés insurmontables
Intériorisation d'une clôture des possibles
Evocation d'alternatives plus ou moins fragiles
Aux frontières de l'inactivité forcée, avec des formes multiples

3.1. Éclatement du travail et variété des anticipations d'avenir

La multiplicité des formes du travail anticipé

DEUX REGISTRES D'ANTICIPATION : EXPÉRIMENTER / SE PROJETER

Les situations qui sont anticipées désignent des activités de travail très diverses.

Cette hétérogénéité concerne aussi les propriétés de ces anticipations elles-mêmes.

On observe en effet des variabilités relatives à :

- > Le niveau d'incertitude quant aux possibilités d'atteindre ces situations, de réaliser ces anticipations.
- > L'intensité de la valorisation des situations, leur désirabilité, l'adhésion qu'elles suscitent.
- > Le degré de mise en œuvre et les démarches engagées pour avancer vers ces situations visées.

Ces pôles ne sont donc pas homogènes, ni étanches, mais ils correspondent à des gradations, des degrés.

Ils désignent des anticipations ou des projections d'avenir qui sont plus ou moins accessibles, et qui rencontrent des obstacles variés.

Chaque pôle correspond en ce sens à un dégradé des anticipations : l'emploi salarié, le travail indépendant, la débrouillardise, le repli hors du travail peuvent selon les cas être plus ou moins affirmé et argumenté, plus ou moins amorcé et engagé, plus ou moins priorisé et valorisé.

Dans cette gradation des anticipations, une dimension apparaît clivante qui différencie deux manières d'envisager l'avenir, ou bien comme expérimentation concrète (plus ou moins riche et solide ou bien comme projection abstraite (plus ou moins isolée et anomique).

Un ancrage (+/- solide) dans :

Des expérimentations concrètes
Des démarches de mise en œuvre
Des soutiens de la part d'autrui
Des signes de reconnaissance et de validation

Un isolement (+/- marqué) conduisant vers :

Des projections abstraites
Des épuisements des capacités d'agir
Des enfermements dans des situations closes sur elles-mêmes
Des risques de rupture anomique

3.1. Éclatement du travail et variété des anticipations d'avenir

La multiplicité des formes du travail anticipé

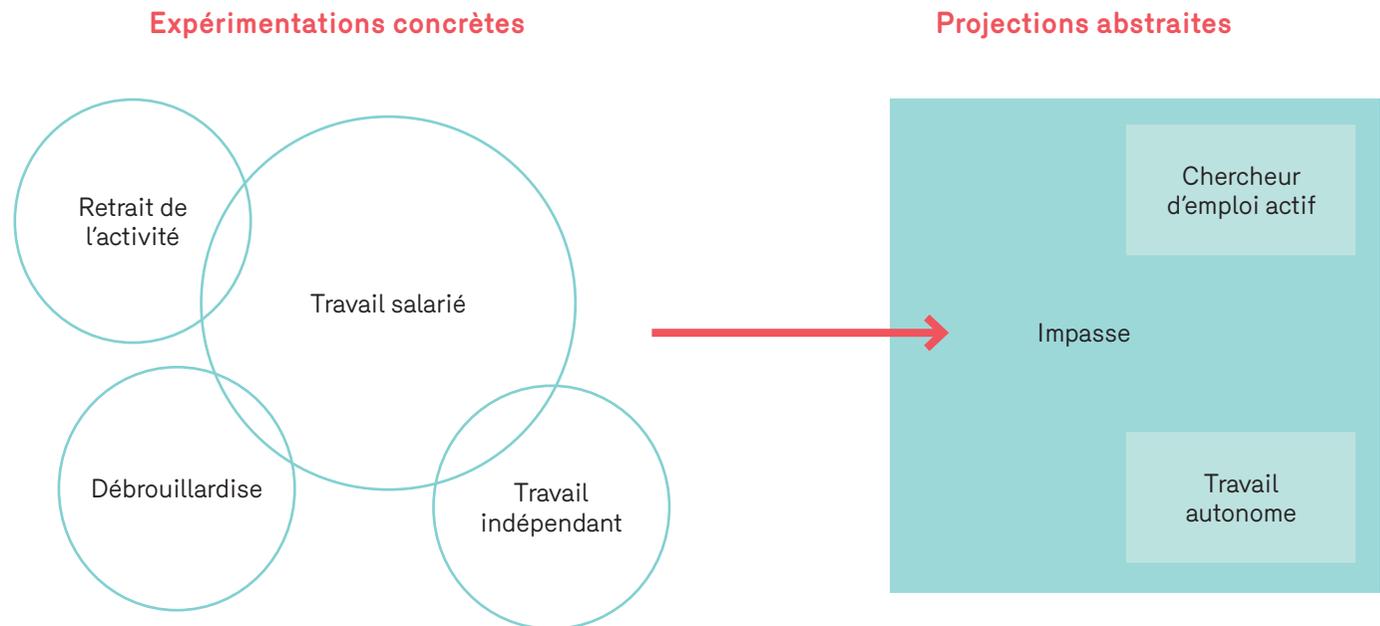
UNE CARTOGRAPHIE DU TRAVAIL ACCESSIBLE

L'hétérogénéité (forte) des rapports à l'avenir et des anticipations d'un travail accessible est synthétisée dans un schéma qui :

- > recense les chemins les plus typiques (sept ont été identifiés)
- > suggère des poids et importances relatives dans le corpus (figurés par les surfaces respectives)

> montre les circulations et les hybridations (les positions ne sont pas figées, et le risque de dégradation depuis les expérimentations concrètes vers les projections abstraites est latent)

Chacun de ces chemins du travail anticipé va être examiné, et des portraits individuels les illustreront.



3.2. Expérimentations concrètes et enjeu des marques de reconnaissance

Quatre chemins contrastés

UNE LOGIQUE STRUCTURANTE COMMUNE

- > Les anticipations sont concrètes, mises en œuvre, font l'objet de premières expériences
- > Pourtant les incertitudes sur les possibilités de les réaliser sont récurrentes

UNE ANALYSE QUI EXPLORE LA VARIÉTÉ DES CIBLES VISÉES, PROJETÉES, ANTICIPÉES

1. **Le travail salarié**, ce qui met au centre la recherche d'emploi, les possibilités d'être recruté, le cheminement vers l'emploi et vers le chômage (un chemin tortueux dont ils ont été éjectés)
2. **Le travail indépendant**, ce qui met au centre la définition d'un projet, sa consolidation, les étapes de mise en œuvre (un long chemin qu'ils découvrent)
3. **La débrouillardise**, ce qui met au centre une variété d'activités, associées à des valorisations et des significations différentielles (un chemin balisé dont ils ont fait l'expérience)
4. **Le retrait de l'activité**, ce qui met au centre l'identification d'alternatives au travail et les tensions entre marginalisation et appropriation de positions de retrait (chemin obscur qu'ils ne ciblaient pas)

UNE ANALYSE QUI INTERROGE LES CONDITIONS POUVANT FAVORISER CES CHEMINEMENTS, LA PROGRESSION SUR CES CHEMINS DIFFÉRENTS

- > Y a-t-il des expériences passées et des éléments des parcours pertinents, qui pèsent ?
- > Y a-t-il des composantes de l'environnement (relations, règles, institutions) qui comptent ?

Pour chacune de ces directions on trouve une variation dans les degrés de progression sur le chemin, dans les degrés de valorisation par les chômeurs exclus, dans les degrés de validation par des autres significatifs.

De ces quatre chemins, le premier est le plus fréquemment rencontré, qui marque une aspiration à renouer avec l'emploi et le chômage.

Les trois autres, moins fréquents, correspondent à des conditions de possibilités spécifiques,

- > permettant l'émergence et la construction d'un projet jugé crédible (le travail indépendant),
- > permettant l'investissement d'un mode de vie spécifique et alternatif (la débrouillardise),
- > permettant l'installation dans un statut de substitution (le retrait de l'activité).

3.2. Expérimentations concrètes et enjeu des marques de reconnaissance

1. Le chemin tortueux vers l'emploi salarié

COMMENT LES ENQUÊTÉS RACONTENT LEUR PARCOURS ET SITUATION ?

Une inscription professionnelle active

Un lissage des parcours en dépit d'instabilités

- > Une multiplicité des emplois, qui sont souvent de courte durée
- > Des ruptures et des mobilités qui sont plus gérées, sinon maîtrisées, que subies
- > Une recherche d'emploi organisée en conformité avec les exigences institutionnelles

Des ressources personnelles accumulées

- > Des domaines d'expériences bien identifiés, qui représentent des repères professionnels
- > Des qualités personnelles de dynamisme, énergie, mobilisation
- > Un rapport actif au parcours, événements et ruptures professionnelles

Reprendre position sur le marché du travail

Revendiquer d'être méritant et conforme

- > Produire des efforts et se mobiliser pour s'insérer professionnellement
- > Accepter l'instabilité comme une donnée structurelle du marché du travail
- > Argumenter le caractère méritoire des conduites adoptées

Attendre des appuis institutionnels

- > Les difficultés à s'en sortir seul, en dépit des savoir-faire et des efforts accomplis
- > Solliciter (souvent en vain) les institutions pour obtenir du soutien et des appuis

Des incertitudes face à l'avenir

Des interrogations et des doutes

- > Une progression par étapes qui risque d'enfermer dans la précarité (intérim, petits contrats, article 60)
- > L'accès à une situation d'emploi stabilisée ou durable reste aléatoire (et source d'angoisse parfois)
- > Renouer avec le chômage, première étape et premier objectif

Une exigence de mobilisation constante

- > Une affirmation d'une posture habituelle : mettre toute son énergie dans la recherche d'emploi
- > Une confiance formulée avec prudence, retenue et restriction
- > Des doutes persistant sur les capacités à tenir (fatigant, épuisant)

3.2. Expérimentations concrètes et enjeu des marques de reconnaissance

1. Le chemin tortueux vers l'emploi salarié

QUELLES RESSOURCES PEUVENT ÊTRE MOBILISÉES À L'APPUI ?

Des parcours professionnels fortement investis

Une valorisation des périodes travaillées

- > Des expériences professionnelles significatives (en durée et qui ont du sens pour les personnes)
- > Des durées de chômage variables mais assez longues

Du chômage associé à des activités (être actif)

- > Une recherche d'emploi qui se veut active
- > Des petits boulots, déclarés ou non déclarés : signes d'activité et de bonne volonté

Une dépendance paradoxale aux ressources institutionnelles

Des conduites individuelles qui intègrent les exigences normatives

- > Une affirmation d'autonomie individuelle qui a des limites mais qui signale des efforts accomplis
- > La quête de conformité (du moins l'affirmation d'une conformité)
- > L'enjeu d'être reconnu comme méritant, et donc éligible

La nécessité d'être aidé et appuyé

- > L'enjeu de l'accès à des ressources afin d'être accompagné dans le retour vers le chômage
- > Le moment de la prise d'autonomie, entre objectif désiré et source d'angoisse

Cette logique consistant à emprunter un chemin vers l'emploi salarié est adossée à une configuration croisant :

- > une mobilisation personnelle affirmée, aussi bien dans les périodes travaillées que dans la recherche d'emploi
- > une dépendance à l'égard des ressources institutionnelles qui pousse vers une exigence de conformité
- > et donc de très fortes incertitudes sur les possibilités d'accéder à un emploi durable et même au chômage

Elle est observable chez les personnes qui investissent fortement l'emploi mais qui sont dépendantes de leur environnement (relationnel et institutionnel) pour progresser sur le chemin tortueux vers l'emploi salarié.

Voir les exemples de Amandine et de Amel

3.2. Expérimentations concrètes et enjeu des marques de reconnaissance

La fatigue de se projeter dans le futur

 **Le cas d'Amandine** (31 ans, en couple avec un enfant en bas âge, conjoint au chômage non indemnisé, certification d'enseignement secondaire inférieur, allocations d'insertion depuis 2008 avec des périodes d'emploi)

Amandine a eu une scolarité heurtée et abrégée, car elle attachait peu d'importance au diplôme. S'ouvre alors pour elle une alternance d'emplois, souvent courts et sur des postes d'exécution (vendeuse, serveuse, femme de ménage) et de périodes de chômage. Elle parvient à organiser cette situation de précarité, et s'installe dans un logement autonome. Elle se dit « plutôt active » et mène une recherche d'emploi maîtrisée : « je suis quelqu'un de très bien organisée, ce n'était pas trop dur ». Elle souligne aussi sa préoccupation de répondre aux exigences institutionnelles afin de préserver l'équilibre précaire qu'elle est parvenue à construire : « je faisais des recherches, je mettais les preuves dans un dossier, comme il faut. Je montrais toutes les preuves que j'avais et j'étais tranquille ». Mais en 2014 elle est accusée de fraude sociale car son dossier de

domiciliation est incorrect, et elle est condamnée à payer une amende de 10 000 €, avant d'être exclue un peu plus tard.

S'ouvre alors dans son parcours une nouvelle séquence, durant laquelle la recherche d'emploi s'estompe (mais sans être stoppée tout à fait). Car pour Amandine les conséquences financières de cette exclusion, qu'elle juge injuste étant donné qu'elle a « toujours eu les papiers qu'il faut, toujours les recherches d'emploi qu'il faut » sont très dures. Elle ne peut plus payer son loyer ou acquitter ses factures, et en dépit de ses démarches elle n'obtient pas d'aide matérielle avant six mois : « plus rien, j'avais plus rien du tout, ça a été très dur ». L'aide de sa famille (des petites sommes d'argent, des repas) la « dépanne un peu », mais elle se trouve dans une situation de détresse : « j'ai eu ma période où je pleurais tout le temps, je voulais même plus manger, je ne faisais plus rien ».

Amandine commence à « sortir du trou » à partir du moment où elle reçoit une allocation du CPAS, qui lui permet de « souffler » et de « se poser », pour ensuite « repartir de l'avant ». Apprenant au fil des contacts l'existence des emplois aidés (article 60), elle sollicite ses interlocuteurs, et obtient ainsi un

contrat comme femme de ménage. Elle apprécie beaucoup ce poste, et considère que « ce serait parfait de continuer ici ». Mais elle anticipe la fin, proche, de son contrat, et se projette dans l'avenir. Dans le court terme elle met fortement l'accent sur ses capacités à rechercher un emploi et sur sa détermination : « je vais faire les démarches d'office (...) faire tout ce qu'il faut, je connais ». Elle souligne qu'elle visera « plusieurs domaines », et qu'elle a « pas mal de possibilités ». Elle anticipe néanmoins que la recherche d'emploi va être difficile, et elle se dit « angoissée » face à ses chances de trouver un emploi. C'est surtout quand elle évoque son avenir à plus long terme qu'elle est la plus pessimiste, ne voyant pas comment « sortir vraiment du chômage », et anticipant la nécessité de mobiliser autant d'énergie qu'avant son exclusion sans pouvoir pour autant « sortir de la misère du chômage ». Ses attentes sont fermement énoncées, et de manière répétée, mais elle exprime aussi doutes et lassitude : « il faut regarder plus loin (...) et c'est fatiguant on va dire de devoir chaque fois se projeter dans le futur ».

3.2. Expérimentations concrètes et enjeu des marques de reconnaissance

Continuer même si c'est plus dur

 **Le cas d'Amel** (50 ans, séparée avec enfants à charge, certification d'enseignement secondaire inférieur, allocations chômage depuis 2012)

Après des études écourtées et un abandon en année de rhétorique, Amel trouve facilement un emploi dans l'HORECA. Elle travaille dans ce secteur pendant une dizaine d'années, surtout comme serveuse, et de manière continue. Puis elle change de secteur, ce qu'elle a « décidé car c'était fatigant à la longue », et devient gouvernante, pour dix ans environ. Elle travaille après dans le nettoyage de bureau, et perd son emploi en 2012. Jusque là ses changements d'employeurs résultaient de sa « propre initiative », car dès qu'elle était lassée d'un emploi, elle « se mettait en recherche ». Amel se présente comme une personne « très active », qui « n'a pas peur de travailler ». Jusqu'à ce licenciement, son parcours s'est fait « sans accroc » parce qu'elle « sait mener son affaire ».

Le chômage est un tournant, car c'est « dur quand on a toujours travaillé », et aussi à cause des

contrôles comme si on était des « fainéants ». Vivant seule avec ses enfants, elle peine à respecter les clauses de ses contrats passés avec l'ONEm, mais elle parvient à trouver un emploi à mi-temps. Elle cesse alors sa recherche d'emploi, car elle a des horaires flexibles et changeants. Mais ce motif n'est pas reconnu, et elle est exclue, se retrouve « sans aucun revenu », ce qu'elle n'imaginait pas : « je me suis dit pas possible, ils le feront pas, je suis seule avec des enfants ». Elle se résout à s'adresser au CPAS à la fin de son contrat à mi-temps, mais elle essuie un refus car elle est propriétaire (« mais ma maison j'ai travaillé des années pour l'avoir »). Ses seuls revenus sont alors les allocations familiales et « des économies qui ont vite fondu, il n'y en a plus ». De cette période difficile pendant laquelle Amel a été peu soutenue, elle tire la conclusion que « travailler c'est le seul moyen de s'en sortir ».

Amel multiplie alors les démarches pour trouver un emploi. Ainsi elle sollicite le CPAS pour obtenir un contrat au titre de l'article 60, mais sans succès : « ils m'ont dit que c'est pas comme ça que ça fonctionne ». Elle affirme alors qu'il « faut compter sur ses forces à soi », et elle développe une recherche

d'emploi inscrite dans la continuité de son parcours : elle vise des postes qu'elle a déjà occupés, car « ils ne demandent pas de qualification, un diplôme une qualification je dirais 'c'est pas pour moi', mais ils demandent des années d'expérience ». Elle cible les employeurs adaptés à ses objectifs, s'inscrit dans des agences d'intérim et sur des sites d'offres d'emploi. Elle parvient à décrocher quelques emplois, surtout des missions d'intérim et un temps partiel dans une cafétéria (pour 700 € mensuels). Elle mobilise aussi ses enfants étudiants qui travaillent au plafond de 50 jours par an. Pour autant elle est inquiète pour l'avenir, et s'estime bloquée par son âge au vu du déroulement d'entretiens de sélection. Elle veut tenter de contourner cet obstacle en diminuant son âge sur son CV, car « peut-être ça peut fonctionner ». Finalement elle voit l'avenir de façon contradictoire, car elle « reste confiante » et affirme son dynamisme (« je suis motivée, j'arrête pas »), tout en exprimant des doutes sur ses chances de sortir d'une situation qu'elle pensait inimaginable (« je n'ai plus de statut ») et des fortes incertitudes sur son avenir : « plus j'avance plus je descends ».

3.2. Expérimentations concrètes et enjeu des marques de reconnaissance

2. Le long chemin vers le travail indépendant

COMMENT LES ENQUÊTÉS RACONTENT LEUR PARCOURS ET SITUATION ?

Une inscription professionnelle problématique

Des insatisfactions sur le marché du travail

- > Des expériences professionnelles multiples et significatives, entrecoupées de ruptures ou d'interruptions
- > Des attentes qualitatives adossées aux diplômes et aux formations, à des secteurs ou des métiers (communication, animation, développement informatique, etc.)
- > Des difficultés à satisfaire des attentes considérées comme légitimes et une détérioration des situations
- > Un renforcement des insatisfactions et l'émergence de doutes (être dans une impasse)

Des expériences valorisées voire marquantes

- > Au moins un travail qui représente un point de référence et une base de projection d'avenir
- > Un exemple ou un modèle d'autonomie professionnelle, pris dans les expériences ou dans l'entourage

Un projet pragmatique et concret

L'éventail du travail indépendant

- > Le spectre couvert est large (entreprise marchande, ASBL, etc.)
- > Des tentatives antérieures +/- abouties mais considérées comme de premiers acquis (yc travail informel)

Un rapport réaliste aux incertitudes

- > L'intégration du risque d'échec comme une composante d'une démarche intrinsèquement incertaine
- > Des étapes à suivre pour consolider le projet

Des actions pour acquérir de la crédibilité

Une accumulation de signaux positifs

- > Détenir les compétences : un métier (diplôme et plus encore expérience)
- > Avoir un projet précis : une activité visée inscrite dans un domaine connu
- > Le financement n'est pas une composante explicite des récits : il n'est pas évoqué (ni obstacle ni acquis)
- > Un ensemble d'étapes décomposées et à franchir, une méthodologie

Des appuis institutionnels

- > Des démarches multiples auprès d'acteurs expérimentés (exerçant la même activité ou intermédiaires)
- > De la prise d'information et de conseil vers la validation et la légitimation
- > Un rôle de soutien et d'aide, pour préciser, ajuster, mobiliser des ressources

3.2. Expérimentations concrètes et enjeu des marques de reconnaissance

2. Le long chemin vers le travail indépendant

QUELLES RESSOURCES PEUVENT ÊTRE MOBILISÉES À L'APPUI ?

Des parcours associés à l'acquisition de ressources

Des parcours discontinus mais porteurs

- > Des niveaux d'études ou de la formation continue qui pointent vers des cibles professionnelles
- > Certains emplois auxquels l'acquisition ou la mobilisation de compétences sont associés

La production d'un goût pour l'indépendance

- > L'apprentissage de l'adversité et/ou de l'autonomie au cours de certaines expériences
- > Pour certains, des expériences antérieures de travail pour son propre compte
- > Mais une différenciation entre l'orientation business-argent et l'orientation social-signification

Des appuis et des soutiens nécessaires

Savoir utiliser les ressources de l'environnement

- > La mobilisation de ressources ajustées au projet (stages, institutions, conseils)
- > La revendication d'une capacité d'action autonome

Des soutiens institutionnels indispensables

- > Faire reconnaître et valider le projet est la condition pour pouvoir le mettre en œuvre
- > La seule alternative est de se situer à l'écart de toute institution

Cette logique consistant à emprunter un chemin vers le travail indépendant est adossée à une configuration croisant :

- > Des expériences valorisées et valorisables mais aussi socialisatrices voire anticipatrices,
- > Des ressources relationnelles et institutionnelles et une capacité à les mobiliser.
- > Mais elle est le plus souvent orientée vers des perspectives qui sont très fragiles et dont la réalisation est incertaine

Elle est observable chez les personnes qui ont des parcours qualifiant et bénéficient d'une reconnaissance de leur environnement (relationnel et institutionnel) sans que cela gomme tous les obstacles sur le long chemin vers l'emploi salarié.

Voir les exemples de Olivia et de Frédérique

3.2. Expérimentations concrètes et enjeu des marques de reconnaissance

Du bénévolat au lancement d'une ASBL.

 **Le cas d'Olivia** (38 ans, célibataire sans enfant, bac entamé en dessin puis un diplôme en photo, allocations d'insertion depuis 2006 avec de courtes périodes d'emploi)

Olivia ne termine pas son cycle de formation artistique (en dessin), et passe une période de plusieurs années à « ne rien faire ». Elle reprend plus tard une formation en photographie, avec le soutien de l'ONEm. Depuis une dizaine d'années elle est au chômage, tout en ayant une série d'activités diverses sous des statuts variés : stage, emploi temporaire, bénévolat. Elle est révoltée par l'exclusion qu'elle a subie, car elle estime avoir « toujours cherché » et considère que les « petits contrats et le bénévolat défrayé parfois » qu'elle décrochait en sont la preuve. Elle entame des démarches auprès d'un avocat pour faire un recours, mais les échanges qu'elle a avec celui-ci la font renoncer, en raison du fait que la réintégration dans le chômage aurait pu

menacer son engagement bénévole : « je serais sous le joug des contrôles (...) L'ONEm m'aurait coincée dans mes initiatives ».

Son parcours est « un peu atypique, pas régulier », mais c'est parce que l'emploi est instable dans le domaine de l'animation culturelle où elle prospecte. Si ses recherches n'aboutissent pas sur « le CDI à temps plein que l'ONEm exigeait » c'est aussi parce qu'elle a des difficultés « à se vendre » et que « les entretiens d'embauche ont toujours été problématiques ». Elle affronte aussi d'autres obstacles, notamment le fait qu'elle n'a pas le brevet d'animateur, alors qu'ils « n'engagent que des animateurs diplômés ». Aussi après des années, la recherche d'emploi devient de plus en plus insupportable, au point que « l'idée de postuler est horripilante ». Mais son parcours lui a permis d'accumuler des compétences : d'une part elle a des expériences variées dans l'animation et l'intervention culturelle auprès d'enfants et d'adultes et d'autre part elle a une formation artistique certifiée et enrichie par ses activités.

Elle est amenée à réorienter ses perspectives professionnelles au gré de contacts avec des associations du secteur dans lesquelles elle postulait. Elle découvre une interlocutrice qui a créé sa propre association, et prend conscience qu'elle peut « renverser la donne », « transformer sa candidature en projet ». Émerge ainsi l'idée de créer sa propre ASBL, et elle entreprend alors d'identifier « les différentes phases d'un projet », puis de chercher des soutiens. Elle convainc une interlocutrice du CPAS, qui appuie son projet, l'aide dans ses démarches, et l'oriente vers des intermédiaires spécialisés. Elle obtient des locaux et fait valider un plan d'action étalé sur deux années pour faire aboutir son projet et trouver des subsides. Dans cette phase elle bénéficie aussi de l'appui d'une amie qui a eu une expérience similaire dans le passé. Elle valorise fortement sa démarche : au-delà de son attrait pour les activités artistiques qu'elle y développe, elle insiste pour affirmer qu'elle « crée son propre travail », qu'elle « devient entrepreneur ».

3.2. Expérimentations concrètes et enjeu des marques de reconnaissance

À la recherche du bon projet.

 **Le cas de Frédérique** (46 ans, célibataire, bac, masters en communication puis en sciences du travail, allocations d'insertion depuis 2001, avec des interruptions pour emplois)

Après un bachelier en sciences économiques, sociales et politiques, Frédérique étudie la communication au Canada. À son retour, son diplôme n'est pas reconnu, et elle reprend alors un master en sciences du travail en cours du soir. Elle commence à travailler en 2001 et enchaîne pendant quelques années une série de contrats à durée déterminée, « des trucs, petits boulots, remplacements ». Son intégration professionnelle est perturbée par sa déficience visuelle. Et tout en étant active dans la recherche d'emploi elle effectue de nombreuses démarches pour faire valoir ses droits (en matière d'aide publique pour son handicap par exemple). Elle souligne le caractère souvent solitaire de « ce combat », moins pour étayer une critique des insuffisances des organismes administratifs que pour

souligner que cela « lui a forgé le tempérament » et qu'elle a « appris à se battre ».

Bénéficiant d'une reconnaissance de handicap à 66%, elle anticipe qu'elle sera automatiquement exclue, aussi multiplie-t-elle les démarches auprès de l'ONEm, Actiris, le CPAS. Elle « n'accepte pas l'exclusion » car cela signifie enfermement dans le statut d'inapte: « quand on y est, on n'en sort pas, et moi je veux penser ma vie, m'organiser ». Cet épisode est l'occasion pour elle de réaffirmer fortement sa volonté de travail, même si c'est à mi-temps car « le temps plein c'est dur » compte tenu de son handicap. Elle rencontre l'incompréhension des institutions et des associations de personnes handicapées, mais elle refuse d'être « cantonnée au bénévolat » et affirme que sa « vie est organisée sur la valeur travail ». Elle multiplie les démarches, auprès d'avocats, syndicats, membres de partis politiques, et crée un blog, mais rien n'y fait. Cette période correspond à un second combat très intense, et cette expérience la convainc qu'il vaut mieux « de pas dépendre de ceux qui te voient comme inapte » et plutôt « compter sur soi-même ».

Elle oriente alors ses perspectives professionnelles vers du travail non salarié. Elle tente, avec l'aide d'un organisme spécialisé, de monter une petite société de retranscription. Mais les premières activités qu'elle glane la font déchanter: pour des raisons de goûts (« retranscrire ne me correspondait pas ») et de coûts (« j'ai vu que ce ne serait pas assez rentable »). Elle est alors parvenue à s'inscrire dans une formation à la gestion de projet, « pour apprendre de ses erreurs » et afin d'avancer dans la réalisation de ce qu'elle appelle « mon scénario que j'aimerais bien ». Il s'agirait de créer une coopérative d'activités spécialisées dans le financement de l'économie sociale. Pour progresser, elle « rassemble des informations », prend des contacts afin de « faire un réseau », cherche à identifier les besoins des petites ASBL. Elle est accompagnée par un organisme dans cette démarche globale, et elle se démène beaucoup pour faire « avancer son projet ». Elle estime que celui-ci, qu'elle dénomme: « chasseur de primes », lui permettra de mobiliser ses compétences. En cas d'échec elle envisage un repli sur du travail informel, « en attendant au moins ».

3.2. Expérimentations concrètes et enjeu des marques de reconnaissance

3. Le chemin balisé vers la débrouillardise

COMMENT LES ENQUÊTÉS RACONTENT LEUR PARCOURS ET SITUATION ?

Une inscription professionnelle contrôlée

La fluidité des parcours et des situations

- > Des périodes d'emploi souvent intermittentes ou organisées autour de temps réduits
- > Des interruptions et coupures parfois longues, pour des motifs non familiaux
- > Des départs souvent volontaires ou la volonté de ne pas subir (rapport critique aux emplois)

La maîtrise revendiquée des investissements professionnels

- > Une conception latente du travail instrumental ou alimentaire
- > Complétée par des expériences dans un métier qui a du sens (il est valorisé et il est une assurance)
- > Des professionnels revendiqués et reconnus, en capacité de pouvoir exercer leur autonomie

Une hiérarchie affirmée des engagements

Une relativisation du travail en tant qu'emploi

- > Mesurer son engagement professionnel : contrat temporaire, temps partiel, travail informel (et article 60)
- > Une politisation fréquente autour des thèmes de l'aliénation voire du revenu universel

Une valorisation d'activités orientées vers la réalisation de soi

- > Le travail créateur : développer son potentiel artistique et prendre du temps pour se perfectionner
- > Le militantisme et l'action collective contestataire comme sources de sens
- > Le hors travail en tant qu'activité sociale et relations avec les autres : fabriquer la société

Une organisation dans les marges

Une inscription dans des collectifs prégnants

- > Une insertion dans des réseaux de pairs, voire une vie dans des communautés
- > Une solidarité et une entraide solides constituant un filet de sécurité
- > Un mode de vie revendiqué comme antisystème, opposé aux institutions, aux obligations exogènes

Une frugalité assumée

- > Un rejet de la consommation vue comme gaspillage ou superflu (nouvelles technologies, etc.)
- > L'insertion dans des circuits parallèles (marchands ou non marchands) d'approvisionnement
- > Une valorisation d'une pauvreté contrebalancée par la solidarité entre pairs

3.2. Expérimentations concrètes et enjeu des marques de reconnaissance

3. Le chemin balisé vers la débrouillardise

QUELLES RESSOURCES PEUVENT ÊTRE MOBILISÉES À L'APPUI ?

Des parcours atypiques mais formateurs

Une grande variété des niveaux scolaires et des postes occupés

- > Des parcours qui peuvent apparaître chaotiques, peu cohérents, voire aux marges de l'emploi
- > Des réorientations fréquentes, à l'issue de rencontres marquantes ou d'opportunités

L'accumulation de ressources culturelles

- > Des expériences particulièrement formatrices ou fondatrices : activités artistiques, politiques, sociales
- > Une réflexivité très forte, soutenue par ces expériences et rencontres

Des communautés de pratiques

Une autonomie mais parmi des pairs

- > Une forte insertion dans des groupes élargis (collectifs d'artistes, groupes militants, communautés d'habitat, etc.)
- > Des expériences de difficultés qui ont été surmontées grâce à la solidarité de pairs (au-delà de la famille)

Une mise à distance des institutions

- > Une socialisation valorisant les marges (parfois très politique mais pas toujours)
- > Une habitude de l'évitement des institutions ou des stratégies d'instrumentalisation et de détournement des ressources

Cette logique consistant à emprunter un chemin vers la débrouillardise est enracinée dans un mode de vie combinant :

- > Un rapport distancié au travail marquant les parcours et élaboré de manière réflexive voire politique
- > Des investissements, parallèles et de substitution, dans des activités sociales variées pourvoyeuses de sens
- > La revendication d'une frugalité érigée en mode de vie alternatif à la société globale

Elle est observable chez les personnes qui ont des parcours atypiques et maîtrisés, et inscrits dans des communautés de pairs, et qui sont ainsi engagées sur le chemin balisé vers la débrouillardise

3.2. Expérimentations concrètes et enjeu des marques de reconnaissance

Des choix vraiment politiques

 **Le cas de Raoul** (45 ans, séparé et en couple avec un enfant, certification d'enseignement secondaire inférieur puis jury central, allocations d'insertion depuis 1990)

Ayant une scolarité heurtée et marquée par des redoublements, Raoul quitte l'école au niveau de la cinquième en humanités artistiques. Pendant les dix années qui suivent la fin de ses études, il est « parti un peu tout le temps », et ses nombreux voyages laissent peu de temps pour des emplois, même s'il obtient quelques courts contrats dans les rares périodes où il cherche un emploi. Car quand il est de retour de voyage, il vit de façon « un peu bohème », en revendant ce qu'il a acheté sur place (bijoux, vêtements, etc.) et en s'intégrant dans des « communautés, tendance anarchiste ». Ce système informel (« petit trafic ») lui permet de vivre avec le complément du chômage. Quand il devient père il adopte un mode de vie plus sédentaire, mais « dans le même esprit ». Il n'a « rien dans les mains » mais un ami lui propose de lui « apprendre le métier de

plombier ». Il travaille ainsi plusieurs années au noir, puis il « réussit le jury central pour devenir plombier ». Il se lance alors, en 2009, comme indépendant. Mais il ne veut « pas se tuer à la tâche », et son divorce et un déménagement précipitent la faillite. Il renoue alors avec la situation précédente : « moitié chômage et moitié travail au noir ».

L'exclusion ne l'a pas déstabilisé au plan économique, car la plus grosse partie de ses revenus provient de son travail au noir. De plus, il pourrait travailler plus, car il a acquis « une petite réputation » et il en « a dans les pattes », mais il modère le volume de son activité. Plus largement l'exclusion n'est « pas un problème fondamental », car il « en a bien profité en faisant le pirate ». Il y trouve matière à souligner son « esprit libertaire (...) qui ne rentre pas dans les cases », et voit dans le chômage « un statut social sans pour autant avoir un patron ou des contraintes qui ne me vont pas ». Le seul problème a été de préserver ses droits à la mutuelle de santé, ce qu'il a résolu avec le statut de cohabitant.

Raoul inscrit ses perspectives professionnelles dans l'exact prolongement de sa situation actuelle : le travail au noir y est défini comme « une alterna-

tive au système », un moyen de « ne rien attendre de l'État bienfaiteur ». Et s'il souligne que « cela peut faire peur quand on n'a pas l'habitude » il pointe qu'il a désormais une expérience importante et une « confiance dans ses capacités », et qu'il est inscrit dans une organisation d'entraide avec des « collègues » dont certains « ont les papiers ». Il met beaucoup l'accent sur les réseaux dont il bénéficie, moins pour avoir de l'activité, que pour organiser son mode de vie : ce sont « des liens solidaires avec des gens du même acabit que moi, qui sont fait un peu du même bois ». Ce réseau constitue une protection, d'abord parce qu'y circulent des « petits services », des « coups de mains », et toute une série d'éléments qui « aident à vivre un peu à côté », ensuite parce que c'est une sécurisation de l'avenir : « un réseau de solidarité autour de moi qui me permet d'être sûr de ne pas tomber dans une misère totale ». Le refus de « tout ce qui est superflu » et une certaine frugalité, qui sont érigés en « choix vraiment politiques » sont une autre composante de son mode de vie.

3.2. Expérimentations concrètes et enjeu des marques de reconnaissance

Travail créateur et vie alternative

 **Le cas de Charline** (44 ans, séparée et en couple avec deux enfants, décrochée scolaire après la troisième secondaire, allocations d'insertion depuis 1998)

Charline a un parcours scolaire tronqué. Une fois sortie de l'école elle a rapidement deux enfants, qu'elle élève seule au bout de quelques années. Pour concilier vies familiale et professionnelle, elle travaille à temps partiel, dans diverses fonctions d'exécution. Elle finit par obtenir un emploi à mi-temps de formatrice français-langues étrangères qui lui « plaît beaucoup ». Elle occupe ce poste près de 10 ans, avant de reprendre des études pour obtenir son CESS, à 34 ans. Par la suite elle n'a plus de contrat aussi stable, « par choix ». Elle enchaîne les CDD à temps partiel, avec le complément de chômage, en un « parcours chaotique » qui est « il ne faut pas le dire, un choix ». Ce type de contrat lui permet d'avoir d'autres activités, qui « comptent plus » pour elle : un engagement associatif sur un mode bénévole, et des

activités artistiques, notamment de sculpture. C'est autour de ces pôles d'investissement qu'elle « organise sa vie » et qu'elle cherche à « garder sa liberté ». De manière régulière elle aménage des périodes de plusieurs mois de chômage complet afin de se consacrer pleinement à la sculpture et « d'explorer d'autres projets ». Dans cette gestion temporelle complexe, elle s'emploie quand il le faut à satisfaire les exigences de recherche d'emploi : elle « fait semblant même si c'est absurde ».

Elle est révoltée par l'exclusion du chômage qu'elle a subie, parce que cela « déstabilise son équilibre de vie » et au-delà elle se sent trahie par « un système » qui ne reconnaît pas le travail à temps partiel. Son inscription au CPAS, motivée par la compensation de la perte de revenu est pour elle une « expulsion », un « déni de ses choix ». Son exclusion a aussi d'autres conséquences négatives : elle stoppe une formation pour devenir formatrice spécialisée, un « métier intéressant qu'on peut faire de manière irrégulière ». Cette période la conduit à clarifier les choix qu'elle a fait : celui de l'autonomie et de la gestion de sa vie, qui est renforcé par un sentiment de « trahison

par les institutions et le système », celui d'une vie professionnelle « soutenable », excluant le travail à temps plein et la réouverture des droits au chômage : « je me suis posée des questions : 'est-ce que vraiment c'est ce que j'ai envie de faire ?' ».

Charline conçoit son avenir « en dehors du travail classique » et à distance des « humiliations subies ». Elle combine deux ensembles d'activités cohérents pour elle. D'un côté elle obtient « sans trop de problèmes » des contrats temporaires de formation et animation artistiques, qui parfois relaient son engagement bénévole. De l'autre elle développe son « travail de création (...) le plus vital », avec l'espoir d'avoir « des contrats Smart le plus possible » mais aussi l'investissement dans une demande de subside pour un projet d'atelier de marionnettes. Elle est contrainte de freiner sa consommation, mais elle revendique « cette vie alternative » dont elle s'est toujours accommodée et qui « l'enchant ». Elle est fortement entourée par des « amis, des artistes, des collègues » qui partagent la même vision du travail et le même mode de vie « anti-consommation ».

3.2. Expérimentations concrètes et enjeu des marques de reconnaissance

4. Le chemin obscur vers un retrait de l'activité

COMMENT LES ENQUÊTÉS RACONTENT LEUR PARCOURS ET SITUATION ?

Une inscription professionnelle interrompue

Une affirmation forte de l'adhésion au travail

- > Des périodes d'emploi de longue durée et peu de ruptures professionnelles
- > Une recherche d'emploi affirmée comme très active, mais aussi maîtrisée et compétente
- > Une fragilisation professionnelle fortement marquée, différenciant un âge d'or et une période difficile
- > Une valorisation forte des parcours, des expériences et de la valeur du travail

Des perturbations périphériques au travail

- > L'insertion dans le travail est empêchée ou perturbée par des problèmes ou des contraintes variées : santé, religion (port du voile), charges familiales
- > Des périodes de crise (dépression, dégringolade, déprise) qui font décrocher du travail et de la RE

Un engagement professionnel empêché

L'installation d'une fermeture des perspectives professionnelles

- > Des échecs de la RE par des obstacles indépassables (âge, alcoolisme, chômage de longue durée)
- > La cristallisation d'une explication qui vide la recherche d'emploi de son sens

Une marginalisation mal vécue

- > Un éloignement par rapport au travail qui devient inéluctable
- > Mais souvent des tentatives mal assurées, balbutiantes voire désespérées, pour surmonter ces obstacles

Une alternative sous contrainte

Orientation ou validation par autrui

- > Le soutien de proches réorganise les priorités, en glissant le travail au second plan
- > Des statuts de substitution offrant des solutions de repli (retraite, malade, femme au foyer, etc.)
- > Le travail de persuasion ou d'encadrement d'autrui (entourages et parfois professionnels)

Une identification variable

- > Pour certains un retrait définitif du travail et la valorisation de responsabilités alternatives
- > Pour d'autres un renoncement voulu comme temporaire et la faiblesse de l'investissement alternatif
- > Pour d'autres encore une ambivalence persistante, entre repli imposé et travail impossible

3.2. Expérimentations concrètes et enjeu des marques de reconnaissance

4. Le chemin obscur vers un retrait de l'activité

QUELLES RESSOURCES PEUVENT ÊTRE MOBILISÉES À L'APPUI ?

Des parcours clivés : de l'emploi de longue durée au chômage de longue durée

Des sources de valorisation professionnelle et d'attachement au travail

- > Des périodes longues de travail et de satisfaction procurée par les engagements professionnels
- > Une distribution en deux périodes fortement contrastées (le chômage s'installe)

Des difficultés majeures à retourner à l'emploi

- > Des efforts individuels conséquents et considérés comme maximaux dans la recherche d'emploi
- > Une inefficacité des stratégies engagées et le blocage de la RE

Un environnement relationnel porteur et incitatif

Des entourages qui conseillent et accompagnent

- > Des orientations définies avec/par les entourages
- > Entre négociation, persuasion et assignation

Une acceptabilité forte même si l'adhésion est variable

- > Des alternatives statutaires accessibles
- > Des statuts codifiés investis d'avantage par rapport à la situation de blocage professionnel
- > Des statuts informels définis par la reconnaissance des proches (rôle familial)
- > Des arrangements matériels et financiers qui rendent le retrait supportable

Cette logique consistant à emprunter un chemin vers un retrait de l'activité est articulée à des arbitrages combinant :

- > Un investissement professionnel important et un attachement au travail appuyé
- > Un éloignement de l'emploi associé à des difficultés variées qui apparaissent peu à peu insurmontables
- > L'intervention de proches pour réorienter vers des positions alternatives au travail, tolérables ou incontournables

Elle est observable chez les personnes qui ont des parcours clivés en deux périodes, et qui sont entourées par des proches qui pèsent sur la révision de leurs anticipations, ce qui les conduit sur le chemin obscur vers un retrait de l'activité

Voir les exemples de Samira et de Jean-Claude

3.2. Expérimentations concrètes et enjeu des marques de reconnaissance

Mettre tout ça de côté

 **Le cas de Samira** (46 ans, mariée avec quatre enfants à charge, formation technique en vente et gestion, allocations d'insertion depuis 2002)

Samira a une formation technique en vente et gestion, et les emplois qu'elle occupe se situent dans ce domaine. Son parcours professionnel alterne périodes travaillées et interruptions pour élever ses enfants. Elle commence par un emploi de près de 10 ans dans une librairie, dont elle réduit le temps travaillé pour s'occuper de ses premiers enfants. Puis elle cesse de travailler 5 ans, et retrouve un emploi de vendeuse à temps partiel, qu'elle finit par perdre car elle voulait travailler voilée : « j'étais plus profondément dans ma religion et j'ai décidé vraiment ». Elle connaît alors une période de chômage d'une dizaine d'années, sans période travaillée. Elle retrace cette période en soulignant le découragement qui l'a progressivement gagnée, puisqu'elle faisait « le maximum pour trouver du travail au début », avant de

« lâcher un petit peu » mais en continuant « quand même à s'accrocher ». Elle rend compte de manière détaillée de ses démarches, y compris dans les moments les plus récents, mais elle indique aussi que les doutes gagnaient : « de plus en plus dur », « faut s'acharner mais tu craques quand même ». L'annonce inattendue de son exclusion la choque, car elle faisait « ses démarches » et « ses preuves », « son maximum ». Elle la perçoit comme une atteinte à sa dignité et son identité : « c'est comme si tu étais un déchet, qu'on a mis de côté (...) C'est terrible, tu n'as plus de valeur ». Les conséquences financières sont sensibles car elle ne peut pas avoir d'aide du CPAS étant donné que son mari est ouvrier en bâtiment : la famille passe d'un certain confort (« on économisait pour les vacances ») à un strict contrôle des dépenses. Surtout, avec l'exclusion elle « décroche de la recherche d'emploi » : « ça m'a rendu malade, vraiment ça m'a travaillé l'esprit ». Elle passe alors par une phase de « dépression » où elle était « sans énergie » et ne « foutait rien », comme si sa « petite boussole était cassée ». Elle sort de cette période en investissant le rôle de femme au foyer, et surtout

d'intendante attachée à limiter les dépenses, à peser sur les habitudes de ses enfants, à « gérer le budget ». C'est ainsi, en investissant subrepticement et discrètement la sphère domestique, qu'elle « retrouve le moral ».

Elle évoque alors son avenir en relation étroite avec cette expérience. Elle souligne d'abord avoir pris conscience de la valeur de ses responsabilités : « faire attention à ses enfants c'est le plus important dans la vie ». Et par contraste elle dépeint la recherche d'emploi comme « une galère qui use le moral ». Elle s'interroge sur l'éventualité de retravailler, en exprimant des points de vue mitigés : « je ne suis pas vraiment prête à retravailler dans ma tête (...) mais je ne vais pas dire que j'irai jamais retravailler ». Ce qui lui pèse le plus c'est la recherche d'emploi, dont elle n'a plus envie, car « pourquoi s'acharner quand on n'a jamais eu de résultat ». C'est donc son rôle familial qui devient central dans ses anticipations, d'autant que son mari et ses enfants partagent cette perspective : « il ne m'a jamais dit : 'tant pis tu dois aller chercher un travail' ».

3.2. Expérimentations concrètes et enjeu des marques de reconnaissance

Le problème c'est pas le travail

 **Le cas de Jean-Claude** (52 ans, célibataire sans enfant, certification d'enseignement secondaire supérieur, allocations de chômage depuis 2008)

Jean-Claude a un parcours scolaire de décrocheur. Il obtient un emploi dès l'interruption de sa scolarité, et il travaille pendant plus de 20 ans de manière quasi continue, même si dans la période la plus récente sa mobilité est plus importante et erratique. Pour l'essentiel son parcours se déroule dans le bâtiment et la construction, où il acquiert des compétences variées, notamment de « meneur d'hommes ». Il accède ainsi à des postes de chef de chantier où son savoir-faire est reconnu. Mais ses emplois n'excèdent guère 3 ou 4 ans, et s'il quitte certains postes « pour la paie », il évoque aussi des conflits ou des fautes débouchant sur des démissions. Ces accrochages et ruptures s'éclairent plus tard dans le récit, quand il mentionne son « problème avec l'alcool ». Ses périodes d'emploi s'espacent et le chômage prend une place croissante, alors même qu'il « devient très

très vite fatigué, dès qu'il fait quelque chose ». Il indique ne pas rechercher vraiment d'emploi, mais être « dépanné par ses connaissances » pour se préparer aux contrôles. Il vit alors de ses allocations (« pas grand chose mais ça tombe tous les mois ») et de petits boulots au noir, « à droite à gauche ». Il dit avoir tenu une dizaine d'années, mais les contrôles s'enchaînent. Et il a des difficultés croissantes à « se démerder » : il lui est de plus en plus difficile de travailler car il ne « tient plus le choc », et il n'a plus la force d'affronter les contrôles : « j'arrivais à l'ONEm, il y avait une queue, alors je disais : 'qu'ils aillent se faire voir' ». Après son exclusion il passe 7 mois dans l'isolement complet, « la dégringolade », et l'alcool. Les dettes s'accumulent, et l'intervention de son frère stoppe cette spirale : « il m'a dit : 'je veux bien t'aider mais il faut que tu t'aides toi' ». Il s'inscrit alors au CPAS, bénéficie de l'aide sociale, et est encadré par sa famille qui l'accompagne pour gérer ses finances, le soutenir moralement. Sa situation est stabilisée, mais sans que cela ne constitue un retour à la période où il était chômeur, car il ne travaille plus et donne une place centrale à ses problèmes de santé dans la définition de sa situation.

Ses projections d'avenir sont organisées autour de la gestion de sa dépendance à l'alcool, ce qui le conduit à se définir comme malade, et à s'écarter d'un monde du travail par rapport auquel il « fait un blocage ». Son entourage a fortement contribué à mettre à l'agenda ce qu'il désigne désormais comme « ma maladie » et à en faire une priorité qui évacue le travail. Que ce soit sa famille ou son accompagnateur social, il a entendu le même discours : « je ne suis pas encore prêt à me lever et à aller bosser (...) il y a d'autres soucis qu'il faut régler ». De plus il est aussi orienté vers « une petite vie régulière pour se remettre psychologiquement ». Il exprime un alignement sur son entourage, et endosse les injonctions à se soigner, tout en étant désemparé par rapport à cet objectif : « je connais mon problème, je ne sais pas comment le résoudre mais je le connais ». Cela le conduit à redéfinir ses aspirations professionnelles car le travail n'a pas de place dans un cadre défini par la maladie sinon l'invalidité. Aussi déclare-t-il, non sans une petite ambivalence affleurant dans la référence à son parcours : « pourtant j'aime travailler, mais aller bosser, non, je vois pas, non ».

3.3. Projections abstraites et risques de ruptures anomiques

Trois perspectives problématiques

UNE LOGIQUE STRUCTURANTE COMMUNE :

Les anticipations sont abstraites, des perspectives pour fuir une situation insupportable, déconnectées de mises en œuvre et d'actions

Les incertitudes sur les possibilités de les réaliser sont maximales, et le risque de rupture anomique élevé : l'exclusion est ici particulièrement affirmée et enfermante (se projeter ailleurs est la seule manière de tenter d'y échapper)

UNE ANALYSE QUI EXPLORÉ LA VARIÉTÉ DES PERSPECTIVES FORMULÉES, OUVERTES, REDOUTÉES AUSSI

1. **Le chercheur d'emploi actif**, ce qui met au centre le poids paradoxal des normes institutionnelles, apparaissant à la fois comme un refuge et comme un objectif hors d'atteinte.
2. **Le travailleur autonome**, ce qui met au centre les alternatives aux positions professionnelles inaccessibles et le mirage de la création de son propre emploi.
3. **L'impasse**, ce qui met au centre l'incapacité à agir et avoir une prise, même minimale, sur son propre parcours.

UNE ANALYSE QUI INTERROGE LES CONDITIONS POUVANT ACCENTUER CES PERSPECTIVES, LE RENFORCEMENT DE CES DÉRIVES

Y a-t-il des expériences passées et des éléments des parcours pertinents, qui pèsent ?

Y a-t-il des composantes de l'environnement (relations, règles, institutions) qui comptent ?

Pour chacune de ces directions on trouve une variation dans les degrés d'enfermement dans ces alternatives, dans les degrés d'identification par les chômeurs exclus, dans les degrés d'isolement par rapport à des autres significatifs.

De ces trois perspectives, la troisième est de loin la plus fréquemment rencontrée, qui correspond à un processus de marginalisation croissante par rapport à toute forme de travail. La première est la plus rare, sans doute parce qu'elle repose sur le paradoxe d'une sur-activation en réaction à l'exclusion.

3.3. Projections abstraites et risques de ruptures anomiques

5. Devenir un chercheur d'emploi actif

COMMENT LES ENQUÊTÉS RACONTENT LEUR PARCOURS ET SITUATION ?

Une confirmité au modèle de l'activation

De l'apathie à l'activation : deux périodes du parcours

- > Un découragement nourri par des tentatives nombreuses et des échecs difficiles à expliquer
- > Affirmation d'un changement radical : volonté de travailler et mobilisation dans la recherche d'emploi
- > Un contraste fortement affirmé : les erreurs du passé contre les changements actuels

Endossement des définitions institutionnelles

- > L'exclusion a une empreinte spécifique sur le parcours : un tournant au plan de la recherche d'emploi
- > Acceptation de l'exclusion : constat d'un manque de conformité ou d'activité
- > Mais depuis, en réaction : adhésion aux exigences de l'activation et valorisation des efforts personnels

Une recherche d'emploi active

Hyper-conformité : appliquer des modèles et des méthodes éprouvées

- > Un apprentissage des techniques : faire un CV, écrire une lettre de motivation
- > De la standardisation à l'adaptation aux cibles et à la personnalisation des démarches
- > Ritualisation et organisation temporelle fixe et rigide : le temps organisé de la recherche d'emploi

Innovations : au-delà des normes prescrites

- > Des initiatives personnelles définies comme des innovations, des originalités (homme-sandwich, blog personnel) : un surinvestissement et une inventivité
- > Affirmation de la croyance dans ses capacités à sortir du lot, à faire la différence, à être meilleur

Une recherche d'emploi qui tourne en rond

Évaluation positive de la recherche d'emploi

- > Revendication d'une activité plus intense que ce qui est attendu
- > L'ascèse personnelle et les efforts accomplis sont des atouts majeurs

Les résultats viendront, mécaniquement

- > Ils sont la conséquence directe de la conformité à des normes définissant la bonne manière
- > Rigidité des conduites et absence de réflexivité ou d'échanges avec autrui sur les démarches entreprises

3.3. Projections abstraites et risques de ruptures anomiques

5. Devenir un chercheur d'emploi actif

QUELLES RESSOURCES PEUVENT ÊTRE MOBILISÉES À L'APPUI ?

Des parcours professionnels réduits

L'emploi a une place congrue dans les parcours

- > Des expériences courtes à très courtes (quelques semaines)
- > Absence de continuité entre la formation scolaire et les expériences professionnelles
- > Une installation dans une situation aux marges du chômage et de l'inactivité

Faiblesse des expériences valorisables

- > L'expérience professionnelle est faite de stages, bénévolats et autres activités aux marges de l'emploi
- > Difficultés à les mobiliser pour orienter les recherches d'emploi et/ou définir des compétences acquises

Des insertions sociales fragiles

La recherche d'emploi ne s'appuie pas sur des relais institutionnels ou relationnels

- > Les démarches accomplies apparaissent individuelles et personnelles, faite de manière isolée
- > Une mobilité fortement contrainte et limitée (par l'absence de véhicule ou des contraintes domestiques)
- > Absence de relation durable et mobilisable à l'occasion des expériences de travail

Des modes de vie marqués par l'isolement

- > Peu de relations avec des institutions ou des professionnels, sinon le minimum obligatoire
- > Des enfermements familiaux (chez les parents, élever des enfants)
- > Des sociabilités réduites et des activités extérieures faibles voire impossibles

Cette logique consistant à devenir un chercheur d'emploi actif est paradoxale :

- > Elle traduit un alignement apparent sur les normes institutionnelles et ce faisant une sorte d'activation réussie
- > Elle s'accompagne d'une absence de repères sur le marché du travail d'un faible ancrage social

Elle est observable chez les personnes qui sont parmi les plus exclues socialement (et pas seulement administrativement) et qui vivent cette exclusion dans l'isolement et l'enfermement dont devenir un chercheur d'emploi actif est l'avatar actuel.

Voir l'exemple de Serge

3.3. Projections abstraites et risques de ruptures anomiques

Un chômeur exclu et activé ?

 **Le cas de Serge** (32 ans, célibataire vivant chez ses parents, certificat d'enseignement secondaire supérieur (technique-langues), allocations d'insertion depuis 2002)

Après avoir obtenu son CESS en 2002, en technique-langues, Serge fait deux tentatives, avortées, de poursuite d'études supérieures (relation publique puis enseignement). Plus tard il suit des cours du soir en italien, et fait deux formations (bureautique puis tourisme) en 2010 et 2012. Mais il indique ne pas avoir « fait grand-chose », y compris quand il a été informé en 2013 de la fin prochaine de ses droits aux allocations d'insertion. Il n'a jamais pu quitter le domicile parental, car « il faut d'abord travailler », mais il se considère « assez autonome » au plan financier, même depuis qu'il ne bénéficie plus d'allocations d'insertion. C'est que Serge a peu de dépenses, notamment parce qu'il a peu d'activités extérieures, et il semble fortement isolé. De plus il retire des revenus modestes de la vente récurrente d'objets personnels, et il cherche à participer réguliè-

lièrement à des jeux télévisés, dont il retire de temps à autre des gains.

Serge a eu des périodes d'emploi, qui ont été très courtes et limitées à la période d'essai parce que « ça ne s'est pas fort bien passé », ou qui ont été des activités ponctuelles et bénévoles. Il égrène les tentatives « non concluantes pour différentes raisons », sans fournir d'explication à ces échecs, sinon que « ça n'a pas marché » ou qu'il n'a « pas reçu de réponse ». Toutefois il a suivi une formation à la recherche d'emploi à la fin de l'année 2014, qui lui a permis d'avoir une « vraie stratégie » et de « faire des progrès ». Il a pris conscience que ses CV et lettres de motivation n'étaient pas au point » et il estime qu'il aurait un emploi « depuis plusieurs années » s'il avait suivi cette formation plus tôt. Il indique être depuis « sorti de l'hibernation », s'être inscrit comme demandeur d'emploi libre, et avoir « une recherche d'emploi active et méthodique ».

En quoi consiste cette recherche d'emploi ? Tout d'abord il « compte exploiter le filon du marché caché car ce sera plus facile », et il insiste sur le fait qu'il faut cibler ses démarches, et donc « réfléchir aux endroits où ils sont susceptibles de recruter des

agents d'accueils et des magasiniers (...) et là où il a des vendeurs aussi », des cibles qu'il considère pertinentes au regard de ses très courtes expériences bénévoles. Il parcourt les villes environnantes pour distribuer ses CV, et il prépare « quelque chose de très original, une idée très originale qui lui trotte dans la tête. C'est de faire imprimer un CV sur un gilet ou sur un pull, dans le dos. Comme ça tout le monde le verra. Je prévois aussi de faire une bannière avec, en mettant ma qualité et en dessous : 'Vous recherchez un agent d'accueil, engagez-moi'. Et en dessous mon numéro de téléphone. Donc il faut se démarquer quand même pour trouver un emploi. Le pull, c'est une idée que j'ai eue comme ça, mais pour la bannière, c'est une inspiration ». Serge se voit désormais comme hyperactif. Il affiche sa confiance dans ses capacités à s'en sortir seul, et ne mentionne aucune relation avec quelque institution. Plus largement il est isolé, ne semble guère avoir de relations sociales, en dehors de ses parents qui n'interviennent guère dans ses manières de gérer sa situation.

3.3. Projections abstraites et risques de ruptures anomiques

6. Devenir un travailleur autonome

COMMENT LES ENQUÊTÉS RACONTENT LEUR PARCOURS ET SITUATION ?

Une situation aux marges du chômage

L'exclusion officialise une situation latente

- > La recherche d'emploi est très irrégulière et parfois interrompue depuis une période assez longue
- > La RE est contrariée par des problèmes personnels (maladie, alcoolisme, charges familiales)
- > L'exclusion est un soulagement, pour une part, mais elle aggrave une situation financière déjà précaire
- > Pourtant, le désir de travailler perdure, tant pour des raisons matérielles que parce que l'emploi est vu comme une situation normale

Le travail salarié est considéré comme hors d'atteinte

- > Ils estiment n'avoir aucune chance de décrocher un emploi
- > Les raisons invoquées sont multiples : expérience très faible, difficultés à tenir un emploi

Un métier ou une passion entre les mains

Une source d'activité qui tranche avec le fatalisme

- > Des activités, à la marge de l'emploi, mais significatives : petit job, bénévolat, travail informel, etc.
- > Un investissement dans ces pratiques, mais aussi dans des formations (ou des projections de formation)
- > Des obstacles variés (matériels notamment) pour approfondir cet investissement

Une perspective envahissante qui colonise les projections

- > La seule solution : créer son emploi dans le métier (bar à bières, salon de coiffure, fabrication de bijoux, etc.)
- > Toute autre option est écartée, c'est la seule solution envisageable aux difficultés professionnelles

Une recherche d'emploi qui tourne en rond

Des obstacles insurmontables qui se cumulent

- > Financiers d'abord : pas d'apport et endettement fréquent, aucune solution en perspective
- > Des contraintes personnelles : peu de marges de manœuvre et une exigence d'efforts hors de portée
- > Une idée qui n'est pas discutée avec des autres susceptibles de soutenir, d'aider à sa traduction en projet

Une invalidation de la perspective

- > La projection dans un travail indépendant se heurte aux exigences de mise en œuvre : c'est impossible
- > L'avenir est rabattu sur la perpétuation du présent, avec un sentiment de blocage

3.3. Projections abstraites et risques de ruptures anomiques

6. Devenir un travailleur autonome

QUELLES RESSOURCES PEUVENT ÊTRE MOBILISÉES À L'APPUI ?

Des inscriptions limitées dans l'activité

Très forte instabilité et fragilité des parcours professionnels

- > Des expériences de l'emploi toujours fragiles et souvent anciennes
- > Des difficultés à survivre, pour des raisons économiques mais aussi d'estime de soi
- > Une mobilisation de court terme, orientée vers l'obtention de très maigres revenus (brocante, revente d'objets personnels, travail informel, autosubsistance, etc.)

Un investissement modeste et parallèle dans une activité qui a du sens

- > Des aspirations qui font rupture avec le parcours antérieur
- > Des difficultés à accumuler de l'expérience, de l'expertise, du savoir-faire

Un isolement dans la passion

Des insertions sociales patentes qui ne préservent pas de la précarité économique

- > Des entourages familiaux extrêmement divers
- > Des contacts limités, et méfiants avec les institutions

Des ressources relationnelles déconnectées du projet

- > Une absence de relais ou de soutien
- > Une crédibilité qui ne se construit pas, et un projet qui tourne sur lui-même
- > Des risques de divergence entre projections personnelles et perceptions de la situation par autrui

Cette logique visant à devenir un travailleur autonome est composite :

- > Elle pointe vers un devenir qui a un ancrage (même faible) dans les parcours mais qui exige des efforts importants
- > Elle est réduite à une affaire personnelle, peu connectée à des appuis ou ressources exogènes
- > Elle mène vers une impasse et elle est invalidée en même temps que valorisée

Elle est observable chez des personnes actives mais qui sont isolées dans leur mobilisation et ont des capacités à agir limitées, de sorte que devenir un travailleur indépendant est un échappatoire, une fuite d'un quotidien insupportable.

3.3. Projections abstraites et risques de ruptures anomiques

Une passion et des doutes

 **Le cas de Jérémie** (43 ans, en couple avec un enfant en bas âge, diplôme universitaire en journalisme, allocations d'insertion depuis 2010).

Après sa formation de journaliste, Jérémie exerce de multiples activités professionnelles, pour de courtes périodes et avec différents statuts y compris d'indépendant : il travaille en call center, comme bibliothécaire, enseignant, correcteur, il est pigiste pour des organes de presse. Il entame des formations (agrégation, documentaliste) sans les mener à terme. Il a cumulé de nombreuses démarches de recherche d'emploi au fil du temps, mais n'a plus travaillé depuis 2010. Il conclut que tout cela « a servi à pas grand chose », et il se dit non soutenu dans ses recherches, parce que son profil est considéré comme « pas prioritaire », qu'il est « universitaire » et que son secteur « n'est pas porteur ». Son exclusion a renforcé la résignation résultant de ses déboires dans la recherche d'emploi. Elle l'a aussi privé de ses seuls revenus personnels, de sorte qu'il ne peut plus contribuer à l'économie de son ménage : c'est une grande source de souffrance,

sans compter qu'il a fallu emménager dans un logement plus petit. Il est contraint de « revendre des objets pour pouvoir payer mon téléphone ou aller chez le coiffeur ». Il dépend entièrement de sa compagne depuis près d'une année, et il ne « peut pas assumer ça ».

Ses conditions de vie contraignent grandement son emploi du temps et entravent ses possibilités de s'investir dans la recherche d'un emploi. Ainsi, il est bloqué chez lui à passer son temps à s'occuper de son enfant. Cela renforce un découragement résultant de son long parcours de chômage. Et il éprouve de fortes difficultés à envisager l'avenir : « je suis comme ça et j'erre un peu dans... Je sais pas vraiment où je vais ». Il continue de chercher un emploi, et il est inscrit à Actiris et au Forem comme demandeur d'emploi libre, mais ses démarches contribuent surtout à le maintenir dans le chômage : « c'est important de continuer pour moi c'est nécessaire ». Il évoque pourtant une perspective, en prenant la parole plus longuement et en s'animant, pour confier qu'il est « un peu passionné pour tout ce qui est bière artisanale ». C'est un « créneau » pour lequel il a un « engouement » et sur lequel « ça serait intéressant de surfer ». Il pense que ce « secteur pourrait le mener à l'emploi » et indique « imaginer

l'histoire d'être indépendant ». Il est actif autour de sa passion : il va « dans les festivals, comme bénévole », est inscrit sur « une plateforme pour écrire sur la bière », se tient « au courant via les réseaux sociaux ». Mais son manque d'argent l'empêche de se déplacer pour donner de la matière à ses articles, et de plus il se sent « un peu tout seul ». Il formule pourtant l'idée « d'ouvrir une boutique de bières » après avoir suivi une séance d'information dans un incubateur. Mais il souligne d'emblée que « concrétiser c'est autre chose » et qu'il « n'imagine pas les étapes à franchir ». Les relances visant à lui permettre de développer une perspective à peine esquissée le conduisent à insister sur l'obstacle financier : « je veux me lancer comme indépendant pour avoir de l'argent alors que c'est l'inverse ». Et il envisage des montages qui lui semblent peu réalistes : « Peut-être trouver un mi-temps et puis se lancer comme indépendant complémentaire. Mais où est-ce que je vais trouver un mi-temps et puis dans quoi ? ». Cela l'amène à douter fortement des possibilités d'avancer dans cette perspective : « Voilà, partir de rien, c'est un peu... enfin voilà. Donc je ne sais pas, j'en sais trop rien ».

3.3. Projections abstraites et risques de ruptures anomiques

Une somme de contraintes insurmontables

 **Le cas de Fatima** (39 ans, séparée avec cinq enfants à charge, certification d'enseignement secondaire inférieur, allocations d'insertion depuis 1997)

Mère à 16 ans, Fatima a deux enfants, très jeune, mais divorce au bout de quatre ans et se consacre alors à l'éducation de ses enfants en vivant des allocations d'insertion, d'une toute petite pension alimentaire et des allocations familiales. Elle a trois autres enfants d'un second mari, dont elle divorce également. A partir de 2005 elle connaît quelques contrôles de sa recherche d'emploi, qui s'intensifient et se répètent à partir de 2011. Elle est confrontée à la même époque à la grave maladie d'un de ses enfants, reconnu invalide à 66%. Mère isolée, elle est financièrement dépendante du CPAS depuis janvier 2015. Elle peine à satisfaire les besoins de ses enfants, recourt parfois à de petits emprunts, « ne peut pas se permettre de penser au 'ça peut arriver' », et doit « tout calculer ». Toutefois, elle refuse d'être « considérée seulement comme une mère ». Et si elle indique qu'il y a des périodes

où elle « ne bougeait pas non plus pour du travail ou une formation », parce que c'est très difficile quand on est « seule avec cinq enfants dont un malade », elle affirme désormais chercher à travailler. Elle a d'ailleurs suivi une formation en coiffure, se disant « qu'il est temps de faire quelque chose pour elle ». C'est un module court et à temps partiel, ce qui était compatible avec ses obligations familiales, mais elle ne connaît « que les bases » et « manque de pratique ». Elle est parvenue néanmoins à trouver un petit emploi de deux jours hebdomadaires dans un salon, où elle fait les tâches les plus simples pour une rémunération très faible (30 euros par jour), et elle fait de temps à autre sur un mode informel de la coiffure à domicile. Elle se plaint de ces conditions précaires, mais « sans ça je pense que je ne m'en sortirai même pas, ce serait impossible ». Elle estime aussi qu'elle ne pourrait pas occuper un poste de coiffeuse à temps plein, à cause de ses problèmes de santé : « je veux bien travailler mais je ne veux pas non plus détruire ma santé pour au final peut-être me retrouver un jour invalide ». Aussi elle ne voit qu'une issue professionnelle : ouvrir son propre salon, « un truc à moi, à mon rythme, ce sera plus facile », « je me vois plus ouvrir

un petit salon que travailler dans un salon ». Elle formule cette idée de s'installer à son compte parce qu'elle considère que sa situation est incompatible avec un emploi salarié dans le métier qu'elle connaît. Pour cela elle doit se perfectionner, mais ne parvient pas à obtenir du CPAS de suivre une « formation plus approfondie » et un stage de gestion, d'autant qu'il lui faut des horaires compatibles avec l'organisation des soins de son fils invalide. Elle n'a pas d'argent à investir, et elle veut d'abord en « finir avec les dettes avant de s'investir au niveau de recherches d'information ». Habitée à gérer seule une situation personnelle difficile, elle n'a pas non plus validé ni même testé son idée auprès d'interlocuteurs qui pourraient l'aider. La perspective est donc lointaine et les obstacles nombreux, alors que Fatima n'entrevoit pas de moyen permettant de surmonter ces derniers. Elle conclut en traçant un avenir qui se clôt sur sa situation précaire actuelle : « je me dis que pour le moment je m'occupe de mes enfants, je continue comme ça. Je sais que c'est pas honnête, mais sans ça c'est pas possible ».

3.3. Projections abstraites et risques de ruptures anomiques

7. S'enfoncer dans une impasse

COMMENT LES ENQUÊTÉS RACONTENT LEUR PARCOURS ET SITUATION ?

Une recherche d'emploi ritualisée

Des difficultés récurrentes pour obtenir un emploi

- > Une recherche d'emploi ni intense ni régulière, mais persistante néanmoins
- > Une recherche de longue durée et l'accumulation de désillusions et échecs
- > La cristallisation d'explication pointant des obstacles indépassables (âge, absence d'expérience, etc.)

Des obligations et un contrôle qui cadrent les conduites

- > Les institutions sont pourvoyeuses de repères et de normes, notamment temporelles : des échéances
- > Des difficultés pour satisfaire les obligations qui apparaissent excessives
- > Mais le chômage est une force de rappel qui oblige à maintenir sa présence sur le marché du travail

L'absence de ressources pour agir

Des contraintes de situation fortement limitatives

- > Une (quasi)-absence de revenu personnel qui réduit les marges d'autonomie et d'initiative
- > Des difficultés à s'inscrire dans les contraintes institutionnelles (formation, recherche d'emploi)
- > Des situations personnelles ou familiales perturbatrices et pourtant incontournables

Un isolement dans la gestion de son parcours

- > Des attentes d'accompagnement, de conseil et d'aide qui ne sont pas satisfaites
- > Un sentiment d'être à l'écart des institutions, d'être incompris ou sans intérêt

Une évolution improbable

Un pessimisme croissant sur les possibilités de changement

- > Un sentiment d'enfermement sans moyen de s'échapper de sa situation
- > Une démobilitation en cours et un découragement croissant pour prendre des initiatives

Des interrogations sur l'avenir

- > Une vie considérée comme insupportable, en particulier du fait de l'inactivité forcée
- > Une impossibilité d'anticiper des changements significatifs
- > Une dépossession de sa propre vie, qui a été subie et n'a pu être maîtrisée

3.3. Projections abstraites et risques de ruptures anomiques

7. S'enfoncer dans une impasse

QUELLES RESSOURCES PEUVENT ÊTRE MOBILISÉES À L'APPUI ?

Des parcours qui se dégradent inéluctablement

- Des positions très basses dans les hiérarchies professionnelles
- > Des parcours scolaires écourtés très tôt et qui n'ont pas débouché sur l'obtention de diplôme
 - > Des travailleurs manuels ou d'exécution, mais qui ont eu des insertions professionnelles différenciées
 - > Des perturbations des parcours par des maladies (y compris de proches)

Une pente descendante dessinant une tendance à la dégradation

- > Les périodes passées en chômage sont longues
- > Les conditions de vie sont précaires et fortement amoindries par l'exclusion

Des soutiens à faible portée

- Des entourages proches qui jouent le rôle d'amortisseur
- > Un soutien économique fréquent de la famille, avec sa contrepartie de dépendance à l'égard de proches
 - > La place dans la famille est pourvoyeuse de rôles et d'utilité (vis à vis des enfants, des parents, etc.)
 - > Ces insertions familiales sont déconnectées de la recherche d'emploi, et contrarient celle-ci

Un isolement dans la recherche d'un travail

- > Absence de réseaux de relations qui seraient mobilisables dans la recherche d'emploi
- > Des risques d'enfermement dans les cercles familiaux

Cette logique menant à s'enfoncer dans une impasse est traversée par une tension:

- > Elle pointe vers un devenir qui se situe en marge de l'emploi et même du travail
- > Elle heurte les aspirations et attentes individuelles qui se confrontent à la faiblesse des ressources mobilisables
- > Elle se caractérise par une certaine dépossession de soi ou l'impossibilité d'infléchir sa destinée

Elle est observable chez des personnes dont les parcours dégradés ont usé les capacités de résistance et d'action et qui ne disposent pas de ressources (relationnelles ou institutionnelles) permettant d'inverser la tendance, de sorte qu'elles s'enfoncent dans une impasse.

Voir les exemples de Gerardo et Layla

3.3. Projections abstraites et risques de ruptures anomiques

Trop âgé, il n'y a rien à faire

 **Le cas de Gerardo** (53 ans, divorcé vit avec sa mère, Interruption d'études avant le CESS, allocations chômage depuis 2004)

Après avoir interrompu sa scolarité à 16 ans, Gerardo commence à travailler, et se marie 2 ans plus tard. En 20 ans il occupe deux emplois d'ouvrier non qualifié, interrompus chaque fois par une fermeture de l'usine. Il connaît ensuite une longue période de chômage (près de 15 ans) entrecoupée par un emploi de déménageur occupé 2 ans. Il se dit investi dans la recherche d'emploi, mais il ne parvient pas à sortir du chômage. Sa situation personnelle se dégrade avec son divorce, il y a une dizaine d'années. Faute de ressources suffisantes, il retourne alors vivre chez ses parents. Son exclusion du chômage accentue sa dépendance par rapport à sa famille (la pension de réversion de sa mère) car outre la perte des allocations chômage il est astreint à un remboursement de 20 000 € après avoir été convaincu de fraude sociale pour une « bêtise », un

défaut de déclaration d'un changement de revenu dans le ménage. Pour obtenir un revenu du CPAS il lui faudrait prendre un appartement, mais il préfère cohabiter avec sa mère, dont la santé devient précaire.

Il indique persévérer dans la recherche d'emploi mais sans aucun espoir. Non seulement il a essuyé de nombreux refus, mais il s'est aussi vu opposer son âge : « à mon âge, vous êtes foutu. Je vous le dis clairement, partout où j'allais c'était : 'non, non, non, vous êtes trop âgé'. Ils le disent carrément à la figure : 'vous êtes âgé, il n'y a rien pour vous' ». Il estime être « tombé dans un trou » sans pouvoir en sortir, car ses chances s'amenuisent avec le temps parce que son âge augmente. Le récit de sa situation s'organise en une contradiction structurante autour du travail. D'un côté il affirme vouloir travailler « n'importe quoi » et être mobilisé vers cet objectif puisqu'il « essaie toujours ». De l'autre il ne récolte « que des refusages » et personne ne « lui donne sa chance ». Cette contradiction nourrit un sentiment d'injustice, qui colonise sa définition de situation et le conduit à une critique généralisée envers les

employeurs qui « mettent les chômeurs de côté », « le système qui n'aide pas les chômeurs à se faire engager », les institutions (comme Actiris ou la CPAS) qui « vous refusent partout ». Gerardo est non seulement impuissant à changer sa situation, mais il est isolé comme s'il était le seul à poursuivre ce but. Or son impuissance le conduit à attendre des soutiens qu'il n'obtient pas, ce qui renforce encore son impression d'être incompris et son isolement. Il n'y a que dans la sphère familiale et privée qu'il est entouré et soutenu. Mais sa situation lui est néanmoins insupportable, non seulement parce qu'il est pauvre et « ne peut pas vivre comme ça », mais aussi parce qu'il se trouve « à l'arrêt », « complètement coincé ». Aussi il a déjà pensé au pire : « moi je me dis dans ma tête, c'est des suicides et des machins comme ça ». Mais il survit grâce à sa famille, qui le soutient, financièrement et moralement : « j'ai mes enfants et ma maman, vraiment quelle chance, parce que je sais pas ce que j'aurais fait ».

3.3. Projections abstraites et risques de ruptures anomiques

De plus en plus dur à supporter

 **Le cas de Layla** (33 ans, mariée, trois enfants en bas âge, certificat d'enseignement secondaire inférieur interrompu, allocations d'insertion depuis 2002)

Layla interrompt de manière imprévue ses études alors qu'elle est enceinte. Par la suite elle est confrontée à des difficultés pour articuler son rôle familial et sa vie professionnelle : elle suit plusieurs formations générales (français, néerlandais, bureau-tique) mais sans toujours aller au bout car « c'est difficile de tout gérer » ; elle effectue des recherches d'emploi mais avec des périodes d'interruption et pour des postes à mi-temps ; elle n'a pas les moyens d'inscrire ses trois enfants en crèche et elle est contrainte de demander une dispense signifiant une réduction de moitié de ses allocations. Elle est insatisfaite de ces compromis incessants, déclare : « je n'ai pas bien programmé ma vie ». Elle ne pensait pas être exclue du chômage, car elle estime avoir

« toujours fait ce qu'il faut ». Les conséquences les plus immédiates relèvent de la perte de revenus à laquelle elle s'est adaptée (« il faut bien calculer »), mais qui signifie aussi une importante perte d'autonomie par rapport à son mari, ouvrier du bâtiment. Surtout, elle éprouve, de manière de plus en plus vive, une perte de statut, car elle se sent « renvoyée à la maison », « perdue ». Elle ne veut surtout pas rester chez elle, car cela n'a « pas de sens de rester comme ça, les années passent et je veux faire quelque chose ». Mais en revanche elle éprouve de grandes difficultés à s'engager dans la recherche d'emploi. Celle-ci n'a jamais été au centre de son activité, mais Layla y voyait néanmoins « un repère », et elle ne voulait pas décrocher, s'attachant « chaque année à faire quelque chose de plus ». Sa situation est maintenant « plus dure », car elle se sent sans attache ni soutien, « livrée à elle-même ». Elle est désabusée et sans illusion sur ses chances de trouver un emploi, car elle a cherché et n'a pas trouvé. Elle se sent isolée et s'enferme chez elle, alors que c'est ce qu'elle ne supporte pas, et cela ali-

mente son découragement et sa culpabilité : « je ne peux pas rester comme ça, mais tu vois je me sens incapable de faire quelque chose, peut-être que je ne sais pas quoi faire pour changer les choses ». En faisant le compte de ses « atouts », Layla dresse un tableau pessimiste de son avenir. D'abord elle n'a « rien à proposer » car elle est dépourvue d'expérience professionnelle comme de diplôme. Ensuite elle a des enfants en bas âge alors que « les patrons ils cherchent des femmes qui n'ont pas d'enfants ». Puis elle n'a pas d'argent et ne peut « pas se permettre de dépenser pour chercher du travail ». De plus elle n'a pas de réseau alors que « si tu ne connais pas quelqu'un tu ne vas pas avoir un travail ». Enfin elle n'a même pas de famille ou d'amis proches avec qui elle pourrait « oublier tout ça ». Tous les paramètres de sa situation sont défavorables et l'empêchent d'avoir prise sur son avenir. Elle se trouve ainsi bloquée et démunie, confrontée à « quelque chose qui devient de plus en plus dur à supporter », mais aussi dépossédée de l'envie « de lutter pour essayer quand même ».

Conclusion intermédiaire

ÉLÉMENTS DE CONCLUSION INTERMÉDIAIRE

L'analyse des rapports au travail et des manières d'envisager et de construire l'avenir conduit à une série de constats qui éclairent les conséquences de l'exclusion du chômage sur les parcours individuels (tout en situant cette exclusion dans les parcours antérieurs) :

- > Les parcours antérieurs à l'exclusion sont variés, mais fortement marqués par le chômage et les difficultés d'accès à l'emploi
 - > L'exclusion a des effets déstabilisateurs multiples sur des situations déjà fragiles
 - > L'exclusion révèle ou accentue une distance à l'emploi importante
 - > Les parcours postérieurs sont très hétérogènes, dans les activités et les projections d'avenir
 - > Les projections d'avenir ont en commun d'être distantes de l'emploi statutaire et stable : elles visent la recherche de formes de travail accessible
- > Une partition différencie nettement les rapports au travail, entre des expérimentations orientées vers l'amélioration des situations et des projections abstraites marquant de faibles capacités de réaction
 - > Les rapports au travail et la conception du travail accessible sont excessivement diffractés
 - > Les ressources accessibles pour lutter contre l'exclusion sont peu nombreuses, qu'il s'agisse de réseaux relationnels ou d'entourages ou d'appuis institutionnels
 - > Les inégalités face à des ressources sont néanmoins très importantes
 - > Ces inégalités ont des conséquences directes sur les projections d'avenir
 - > Les anticipations restent toujours fragiles et incertaines et les risques d'épuisement des expérimentations et de dégradation en projections abstraites sont élevés
 - > L'exclusion ne produit pas les effets attendus d'une activation institutionnelle, mais provoque des marginalisations, des fragilisations, des retraits, des incertitudes et insécurités croissantes

3

Enseignements et recommandations

1. L'échec de la politique d'activation de la recherche d'emploi
2. Une normalisation aveugle (à la pluralité des marchés du travail et des parcours individuels)
3. Des institutions déconsidérées

1. L'échec de la politique d'activation de la recherche d'emploi

ENSEIGNEMENT 1 Une mise en échec de l'idée d'activation du comportement de recherche d'emploi

Les exigences de recherche d'emploi

- > Un engagement régulier et continu
- > Compter les démarches, mesurer les efforts
- > Une attention aux démarches formelles (offres d'emploi, envoi de CV, etc.)
- > La sanction comme levier de (re-)motivation



Les expériences de recherche d'emploi

- > Une érosion et une usure du temps : le découragement
- > Une perte de sens avec l'accumulation des échecs
- > Une perturbation par les problèmes de l'existence (logement, santé, prise en charge de proches, etc.)
- > Une suspension qui alourdit les contraintes de survie

Les principes de l'accompagnement

- > La responsabilisation individuelle et personnelle
- > L'apprentissage d'outils et de techniques
- > Absence de référent stable
- > Une centration sur les conduites au regard de l'emploi



Les demandes en matière d'accompagnement

- > Une demande d'aide et de soutien dans les démarches
- > Des lacunes évidentes (pour eux) fonctionnant comme des stigmates indépassables
- > Un rôle d'intermédiation de confiance voire une attente de placement

RECOMMANDATIONS (1)

1. Après évaluation négative le renforcement du contrôle ne corrige pas la trajectoire vers l'exclusion : modifier le canevas d'appréciation de l'effort de recherche d'emploi
2. L'accompagnement est trop centré sur la seule recherche d'emploi : construire un accompagnement plus global (prenant en compte les

conditions de vie) et personnalisé (avec un référent unique dans le temps)

3. L'accompagnement est trop centré sur l'individu : développer un accompagnement plus axé sur la mise en relations du chômeur et même sur l'intermédiation et la recommandation (auprès d'employeurs)

4. L'accompagnement est enfermé dans une relation duelle : y insérer des acteurs tiers, bénévoles ou associatifs par exemple

5. Évaluer la politique d'activation en prenant en compte le point de vue des usagers dans leur diversité (de parcours, de conditions de vie, d'employabilité, d'expériences de la recherche d'emploi) afin de réorienter cette politique

2. Une normalisation aveugle à la pluralité

ENSEIGNEMENT 2 Une conception normative du marché du travail et de l'emploi qui est problématique

Un référentiel d'emploi étroit et codifié

- > Des normes d'emploi évidentes: le salariat à temps plein comme horizon
- > Un modèle (implicite) de retour à l'emploi et de sortie durable du chômage
- > Une forte relation entre normes d'emploi et de RE



Un référentiel de travail élargi et flou

- > Au-delà de l'emploi, le travail accessible: provisoire, informel, temporaire, petits boulots, etc.
- > Des opportunités invisibles, fluides et non publiques
- > Des activités de recherche d'emploi significatives mais indicibles car non légitimes

Le marché du travail et son uniformité

- > Des règles générales valables pour LE marché du travail
- > Des relations formalisées et régulées par des instruments et des nomenclatures (d'emplois, de diplômes, etc.)
- > L'échange "annonce - CV - poste" comme référence



Un marché spécifique du travail non qualifié

- > Des segments du marché du travail non qualifié fonctionnant sur des relations informelles
- > Prédominance de l'investissement relationnel sur la qualification, le diplôme, etc.
- > L'expérience d'un renforcement des exigences formelles (néerlandais, CESS, etc.)

RECOMMANDATIONS (2)

6. Reconnaître l'ensemble des expériences de travail (petits boulots, missions, piges, mais aussi bénévolats, engagements divers, etc.), et habiliter une conception du travail qui déborde des limites de l'emploi

7. Adosser le diagnostic des situations des chômeurs à une approche élargie du travail

(au-delà de l'emploi) et en faire des appuis pour l'accopagnement

8. Redéfinir la recherche d'emploi en donnant une place plus grande aux investissements relationnels et démarches faiblement codifiées mais orientées vers la recherche de travail (quelles qu'en soient les formes)

9. Développer une connaissance plus fine des caractéristiques,

mobilités, conditions, modes de recrutement sur les segments du marché du travail non qualifié

10. Construire une intermédiation vers l'emploi non qualifié en concevant des dispositifs de rapprochement entre candidats et employeurs (ce qui suppose de développer des relations avec les employeurs utilisant du travail non qualifié)

2. Une normalisation aveugle à la pluralité...

ENSEIGNEMENT 3 Les mécanismes d'auto-renforcement de l'exclusion du chômage et de l'emploi

Les inégalités structurelles négligées

- > Des dispositifs qui négligent les obstacles à l'emploi et les inégalités interindividuelles
- > La centralité de l'effort individuel
- > Les non-dits sur les stigmates et les handicaps face à l'emploi



Des stigmates insurmontables

- > La sélection sur critères visibles et ineffaçables (âge, diplôme, permis, origine, charge familiale, etc.)
- > L'intériorisation des stigmates et leur auto-renforcement
- > Affronter seul les obstacles, sans l'aide d'intermédiaires de confiance

Le balisage du chemin vers l'emploi

- > Des conditions de récupération des droits impliquant des emplois durables
- > L'article 60, voie principale voire exclusive en pratique
- > Une invalidation de fait des parcours antérieurs, instables



Un retour à l'emploi hors d'atteinte

- > Le retour au chômage apparaît impossible
- > L'article 60: une expérience peu porteuse d'avenir (au mieux un tourniquet: chômage/article 60)
- > Une marginalisation qui repousse hors cadre, hors système et à l'écart des institutions intégratrices

RECOMMANDATIONS (3)

11. Porter un discours public sur les inégalités face à l'emploi et les fondements de la sélection à l'embauche afin de faire émerger une conscience collective sur les stigmatisations de tous ordres face à l'emploi
12. Affirmer la responsabilité collective du chômage et aider les individus à lutter contre la culpabilisation

13. Faire émerger des acteurs tiers, jouant le rôle d'intermédiaires de confiance pourvoyeurs de recommandations auprès des employeurs afin de contrebalancer les effets d'éviction renforcés par les stigmates

14. Développer une politique de création d'emplois sur les segments peu qualifiés, et destinés aux chômeurs qui ont le plus de difficultés à décrocher un emploi

15. Organiser de nouveaux trajets de retour vers le chômage et l'emploi pour les chômeurs exclus, organisés par les institutions du chômage et de l'emploi (et se différenciant de la gestion des contrats type article 60)

16. Réformer les règles de récupération des droits au chômage en rompant avec le comptage des durées d'emploi, mais en s'appuyant sur un diagnostic approfondi des situations et des projections des chômeurs exclus

3. Des institutions déconsidérées

ENSEIGNEMENT 4 Un éloignement des institutions supports de statuts et d'identités

L'exclusion est une sanction

- > Une décision annoncée de manière brutale, qui invalide les parcours individuels (les petits contrats, etc.)
- > Une absence d'accompagnement de la décision
- > Un acte administratif orienté vers la sanction non la (re)construction



Une disqualification identitaire

- > Une injustice et un arbitraire (même si des torts peuvent être reconnus)
- > Une signification difficile à élaborer, faute d'espace de parole, d'échange, d'élaboration de sens
- > Un mélange de culpabilité, de colère et d'intériorisation

Une offre institutionnelle faible

- > Les syndicats n'apparaissent pas comme des ressources
- > Le CPAS et ses nouvelles formes de contrôle social
- > Liens rompus avec les institutions du chômage (accompagnement comme contrôle)



Une distance aux institutions

- > Des recours faiblement investis et signifiants
- > De nouveaux ancrages (CPAS) qui ne sont pas des supports d'identification
- > Le statut de DE libre n'est qu'une obligation sans grande signification

RECOMMANDATIONS (4)

17. Inscrire l'exclusion dans un parcours d'accompagnement, en l'associant à un bilan de la situation individuelle, et à un accompagnement en conséquence
18. Plus globalement, articuler le contrôle et l'accompagnement avant comme après l'exclusion, par exemple à travers la promotion

de professionnalités hybrides des conseillers ou la constitution d'équipes mixtes

19. Repenser l'irréversibilité de l'exclusion de l'institution, par exemple en saisissant l'opportunité du statut de DE libre et en favorisant l'usage de ce statut
20. Faire une offre de recours avec la décision d'exclusion afin de

favoriser (et même inciter) les chômeurs exclus à faire valoir leur point de vue, justifier leurs manières de chercher un emploi (et sortir de la simple comptabilité des démarches)

21. Revoir la possibilité même d'une exclusion en l'absence de statut de substitution qui rencontrerait l'adhésion du chômeur

3. Des institutions déconsidérées

ENSEIGNEMENT 5

Une existence sociale compromise et une cohésion sociale menacée

Une perte de ressources

- > Une perte financière, au niveau individuel ou à celui du ménage
- > Une perte de droits et de prestations associés au chômage et orientés vers l'emploi
- > Une perte d'appuis institutionnels et une coupure avec les institutions du chômage et de l'emploi



L'accumulation de difficultés

- > Une précarisation économique et une vie de pauvreté
- > Des conséquences matérielles multiples (endettement, restriction des dépenses...)
- > Une dépendance accrue à l'égard des proches, au sein du ménage et de la famille
- > Un fort risque de marginalisation dans certains cas

Enfin: une perte d'avenir et une relégation dans un travail de distribution

- > Survivre devient un enjeu envahissant, une préoccupation constante, qui l'emporte sur la recherche d'emploi
- > La nécessité de trouver des revenus personnels pour restaurer son statut et son identité (y compris au sein de la famille)
- > Le recours à des expédients variés et le risque d'exclusion au carré
- > Un éloignement de l'emploi croissant, et inexorable ?

RECOMMANDATIONS (5)

22. Donner la priorité à la lutte contre les formes les plus accusées et invisibles de chômage (chômage de longue durée, exclusion du chômage), et initier des actions spécifiques pour les catégories les plus fragiles et vulnérables

23. Inventer un statut déconnecté de l'emploi mais pourvoyeur de revenu et de reconnaissance sociale (les activités à réaliser

devraient être négociées au cas par cas) qui serait une réponse immédiate au risque de coupure définitive avec l'emploi et serait un sas vers le retour à l'emploi pour les chômeurs les plus en difficulté

24. Assouplir les conditions d'accès aux dispositifs d'aide à l'emploi (le statut de demandeur d'emploi ne doit pas être une condition nécessaire)

25. Questionner les effets du statut de cohabitant qui accroît les dépendances aux entourages et ne permet pas d'avoir une autonomie minimale: concevoir des revenus alternatifs individualisés

26. Concevoir une politique redistributive qui ne laisse personne sans un revenu personnel, car celui-ci est le socle de la capacité à exister de manière autonome dans son environnement et de la possibilité d'agir pour changer sa situation

Conclusion

Éléments de conclusion sur les recommandations

Les résultats issus de notre enquête ont permis de dégager un bouquet de près d'une trentaine de recommandations, qui sont orientées vers des aménagements de la politique d'activation en vigueur afin d'en corriger les effets les plus délétères ou vers la définition de nouvelles interventions rompant avec la logique d'activation telle que définie actuellement. En conclusion nous dégageons quelques axes structurants majeurs de ces recommandations :

1. Organiser le contrôle comme l'accompagnement autour de la reconnaissance et de la valorisation d'une variété de manières de rechercher un emploi et de définir le travail:

- > La recherche d'emploi ne doit pas être réduite à une comptabilité mais il faut prendre en compte (et mettre en discussion avec les chômeurs) des manières de faire et des rationalités plurielles.
- > Au-delà de l'emploi une multitude d'activités (de travail, rémunéré ou non) façonnent et enrichissent les expériences des chômeurs, et doivent être mobilisées comme appuis pour l'accompagnement.
- > En conséquence, il faut articuler fortement contrôle et accompagnement, au sein d'équipes ou de professionnalisés mixtes.

2. Concevoir une offre de statuts diversifiés afin de répondre à l'hétérogénéité de situations et des manières de les vivre et définir:

- > Des offres d'emplois ; ce qui suppose de développer des relations avec des employeurs.
- > Des emplois aidés mais non dévalorisés, par conséquent gérés dans le cadre d'un programme spécifique.
- > Des activités reconnues hors emploi, socle d'une reprise de confiance et d'un accompagnement à venir.
- > Des offres de revenus personnels, socle d'une autonomie et capacité d'agir minimales.

3. Raisonner en termes de parcours, de circulations et de mobilités, et dès lors anticiper les effets des actions menées et prendre en compte les conséquences pour les individus:

- > Travailler à resserrer les liens avec les chômeurs, notamment les plus vulnérables, par un accompagnement spécifique : renforcé, prenant en compte les composantes de leurs situations, et géré dans la durée par un même conseiller.
- > Prendre en compte les inégalités structurelles (et les stigmatisations) face à l'emploi en modulant les attentes et exigences à l'égard des chômeurs.
- > Préserver les liens avec les chômeurs par la vigilance sur les risques de disqualification de l'institution, qui accentuent les risques d'exclusion, accroissent la méfiance, et partant éloignent du chômage et de l'emploi.



Annexe

Liste des interviewés exclus du bénéfice des allocations de chômage ou des allocations d'insertion

Les prénoms sont fictifs, ils ont été modifiés

- 1 – Rudy** - Homme, 43 ans, célibataire, CESS (filiale qualifiante, horticulture), percevait des allocations d'insertion depuis 1991, avec de courtes périodes d'emploi déclaré. Au CPAS, article 60 comme homme à tout faire dans une école.
- 2 – Hugues** - Homme, 44 ans, célibataire, universitaire (master, sciences économiques), exclu des allocations de chômage en 2004 et accès refusé au chômage en 2014, suite à plusieurs projets en tant qu'indépendant. Au CPAS, recherche de financement pour de nouveaux projets indépendants.
- 3 – Alexandre** - Homme, 54 ans, célibataire, universitaire (master, sciences économiques), accès refusé au chômage en 2004, suite à une activité en tant qu'indépendant. Au CPAS, recherche personnelle d'emploi et/ou de financement pour de nouveaux projets indépendants.
- 4 – France** - Femme, 44 ans, célibataire, études supérieures (artistiques), percevant les allocations d'insertion depuis la fin de ses études, systématiquement en complément de ses activités artistiques. Poursuite des projets artistiques, revenus complétés par le CPAS.
- 5 – Jérémie** - Homme, 43 ans, couple avec un enfant, universitaire (master, journalisme), percevant des allocations d'insertion complètes depuis 2010, après plusieurs contrats de courte durée. À charge de sa conjointe, chercheur d'emploi libre.
- 6 – Audric** - Homme, 35 ans, couple sans enfant, études supérieures (urbanisme), percevant les allocations d'insertion depuis 2005 avec des périodes d'emploi. À charge de sa conjointe, chercheur d'emploi libre, formation en informatique, recours pour le maintien de ses allocations.
- 7 – Serge** - Homme, 32 ans, célibataire vivant au domicile parental, CESS (filiale qualifiante), percevant les allocations d'insertion depuis 2002. À charge de ses parents, chercheur d'emploi libre, bénévole.
- 8 – Charline** - Femme, 44 ans, séparée avec enfants, en couple, CESS, percevant les allocations d'insertion depuis la fin de ses études, en articulation constante avec des périodes d'emploi. CPAS, développement de projets artistiques.
- 9 – Raoul** - Homme, 45 ans, séparé avec enfants, en couple, CESS (puis formation qualifiante comme plombier-chauffagiste), percevant les allocations d'insertion depuis 1990, moyennant dispenses pour formation ainsi que deux ans d'activité en indépendant. CPAS (cohabitant), poursuite informelle de l'activité professionnelle.
- 10 – Frédérique** - Femme, 46 ans, célibataire, universitaire (master en science du travail), percevant les allocations d'insertion depuis la fin de ses études, en alternance avec des contrats à durée déterminée. Prolongation des allocations d'insertion pour deux ans, sur base de son handicap, en formation de gestion de projets.
- 11 – Fatima** - Femme, 39 ans, séparée avec enfants, CESS (puis formation en coiffure, non-reconnue), percevant les allocations d'insertion depuis 1997. CPAS, dispensée de recherche d'emploi (enfant malade, reconnu invalide à 66%), travail informel à la marge.
- 12 – Aurélien** - Homme, 49 ans, célibataire, études supérieures (imprimerie), percevant les allocations d'insertion en articulation avec ses activités artistiques depuis 2008 (auparavant, petits contrats). CPAS, article 60 comme animateur dans un home pour personnes handicapées, poursuite des activités artistiques.

- 13 – Solène** - Femme, 48 ans, séparée avec enfants, études supérieures (conservatoire en danse), percevant les allocations d’insertion depuis la fin de ses études en articulation avec des contrats (jusqu’en 2009). Vit d’une donation familiale (capital de réserve), activités à la marge et poursuite de recherche d’emploi personnelle.
- 14 – Samira** - Femme, 46 ans, couple avec enfants, CESS (qualifiant, vente et gestion), percevant les allocations d’insertion depuis la fin d’un contrat de 8 ans à temps partiel, en 2002. À charge de son mari, femme au foyer.
- 15 – Olivia** - Femme, 38 ans, célibataire, universitaire (bachelier en photographie, CAP en animation), percevant les allocations d’insertion depuis 2006, en articulation avec des contrats de courte durée. CPAS, création de sa propre ASBL et recherche de subsides.
- 16 – Sarah** - Femme, 48 ans, séparée avec enfants, universitaire (bachelier en langues), percevant les allocations d’insertion depuis la fin de ses études. Héritage, coupée de l’aide du CPAS jusqu’à épuisement des réserves, en décrochage de formation.
- 17 – Antonin** - Homme, 38 ans, séparé avec enfants, CESS (qualifiant, laborantin), percevant des allocations d’insertion depuis 1995 en articulation avec des périodes d’emploi. CPAS, article 60 comme assistant administratif dans une Maison de l’Emploi.
- 18 – Yasmina** - Femme, 34 ans, couple avec enfants, études supérieures (assistante sociale), percevant les allocations d’insertion complètes depuis 2013 suite à des dispenses (raison familiale, reprise d’étude). À la charge de son mari, emploi déclaré à mi-temps puis à temps-plein comme secrétaire de direction dans une école.
- 19 – Emilie** - Femme, 52 ans, séparée avec enfant, université (puis formations qualifiantes en sciences sociales), accès refusé aux allocations d’insertion, suite à un statut de conjointe aidante puis à un travail à temps partiel. Recherche d’emploi articulée à une recherche de subsides pour lancer son propre projet associatif.
- 20 – Maryse** - Femme, 49 ans, célibataire vivant avec sa sœur, sans CESS, fin des allocations d’insertion. Au CPAS, en formation bijouterie.
- 21 – Thaïs** - Femme, 37 ans, célibataire, université (bachelier en philologie), percevant les allocations d’insertion depuis 2008. Pendant un an sans domicile ni revenus, désormais au CPAS, poursuite des activités artistiques.
- 22 – Alyzée** - Femme, 26 ans, couple sans enfant (colocation), université (master, communication), refus d’accès au chômage en raison de son âge. Rentière via un placement de son capital dans l’immobilier, travail en intérimaire, bénévole et recherche de subsides pour son projet associatif.
- 23 – Claudia** - Femme, 26 ans, célibataire, université (master, sociologie), refus d’accès au chômage en raison de son âge. Après un an de recherche d’emploi, contrat de remplacement comme agent d’insertion en Mission locale.
- 24 – Aubin** - Homme, 44 ans, célibataire, CESI, percevant des allocations de chômage depuis 2005. CPAS, recherche d’emploi aidée.
- 25 – Gauthier** - Homme, 25 ans, célibataire, CESI, refus d’accès au chômage en raison de son diplôme. sans emploi, à charge de ses parents.
- 26 – Armand** - Homme, 52 ans, couple avec enfants, université (bachelier, comptabilité, non-reconnu), percevant des allocations de chômage depuis 2008, en alternance avec des contrats de courte durée. À charge de sa femme, recherche d’emploi aidée.

- 27 – Raïssa** - Femme, 47 ans, séparée avec enfant, CESI, percevant des allocations d'insertion complètes depuis 2007, après 20 ans de contrats en intérimaire. CPAS, article 60, mais sous certificat médical.
- 28 – Hakima** - Femme, 33 ans, couple avec enfants, CESI, percevant les allocations d'insertion depuis 2005, moyennant plusieurs dispenses (raison familiale, formation). À charge de son mari, en formation d'aide-soignante.
- 29 – Layla** - Femme, 33 ans, couple avec enfants, CESI, percevant des allocations d'insertion depuis 2002, moyennant plusieurs dispenses (raison familiale). À charge de son mari, femme au foyer.
- 30 – Najouah** - Femme, 36 ans, couple avec enfants, CESI, percevant des allocations d'insertion depuis 1999, moyennant plusieurs dispenses (raison familiale). À charge de son mari, femme au foyer.
- 31 – Joanne** - Femme, 37 ans, couple avec enfants, CESI, percevant des allocations d'insertion depuis 1998, en alternance avec des périodes de contrat intérimaire. À charge de son mari, allocataire social, recherche personnelle d'emploi.
- 32 – Sandra** - Femme, 52 ans, séparée avec enfant, CESS, percevant des allocations de chômage depuis 2010, après deux ans sur la mutuelle. CPAS, en demande d'emploi.
- 33 – Samir** - Homme, 50 ans, couple avec enfants, CESS, percevant les allocations de chômage depuis 2012. Permis de travail provisoire, recherche d'emploi aidée.
- 34 – Amina** - Femme, 38 ans, séparée, couple avec enfants, CESI (puis formation qualifiante), percevant des allocations d'insertion depuis 1993. À charge de son mari, recherche d'un nouveau logement.
- 35 – Yoann** - Homme, 39 ans, célibataire, formation qualifiante, au CPAS après exclusion des allocations de chômage, en procédure de recours contre l'ONem et son syndicat.
- 36 – Thimothée** - Homme, 44 ans, séparé avec enfant, CEB, SDF, sans revenus depuis 8 mois, en recours contre le CPAS.
- 37 – Ousmane** - Homme, 42 ans, couple avec enfants, sans diplôme, percevant les allocations de chômage depuis 2008. CPAS, article 60 comme homme d'entretien dans une Mission locale.
- 38 – Amandine** - Femme, 31 ans, couple avec enfant, CESI, percevant les allocations d'insertion depuis la fin de ses études, en articulation avec des contrats de courte durée. CPAS, article 60 comme femme d'entretien dans une Mission locale.
- 39 – Médina** - Femme, 46 ans, séparée avec enfants, CESI, percevant les allocations d'insertion depuis 1990, moyennant deux contrats intérimaires. CPAS, formations, recherche d'emploi aidée.
- 40 – Najet** - Femme, 51 ans, couple avec enfants, CESS (qualifiant, bureautique), percevant les allocations de chômage depuis 1988 ans. À charge de son mari, au chômage, femme au foyer.
- 41 – Adrian** - Homme, 29 ans, couple avec enfants, compagne en situation irrégulière, sans diplôme, percevant les allocations de chômage depuis 2011. CPAS, recherche personnelle d'emploi, activités informelles en marge.
- 42 – Waël** - Homme, 26 ans, célibataire, formation qualifiante (CEFA en coiffure), percevant les allocations d'insertion depuis 2014. En recours contre la décision du CPAS, recherche d'emploi par intérimaire.
- 43 – Louis** - Homme, 44 ans, célibataire, CESS (qualifiant, sport), percevant les allocations de chômage depuis 2008. CPAS, reprise d'études en infographie.

- 44 – Esther** - Femme, 35 ans, séparée avec enfant, CESS, percevant les allocations de chômage depuis 2014. En recours contre la décision du CPAS, en recherche d'emploi personnelle.
- 45 – Faruk** - Homme, 44 ans, couple avec enfant, CESS (qualifiant, tourisme), percevant les allocations de chômage depuis 2010, après avoir été sur la mutuelle. À charge de sa compagne, recherche d'emploi personnelle.
- 46 – Bassim** - Homme, 44 ans, couple avec enfants, CESI, percevant les allocations de chômage depuis 2011. À charge de sa femme, travail comme chauffeur de taxi puis faillite, recherche d'emploi personnelle.
- 47 – Emmanuelle** - Femme, 28 ans, célibataire, cohabitante avec ses parents, CESI, percevait les allocations d'insertion depuis la fin de ses études, avec des contrats de courte durée. Travail comme serveuse, temps partiel, depuis deux ans.
- 48 – Jean-Claude** - Homme, 52 ans, célibataire, CESS, percevant les allocations de chômage depuis 2008. CPAS, retrait par rapport à la recherche d'emploi, poursuite d'activités informelles.
- 49 – Michel** - Homme, 43 ans, célibataire vivant avec sa mère, CESI, percevant les allocations de chômage depuis 2007. CPAS en complément des revenus de sa mère, perspective d'un article 60.
- 50 – Salim** - Femme, 45 ans, séparée avec enfants, études supérieures (non reconnues), CPAS, en recherche d'emploi
- 51 – Jacques** - Homme, 45 ans, couple, CESI, percevant les allocations de chômage pendant une dizaine d'années. Emploi d'homme à tout faire en contrat aidé, à durée déterminée.
- 52 – Sorina** - Femme, 26 ans, couple avec enfants, CEB, percevant des allocations d'insertion depuis 2010. À charge de son mari, en article 60, recherche d'emploi aidée.
- 53 – Amel** - Femme, 50 ans, séparée avec enfants, CESI, percevant des allocations de chômage depuis 2012. Propriétaire et vivant sur les allocations familiales, en recherche d'emploi personnelle.
- 54 – Gerardo** - Homme, 53 ans, séparé, vivant au domicile familial, CESI, percevant les allocations de chômage depuis 2004, moyennant un contrat de deux ans. À charge de sa mère, recherche personnelle d'emploi.
- 55 – Adèle** - Femme, 27 ans, couple, universitaire (master, développement), refus d'accès au chômage en raison de son âge. À charge de son mari, travail intérimaire en janvier.